

PN-ART-854

MISSION SOCIO-ECONOMIQUE AU PARC NATIONAL DE ZAKOUMA
ETUDE PRELIMINAIRE DE LA ZONE TAMPON

Novembre 1991

par

R. Moorehead
M. Diakité

CARE International au Tchad
B.P. 106
N'Djaména, Tchad

BEST AVAILABLE COPY

MISSION SOCIO ECONOMIQUE AU PARC NATIONAL DE ZAKOUMA

ETUDE PRELIMINAIRE DE LA ZONE TAMPON

RESUME.....	1
1. INTRODUCTION.....	7
2. METHODOLOGIE.....	9
3. MODE D'APPROCHE.....	12
4. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.....	15
4.1. Présentation physique.....	15
4.2. La Faune de la Zone Tampon.....	16
5. LES PRODUCTEURS RURAUX DE LA ZONE TAMPON ET LEUR ECONOMIE.....	17
5.1. Population.....	18
5.2. Les groupes ethniques.....	29
5.3. La structure sociale.....	20
5.4. Le Régime Foncier.....	21
5.5. L'utilisation passée et actuelle de la zone tampon.....	23
5.5.1. La cueillette.....	24
5.5.2. La pêche.....	25
5.5.3. L'élevage.....	26
5.5.4. L'agriculture.....	26
5.5.5. La chasse.....	27
5.6. Evaluation de l'utilisation passée des ressources et des terroirs villageois.....	27
5.7. Etablissement du Parc National et de la Réserve....	28
5.8. Evolution du commerce des produits de chasse.....	30
6. LES CONSTATS.....	33
6.1. Constat 1.....	33

6.2.	Constat 2.....	33
6.3.	Constat 3.....	34
6.4.	Constat 4.....	34
6.5.	Constat 5.....	35
6.6.	Constat 6.....	35
7.	LES REQUETES DES VILLAGEOIS.....	36
8.	LES PROPOSITIONS DE LA MISSION.....	37
8.1.	Programmation.....	38
8.2.	Analyse des structures actuelles.....	38
8.3.	Le rôle des micro-réalisations.....	41
9.	L'INTEGRATION DES PROPOSITIONS DE LA MISSION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA REGION DE SALAMAT.....	42
9.1.	Volet Equipement: Hydraulique pastorale et villageoise.....	43
9.2.	Volet Agricole: appui à la production et la commercialisation des céréales.....	44
9.3.	Volet Élevage: projet d'action sanitaire.....	45
9.4.	Volet Forêt-Environnement: la lutte contre la désertification.....	45
9.5.	Volet Social: renforcement des infrastructures sanitaires.....	46
9.6.	Infrastructures scolaires.....	46
9.7.	Volet Féminin.....	47
9.8.	Conclusions.....	47
10.	LES ANNEXES.....	47
10.1.	LES TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE SOCIO- ECONOMIQUE DE LA REGION PERIPHERIQUE DU PARC NATIONAL DE ZAKOUMA	
10.2.	MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE KIEKE	

- 10.3. MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE DJERAT AL DOUNGOUS
- 10.4. MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE KACH-KACHA, ET DE
KACH KACHA AL DJIDEYE
- 10.5. MONOGRAPHIE D'ALBIJIA
- 10.6. LA MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE DJOUNA
- 10.7. MONOGRAPHIE D'AM KIFEO ET SAADNE
- 10.8. MONOGRAPHIE D'AL LOUBANA
- 10.9. MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE DJOGO
- 10.10. MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE MAGADADA
- 10.11. MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE BONN-DAOUD
- 10.12. MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE VILLAGE D'AM-BARADJE
- 10.13. TERMES DE REFERENCE POUR LE PERSONNEL DU VOLET
"GESTION PARTICIPATIVE"
- 10.14. ITINERAIRES DE VOYAGE
- 10.15. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

REMERCIEMENTS

L'équipe Socio-Economique qui a fait cette mission voudrait sincèrement remercier Monsieur Bambé Dansala, Ministre du Développement Rural de la République du Tchad, Monsieur Ahmat Agrey, Secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement, Monsieur Mokhtar Difane, Secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité Alimentaire, Monsieur Daboulaye Ban-Ymary, Directeur Nationale des Parcs, Monsieur Mahamat Ali, Directeur Nationale des Eaux et Forêts, Monsieur Adam F. Fouda, Sous Préfet d'Am Timam et Monsieur Anadif Ali Fadel, Chef de Canton du Salamat pour leur aide et conseil dans cette étude; nos remerciements vont également à Monsieur Ngamai Djari, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur pour son soutien moral.

On voudrait aussi remercier la patience et l'aide de tous les Chefs des Services Techniques à Am Timam pendant notre séjour dans la région du Salamat, et à tous les Chef de villages et autres responsables qu'on a rencontrés sur le terrain.

On est reconnaissant que le succès de cette étude est dû en grande partie à nos collaborateurs Monsieur Djimadoubaye Ndou-Orngar, Chef de Secteur Adjoint des Travaux Forestiers du Parc de Zakouma, Monsieur Moussa Adjzouli, Chef de Poste Forestier et les autres agents qui nous ont facilités les enquêtes. On remercie également Monsieur Abdelmentelip Ali Fadel, Représentant du Chef de Canton du Salamat, et Monsieur Djido Ali, Traducteur.

Finalement, on voudrait remercier toute l'équipe de CARE-Int'l au Tchad à N'Djaména pour l'apport qu'ils nous ont fourni dans ce travail, surtout Monsieur N'Goniri Gos et M.Pierre Randah, notre collègue Agronome qui a fait les enquêtes avec nous.

MISSION SOCIO-ECONOMIQUE AU PARC NATIONAL DE ZAKOUMA
CARE INTERNATIONAL, 19 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE 1991

RESUME

1. LES TERMES DE REFERENCE:

Les Termes de Référence de cette mission socio-économique de la région périphérique du Parc National de Zakouma étaient :

- a. D'analyser l'impact de la mise en oeuvre de la Réserve et du Parc sur les activités humaines et l'impact des activités humaines sur le Parc et la Réserve dans la zone tampon autour du Parc National de Zakouma.
- b. De proposer des mesures concrètes que le Parc entamera pendant sa deuxième phase qui va intégrer les activités des communautés locales dans le travail du Parc et de la Réserve.
- c. En faisant ces propositions de tenir compte de l'Etude de Développement Intégré de la Région du Salamat, faite en 1988 par le Ministère de l'Agriculture et le BIEP, et financée par le Banque Islamique de Développement.

2. LES TACHES DE L'ETUDE:

Les tâches de l'étude étaient :

- a. de proposer des mesures d'application d'une politique de développement et d'aménagement dans les zones périphériques afin qu'à moyen et long terme les populations riveraines de l'aire protégée, la considèrent comme l'un des facteurs importants de leur développement;
- b. de collecter, dans la partie ouest de la réserve située dans la préfecture du Guéra, les données de base socio-économiques selon la répartition de la population, en activités pastorales, agricoles, apicoles, et de la pêche;
- c. de définir pour la zone sous influence directe du projet, plusieurs scénarios d'aménagement correspondant aux besoins minimum et optimum des habitants, d'énumérer et de décrire les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre;

- d. de préconiser de manière progressive un certain nombre de mesures favorables aux populations, mesures évidemment conciliables avec les objectifs de conservation des ressources naturelles ;
 - e. de proposer des solutions d'apaisement aux tensions issues de la concurrence de l'utilisation de l'espace entre activités agricoles, pastorales, et éventuellement touristiques.
3. LES CONTRAINTES:

Il faut noter que la mission n'a pas pu réaliser toutes ces tâches, à cause de : l'insécurité qui régnait dans la zone de Zann, Ibir, Shingil; la saison; le manque du temps.

4. LES ZONES VISITEES:

Néanmoins, l'équipe a pu visiter 15 villages dans la partie nord, est et sud-est du Parc. En plus, on a pu rencontrer les représentants de 6 groupements de transhumants-éleveurs qui visitent la zone chaque année.

5. L'EMPLOI DE TEMPS:

La mission s'est déroulée en quatre parties :

- a. 19-22 Octobre, nous avons rencontré le Préfet par intérim. On a tenu une réunion avec tous les Chefs des services techniques à Am Timam, et ensuite on leur a rendu visite individuellement.
- b. 23 Octobre - 2 Novembre, nous avons parcouru le Parc, et nous avons visité Zakouma, Bonn, Kiéké, Djerat Doungous et Khach-Khacha.
- c. 3 - 10 Novembre, nous avons visité les communautés situées sur la bordure est du Parc, c'est-à-dire Albidja, Djouna, Am Kifeo, As Saadne, Al Loubana, Magadada et Djogo.
- d. 11 - 16 Novembre, on a visité Ambarhaj sur la limite nord du Parc (dont le chef du village n'était pas là lors de notre première visite à Zakouma). On a aussi assisté à une réunion organisée par le Chef du Canton des représentants des clans des éleveurs-transhumants.

6. LA METHODOLOGIE:

Les entrevues dirigées ont été la principale méthodologie de travail. En arrivant dans un village, après avoir été introduit dans la communauté par le représentant du Chef du Canton, on fait une première réunion avec le chef de village et ses conseillers pour expliquer le but de notre mission. On leur fait savoir que le Parc chercherait dans l'avenir à travailler de concert avec les populations limitrophes et avoisinantes, lors de la deuxième phase du projet qui est en étude.

Ensuite, pendant une deuxième réunion, souvent avec la plupart des chefs de familles du village, on entame des entrevues selon une structure préalablement élaborée et perfectionnée au fur et à mesure que la mission progressait.

Finalement, on aborde les propres propositions des producteurs eux-mêmes, cela dans le contexte de comment les communautés pourraient travailler avec le Parc et la Réserve dans l'avenir.

Pour les transhumants, notre discussion s'est concentrée sur les routes de transhumance d'autrefois, et celles d'aujourd'hui, les raisons dans les changements de ces routes, les liaisons entre la culture et l'élevage, et les relations des transhumants avec les sédentaires.

7. LES CONSTATS:

Constat 1 :

Les liaisons entre le Parc, la Réserve et les communautés locales sont caractérisées par l'interdiction. En général, les villageois ont de la peine à imaginer comment ils peuvent concrètement travailler avec le Parc/Réserve dans l'avenir. Pour eux, le Parc et la Réserve sont pour l'administration (voir pour les blancs); quelquefois ils nous ont dit qu'ils pensent que le revenu généré par le tourisme de vision était pour le financement de l'administration.

Néanmoins, les habitants en lisière du Parc ont admis que le Parc est là pour la sauvegarde des animaux, et ils sont prêts dans l'avenir à assurer la surveillance de leurs propres terroirs afin d'empêcher le braconnage et d'autres dégâts.

Constat 2 :

En ce qui concerne la valeur de la réserve de faune du Parc de Salamat, les villageois reconnaissent qu'autrefois ils étaient en compétition avec les transhumants pour la cueillette ; maintenant que ces derniers ne viennent plus, ils sont assurés d'un accès plus libre. Ils reconnaissent aussi le bénéfice, d'une main d'oeuvre salariée, et de la création d'emplois dans le Parc, et les dépenses faites par touristes pour le miel, l'huile, les chèvres, à Bonn, les vanneries et l'artisanat. Dans certains villages, ils ont reconnu que l'ouverture des pistes leur facilite l'accès des marchés.

Constat 3 :

Les villages limitrophes, avoisinants, et évidemment les ressortissants des communautés qui étaient déplacés du Parc (on estime à environ 2.500 personnes, habitant 9 villages), sont très frustrés par la privation de l'accès aux ressources qu'ils exploitaient dans le passé. Ces ressources en effet étaient utilisées par des producteurs ruraux (à part les transhumants) habitant dans un rayon de 30-40 km du Parc, et constituaient une grande utilité surtout dans les années de disette.

Autrefois, ils étaient effectivement des éleveurs-chasseurs-pêcheurs-cultivateurs. Maintenant, on a vu une grande spécialisation dans la culture du berbéré d'une part, et l'élevage d'autre part, ce qui veut dire que la diversité de leurs activités économiques est beaucoup réduite.

Constat 4 :

L'émigration dans les communautés sédentaires qui est d'un haut niveau, touche 50% de la population. Depuis 25 ans des familles entières se sont déplacées progressivement surtout vers la RCA. Aussi, chaque année, on assiste à un exode rural des jeunes, temporairement.

Constat 5 :

Pour les transhumants, il nous ont expliqué qu'avant (le Parc) ils avaient peu d'animaux, et que l'agriculture à cette époque était plus importante dans leur économie que l'élevage. Ils constatent aussi que, depuis 1959, les troupeaux ont commencé à s'agrandir, suite au développement des services sanitaires. Parallèlement, les productions agricoles ont chuté depuis la sécheresse de 1984/85, si bien qu'un bon nombre d'agro-pasteurs sont devenus des éleveurs transhumants professionnels.

Constat 6 :

Un des constats le plus important a été qu'autrefois il existait des structures de contrôle bien définies et efficaces, qui géraient l'accès aux ressources soit au niveau des villages, soit au niveau des pâturages qu'ils partageaient avec d'autres communautés et les transhumants. Il existait également des liaisons importantes entre transhumants et sédentaires à travers la gestion des animaux par les transhumants, le troc de produits laitiers contre des céréales, les services de transport.

Bien que des liens existent parfois encore au niveau économique, le lien socio-politique entre ces deux groupes (sédentaires et transhumants) est maintenant ténu : en effet les transhumants considèrent que les pâturages sont pour tous les Tchadiens, et les communautés locales, qui expriment un vive volonté d'aménager l'accès à ces ressources - n'ont aucun pouvoir d'empêcher l'arrivée des bovidés soit dans leur propres terroirs, soit dans les zones de pâturage communes.

8. LES REQUETES:

D'une manière générale, les villageois désireraient les interventions suivantes: les puits, les écoles, les dispensaires, les charrues, les charettes.

Par contre, les transhumants désireraient les interventions suivantes: le natron, l'aménagement des mares tout le long de leur routes de transhumance, un abbatoir à Am-Timan accès aux grains à un prix abordable au moment de leur arrivé à Am-Timan (octobre-novembre).

9. LES PROPOSITIONS DE LA MISSION:

Si l'objectif du Parc et de la Réserve à long terme est de responsabiliser les populations limitrophes pour qu'elles considèrent le Parc et la Réserve comme des facteurs importants de leur développement. Il est nécessaire que ces mêmes populations soient impliquées dans la gestion et l'utilisation des ressources à l'intérieur du Parc et aussi bien que dans la Réserve. Ceci implique leur participation en même temps à la planification et à l'exécution du projet, d'où elles verront une réelle implication du Parc dans leur vie.

Dans ce contexte cette mission propose qu'un travail préalable - un volet de "gestion participative" - soit mis en oeuvre pour identifier, évaluer et soutenir les

structures viables y compris leurs sites, leurs pouvoirs et leurs responsabilités. Ce volet aura la même durée que le Projet de Conservation de l'Environnement dans le Sud-Est du Tchad, c'est-à-dire une durée de quatre ans, et va évoluer de manière progressive vers une réelle prise en charge par les populations locales de la gestion, du développement et de la conservation de leur milieu.

Il faut insister sur le fait que ce programme de micro-réalisations ne commencera qu'après la première année d'étude, et prendra en compte les informations sur le caractère et le niveau de fonctionnement de structures locales. Autrement dit, le programme de micro-réalisations deviendra un appui stratégique afin d'évaluer et de renforcer les structures et les organisations qui jouiront d'un rôle capital dans la mise en place d'un système de gestion et de conservation de la zone tampon.

10. CONCLUSION:

Le survol des propositions des orientations et initiatives de l'Etude de Développement Intégré de la Région du Salamat, faites ci-dessus, laisse voir que cette mission socio-économique a pu ajouter un certain dynamisme dans la promotion d'un développement concret dans la zone tampon autour du Parc, tout en restant fidèle à la direction stratégique du document. Il s'avère nécessaire de rappeler que l'objectif fondamental de cette proposition de travail est d'identifier l'échelle et l'unité d'action et de programmation selon lesquelles le Parc National de Zakouma peut fonctionner, pour assurer un développement réel des communautés exploitant la zone tampon, satisfaisant à la fois les intérêts des producteurs ruraux et la conservation des ressources naturelles dont ils tirent profit.

1. INTRODUCTION

Le Tchad, en sortant d'une longue période d'insécurité caractérisée par une absence de suivie des potentialités économiques du pays, est confronté à la réalisation d'un vaste programme de réhabilitation des ressources naturelles et des institutions qui les gèrent.

Pour le secteur de l'Environnement, un élément concret de ce programme est le Projet "Réhabilitation et Conservation du Parc National de Zakouma", dont la première phase conçue pour trois ans, s'achève en fin d'année 1991. En vue de la deuxième phase du projet, embrassant des perspectives de développement intégré de la région et donnant une place de choix à la faune, une étude a été proposée autour de la zone tampon du Parc, autrement appelée la Réserve du Salamat.

L'objet central de l'étude consigné dans les termes de référence est de définir une politique de développement régional axée sur l'existence du Parc National et de la Réserve de Faune du Salamat.

Ses prestations, telles que proposées dans les termes de référence, sont les suivantes :

- a. Proposer des mesures d'application d'une politique de développement et d'aménagement dans les zones périphériques afin qu'à moyen terme les populations riveraines de l'aire protégée la considèrent comme l'un des facteurs importants de leur développement,
- b. collecter, dans la partie ouest de la réserve de faune située dans la préfecture du Guéra, les données de base socio-économiques selon la répartition de la population en activités pastorales, agricoles, apicoles et de la pêche,
- c. définir pour la zone sous influence directe du projet plusieurs scénarios d'aménagement répondant aux besoins minimum et optimum des habitants d'... et décrire les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre,
- d. préconiser de manière progressive un certain nombre de mesures favorables aux populations, mesures évidemment conciliables avec les objectifs de conservation des ressources naturelles,
- e. et proposer des solutions d'apaisement aux tensions issues de la concurrence de l'utilisation de l'espace

entre les activités agricoles, pastorales et éventuellement touristiques.

Traduire en termes d'approches et d'objectifs de développement le maintien du système Parc/Réserve comme type d'utilisation de terres correspond à un impératif de conservation qui reconnaît la diversité naturelle de la région et qui vise à freiner une dégradation rapide des terres suivant le gradient Nord/Sud.

La rentabilité économique de la faune sous forme d'apports en devises étrangères est recherchée face aux autres systèmes locaux de production. En fait, il s'agit de faire revivre un tourisme de vision et de chasse à l'image de ce que la région a connu de 1965 à 1975. Durant cette période le potentiel du Parc de Zakouma pour le tourisme de vision et la possibilité de chasse contrôlée autour du Lac Iro étaient inégales en Afrique francophone de l'ouest et du centre.

Par ses mouvements à l'extérieur du Parc, la faune entre en contact avec la population humaine de la Réserve, qui est marquée par un caractère saisonnier de grandes pressions, et qui à terme pourrait sévèrement mettre en cause la viabilité du système Parc/Réserve.

Cette viabilité dépend largement de l'évolution des économies rurales de la zone et de la pression démographique considérée jusqu'ici assez faible, mais manifeste après la décrue et pendant la saison sèche lorsque l'accès aux pâturages est ouvert aux transhumants.

Le Parc et la Réserve couvrent près de 300.000 km². Le caractère contraignant du contrôle de l'ensemble des ressources et des pratiques ancestrales d'utilisation des terres implique nécessairement une attitude négative et d'aliénation des populations rurales. C'est la raison pour laquelle le système Parc/Réserve est vu comme une contrainte principale au développement de leurs modes de vie et à des améliorations économiques régulières.

En recherchant la promotion du "tourisme de vision", la viabilité du système Parc/Réserve dépendra de la croissance normale des ongulés sauvages, de la quiétude relative de la zone à travers le succès de la protection et de la circulation libre des communautés biotiques entre le domaine paysages du Parc et celui de la Réserve.

La quasi-totalité des populations qui se trouvaient dans la zone du Parc au moment de son établissement, se sont réinstallées dans la Réserve où elles recherchent dans le temps et l'espace leur base de survie et d'économie. La Réserve, zone tampon du

Parc est à la croisée des intérêts de conservation et de ceux des populations rurales. Les conflits sont les plus intenses à l'intérieur de la Réserve. Si les limites du Parc sont connues des mêmes populations, la notion de Réserve, par contre, est très mal perçue. Cette appréciation très succincte nous conduit à travers cette étude à :

- a. décrire la diversité humaine utilisant la Réserve et tester le concept des terroirs par rapport aux activités économiques communes,
- b. apprécier les caractères évolutifs des formes d'utilisation de la Réserve, ou zone tampon, et des pratiques locales de gestion afin de promouvoir l'aménagement du Parc dans l'esprit d'une prise en charge de la conservation, ainsi que des actions d'éducation et de soutien pour des activités économiques poursuivies par l'ensemble des populations utilisant la Réserve.

L'intégration n'est pas définie en termes de compensation, mais en termes de prise en charge des orientations permettant à la population d'apprécier de nouveaux impacts du système Parc/Réserve dans la promotion de leurs intérêts économiques.

Les limites de l'étude ont été reformulées selon une identification des possibilités à tester dans le cadre de cette intégration, plutôt que d'élaborer un document concret de projet.

Enfin, la seconde phase du projet prévoit non une modification des statuts du Parc et de la Réserve, mais un déclassement de certaines zones de continu biologique faible, et une colonisation d'autres zones considérées importantes pour l'intérêt de la conservation. Ces modifications importantes ne seront contenues que par rapport aux mouvements des populations rurales et à l'étendue de leurs terroirs traditionnels. Une appréciation minimale des conséquences sociologiques d'un tel aspect d'aménagement s'imposerait. En particulier, la conservation active des couloirs de transhumance entre le Parc et la Réserve de Siniaka-Minia toucherait les populations vivant dans cette zone. L'équipe n'a malheureusement pas pu visiter cette zone à cause des conditions d'insécurité dans le Guéra au moment de l'étude.

2. METHODOLOGIE

Le choix des villages et des communautés que la mission aurait visité a été établi en accord avec M. Jean-Luc Temporal, le Chef du projet de Réhabilitation du Parc, avant la descente

de l'équipe sur le terrain. Approximativement 32 villages entourent le Parc, de Déresna au Nord jusqu'à Boum Kébir sur le Lac Iro au sud. Du fait que l'équipe n'a pu passer que 4 semaines sur le terrain au lieu de six, ensuite à cause de l'insécurité qui régnait autour de Zann, Ibir et dans le Guéra au moment de l'étude. Et finalement du fait que l'étude a été menée pendant la saison où les bas fonds de la zone sont encore humides, l'équipe n'a pas pu couvrir l'ensemble des communautés prévues. On a pu, quand même, en concert avec les autorités locales, établir un programme qui nous a amenés dans toute la partie limitrophe du Parc au nord, à l'est et au sud est. En tout 15 communautés ont été visitées, et en plus, nous avons rencontré les représentants des groupes majeurs des transhumants qui visitent la zone chaque année. En voici la liste :

Villages

Bonn 1
Bonn 2
Zakouma
Kiéké
Ambarhadj
Djerat Ag Doungous
Kach-Kacha 1
Kach-Khacha Al Djideye
Albidja
Djouna
Am Kifeo
As Saadné
Alkoubo
Al Loubana
Magadada
Djogo

Groupements des Transhumants

Missirié Rouges	(Batha)
Missirié Noires	(Batha)
Hawazmé	(Ouaddai)
Salamat	(Salamat)
Mahamitt	(Abéché)
Abidiyé	(Batha)

Vu les contraintes du temps, de l'insécurité au moment de l'étude et de la difficulté d'accès de certaines zones, et aussi vu l'importance de recueillir des informations assez complexes sur le foncier, la structure du pouvoir et les systèmes de production dans la zone, on a préféré approfondir nos connaissances à partir de quelques communautés importantes, au lieu de visiter le plus grand nombre de villages possibles. Nous avons pensé que l'échantillon des

communautés qu'on a contactées est représentatif de la plupart des systèmes de production dans la zone limitrophe du Parc. Il faut noter que les communautés des cultivateurs des terres sèches qui se trouvent dans le Guéra, doivent être visitées quand les conditions sont propices dans l'avenir.

L'équipe a été accompagnée sur le terrain par le représentant du Chef de Canton, M. Abdelmétalip Ali Fadel et par M. Djido Ali, qui nous ont servi de traducteurs, et nous ont introduit auprès des communautés.

La principale méthodologie utilisée par l'équipe sur le terrain a été les entrevues dirigées avec les Chefs de Village et leurs conseillers. Souvent ces réunions étaient élargies à tous les Chefs de famille de la communauté, considérée comme le Conseil de Village élargi, le Shora (voir Monographies des Villages en Annexe). En arrivant dans un village, on présentait d'abord le but de notre mission dans le cadre de la programmation de la deuxième phase du Projet de Réhabilitation du Parc National de Zakouma, puis nous exprimions que notre volonté de travailler de concert avec les populations limitrophes du Parc à l'avenir.

Le déroulement des entrevues a été établi à travers une structure formulé avant que l'étude n'a commencé, et consistait d'une première série de questions sur le site du village (par rapport aux autres villages et par rapport au Parc et la Réserve), la population, l'émigration et immigration, les groupes ethniques, la présence des écoles, charrues, charrettes, motos, puits et autres indicateurs socio-économiques. Ensuite les informations sur les activités principales de la communauté étaient recueillies pour les différentes saisons de l'année, y compris les données sur les liaisons entre sédentaires et transhumants (confiance des animaux pour la transhumance aux pasteurs, mise en place des ferricks, etc). Une importance a été attaché aux changements majeures que les villageois ont expérimentés dans leur vies.

Dans une deuxième période, l'historique du village était abordé, incluant les informations sur la fondation de la communauté, et la structure du pouvoir dans le village (Chef de Village, Shora, Maître des Terres, Maîtres d'Eaux, Maîtres de Pâturages, Imam), les relations entre la structure du pouvoir au niveau du village et celle au niveau Cantonale étaient explorées, ainsi que la manière de gérer l'accès aux ressources.

Cette ligne d'enquête nous a amenés à établir un croquis du terroir villageois avec les villageois, en traçant les limites du terroir et les ressources (points d'eau, forêts, mares, sites de pêche, etc) avec des bouts de bois, des pierres et autres objets. Une fois cette carte établie, on a fait la

comparaison de l'état, l'étendue et la nature des ressources villageoises entre une époque antérieure de la mise en place du Parc et de la Réserve, et maintenant, en passant par les raisons pour les changements constatés. Pour les zones de pâturage sur les plaines de Marafi, Gara et Amrocho on a élaboré un croquis similaire pour mieux comprendre comment les membres des communautés voisins s'organisaient pour exploiter les ressources communs.

Ensuite l'entrevue a passé dans une analyse de l'impact de la mise en oeuvre du Parc et de la Réserve sur la vie des habitants. Une certaine importance a été mis sur les ressources amputées des terroirs des villages avoisinant le Parc et les communautés déplacées de la zone. Finalement une série de questions étaient posées sur les marchés que les villageois fréquentaient, et l'évolution des prix à travers quelques années. Pendant une dernière phase les villageois étaient invités à nous expliquer leur problèmes et leur propositions pour l'avenir, dans le contexte de savoir comment eux mêmes ils proposaient de travailler avec le Parc et la Réserve dans l'avenir. Dans quelques villages on a procédé ensuite à un entretien avec le groupement des femmes, " l'amsoubianiné", pour établir leurs activités et organisation à l'intérieur de la communauté, et de constater leur propre condition et difficulté de vie.

Ces entretiens avec les villageois nous ont pris normalement entre 6 à 8 heures du temps. Parallèlement à ces enquêtes une série d'informations sur les mercuriales et les surfaces cultivés autrefois et maintenant étaient recueillis par l'agronome de l'équipe.

Avant de passer sur le terrain au début de la mission, l'équipe a passé deux jours d'entretiens avec les autorités à Am-Timan, avec les chefs des services techniques. Ces entretiens étaient répétés à la fin du séjour au Salamat, pour avoir l'avis des responsables administratifs et techniques sur nos études.

3. MODE D'APPROCHE

Le mode d'approche de cette étude est fait selon quelques hypothèses, dont les plus importantes sont :

- a. Que les producteurs ruraux qui exploitent la zone tampon autour du Parc de Zakouma sont raisonnables: c'est à dire qu'il n'est pas dans leur intérêt de dégrader leurs ressources naturelles, dont ils dépendent pour leur mode de vie. S'ils dégradent leur milieu c'est pour une raison bien définie, souvent parce qu'ils n'ont pas d'autres possibilités. Le producteur dans cette optique

est considéré comme un être qui fait un choix sur la façon d'exploiter les ressources, qui, souvent, est bien conscient des dommages qu'il cause et qui connaît les effets des pratiques nuisibles.

- b. On considère que la conservation et la régénération des ressources naturelles doivent être faites dans l'intérêt direct des producteurs ruraux. C'est à dire, ce n'est pas seulement une question de promouvoir la conservation du Parc ou de la Réserve, mais surtout de préserver le mode de vie des producteurs habitant dans la Réserve.
- c. La philosophie de notre approche est que si les habitants ruraux vont accepter de conserver et régénérer leur milieu, il sera nécessaire que les actions de conservation portaient des conséquences directes sur leur vie quotidienne: la sensibilisation tout court ne mènera pas aux objectifs souhaitables.
- d. Ces conséquences peuvent être liées à la conservation à travers trois moyens:
 1. la compensation qui paie les producteurs ruraux pour des initiatives de conservation qui leur coûtent en termes de productivité à court terme (par exemple, la mise en défense des pâturages).
 2. l'identification et la mise en oeuvre des nouvelles ressources, ou l'augmentation de la productivité des activités qu'ils sont déjà en train de pratiquer.
 3. la distribution aux producteurs ruraux des bénéfices générés par la conservation (par exemple la répartition des revenus du tourisme dans le Parc).

Il est mentionné dans les Termes de Référence de cette mission que l'étude aura pour tâche: "de proposer des mesures pour appliquer une politique de développement et d'aménagement dans les zones périphériques afin qu'à moyen et long terme les populations riveraines la considèrent comme l'un des facteurs importants de leur développement". Ceci implique que les propositions à faire ne seront pas seulement des initiatives matérielles, mais aussi des propositions traitant de la gestion et de l'aménagement des ressources naturelles qui vont évoluer à travers la durée de la seconde phase du Projet de Réhabilitation du Parc de Zakouma, et même au delà.

Les objectifs de ces systèmes d'aménagement doivent être focalisés dans la conservation et de régénération les ressources naturelles d'une part, et d'augmenter le niveau de vie des

populations rurales de l'autre. Ceci veut dire que les propositions concrètes de cette étude doivent s'adresser à la gestion des ressources, en même temps qu'elles répondent aux besoins ressentis par les producteurs eux-mêmes.

Cela nous amène à une approche de l'identification des politiques d'aménagement et les besoins de la population locale à travers :

- a. une analyse des cycles économiques des systèmes de production qui sont utilisés dans la zone tampon: par les pasteurs transhumants, les agro-pasteurs et les cultivateurs.
- b. une analyse des changements majeurs éprouvés par les populations rurales dans leur vie, distinguant entre les changements liés à la mise en oeuvre du Parc et de la Réserve, l'évolution dans l'économie rurale, les faits climatiques, et les changements imposés aux communautés rurales à travers d'autres événements extérieurs (par exemple, la guerre).
- c. une analyse de l'évolution des ressources naturelles exploitées par les autochtones et allochtones de la zone tampon, c'est-à-dire l'eau, les forêts, la faune, les pâturages et les terres de culture. Cette évolution (d'augmentation aussi bien que de dégradation) doit être mise dans le contexte de la mise en oeuvre du Parc et de la Réserve, les fluctuations économiques, et les changements environnementaux.
- d. une identification de ce que les populations locales elles-mêmes considèrent comme leurs besoins. Ici il est important de distinguer entre les propositions qui effectivement découlent de la perception du monde rural, de ce que c'est que le "développement", c'est à dire des propositions d'interventions ponctuelles qui ont plutôt un aspect de don, et des propositions fondées sur les problèmes structurels de leur vie, et dont la solution prend un aspect plus soutenable et durable.

Cette approche nous fera identifier des propositions concrètes pour l'avenir, qui lieront une amélioration du niveau de vie des populations locales avec la réalisation des objectifs de conservation du Parc et de la Réserve.

Cela dit, il faut constater que la période durant laquelle nous avons passé sur le terrain, et la nécessité de couvrir une zone assez vaste et complexe, nous ne pouvons que faire des commentaires plutôt qualitatifs de la situation.

4. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

4.1 Présentation physique

La zone d'étude se limite à la zone tampon du Parc, autrement dit la Réserve de Faune du Salamat, qui couvre 12.000 km² entre les sous-préfectures d'Am-Timan et Abou-Deia.

L'écologie générale de la zone est fortement influencée par un système lacustre et fluvial. Le bahr Azoum, arrosant la partie Nord-Est de la Réserve, joue un rôle régulateur par des inondations annuelles précoces. Prenant sa source au Soudan, ce bahr alimente de nombreux cours d'eau et d'autres bahrs orientés NE-SO. Le bahr Azoum inonde périodiquement de vastes plaines alluviales, qui comportent une forêt presque pure d'acacias permettant l'exploitation de la gomme arabique. Cette plaine du nom de Al Garari longe une autre plaine non moins importante de graminées vivaces s'étendant jusqu'au bahr Sougne. Cette dernière plaine est divisée en zones de pâturages en saison sèche parmi lesquels les plus importants sont: Fana, Amrocho, Gara et Marafine.

La diversité des environnements physiques de la Réserve du bahr Salamat est composée notamment par les forêts d'acacias sur sols argileux profonds, les paysages herbacés à tapis haut et continu où se trouve la plupart des marécages, et enfin les forêts denses sèches.

Les deux types de forêts et les herbages se développent sous de nombreuses combinaisons, associant plusieurs espèces végétales. Ces habitats sont une base économique et écologique supportant l'ensemble des communautés humaines ainsi qu'une faune très diversifiée à la fois sahélienne et savannienne.

Ce mélange des communautés biotiques sahéliennes et de la savanne font du Parc/Réserve un système unique à travers la zone dite sahélienne. Cet ensemble se caractérise par des variations saisonnières de la viabilité de l'exploitation de la région.

L'ensemble Parc/Réserve est caractérisé par les éléments abiotiques suivants, largement décrits dans l'étude de développement intégré de la Région du Salamat (BIEP 1988) :

- a. La pluviométrie est très variable avec une moyenne annuelle de 800 mm. L'inondation de la zone est temporaire et d'intensité liée à la hauteur des précipitations. Des périodes sèches y sont récurrentes.
- b. La température conditionnant l'évapo-transpiration se trouve sur les minima moyen annuel de 26.9x et maxima de

35.1x. Les mois les plus chauds sont ceux qui précèdent ou qui suivent directement la saison des pluies. Les hommes et les animaux souffrent énormément de l'intensité solaire.

- c. L'altitude est très basse et les variations ne sont significatives qu'entre le Guéra et la région du Salamat avec une pente douce orientée NE-SO. Cette planitude de la région est particulière et très avantageuse à l'agriculture et à l'élevage.
- d. Le drainage conditionné par le système fluvial et lacustre dépend particulièrement de la succession des séries sableuses et des séries argileuses. Les sols sous acacias et les herbacés sont mal drainés tandis que les sols sous forêts denses sèches connaissent une infiltration rapide.
- e. Les sols lourds, différenciés dans leur structure et leur fertilité relative, ont une signification écologique toute particulière. Ils déterminent les choix agricoles et les modes d'exploitation des ressources naturelles.
- f. Enfin le feu, présent toute la saison sèche est un outil de modification profonde des différents paysages. Associé aux passages du bétail, le feu continue à influencer la physionomie générale de la région. Les feux de brousse deviennent un élément de contrôle très important compte tenu de l'aridité progressive de la zone. Leur utilisation accompagne toutes les formes d'exploitation des ressources naturelles: chasse, pêche, cueillette et pâturages.

4.2 La Faune de la Zone Tampon

Les sondages effectués (Mission Pfeffer, et SECA, 1986) décrivent suffisamment la richesse faunique de la zone d'étude. Près de 35 espèces de mammifères contenant quatorze ongulés sauvages et une avifaune de cent quatre espèces d'oiseaux ont été observés.

Trois traits très importants caractérisent cette faune.

- a. L'association imperceptible de formations sahéliennes et savanniennes sur le terrain permet l'observation d'espèces comme les autruches et de grands ongulés comme le buffle.

- b. La présence de nombreux oiseaux d'eau, parmi lesquels quelques espèces rares, témoignent de l'importance et d'une bonne distribution de zones humides. En plus les zones humides supportent une très grande biomasse animale et font l'objet de pressions très intenses depuis le déplacement des villages hors du Parc, tout particulièrement pendant les années sèches. Leur occupation est presque totale pendant la saison sèche avec la descente des transhumants.
- c. Les effectifs sont encore très importants et se sont reconstitués rapidement après la période d'occupation militaire qui a réduit considérablement la taille des troupeaux, particulièrement pour les girafes, les éléphants et les buffles. L'exploitation non-controlée affecte toujours les plus grands animaux, intéressants pour leur poids en viande et leur capture relativement facile.

Un autre attrait de cette faune est la présence d'espèces rares comme le Grand Koudou, et d'autres menacées loin de leurs zones de distribution normale.

En utilisant les sagaies et les harpons, les transhumants capturent cette faune à cheval, et les sédentaires en battant avec des chiens. L'utilisation des armes à feu, essentiellement des armes militaires correspond à la période de 1979 à 1984-85. Cette période est marquée par une exploitation commerciale ouverte des produits de chasse. La période 1963-1969 correspondait à une exploitation touristique. Les intérêts nationaux fortement appréciés durant la première période ont été suivis par un exercice intense des intérêts locaux pour la faune.

Les éléments biotiques et abiotiques sont sous l'influence directe de la crue et de la décrue des différents bahr qui arrosent les plaines. En particulier, le calendrier agricole des sédentaires tire avantage de ces rythmes avec la culture intensive du berbéré sur les sols argileux inondables et avec les cultures pluviales sur les sols sablonneux.

5. LES PRODUCTEURS RURAUX DE LA ZONE TAMPON ET LEUR ECONOMIE

Essentiellement deux systèmes de production humaine exploitent la zone tampon autour du Parc sont : les agro-pasteurs, et les éleveurs transhumants. Les agro-pasteurs sont plutôt sédentaires, et les éleveurs sont des visiteurs à la saison sèche.

Les agro-pasteurs peuvent être différenciés entre ceux habitant les terres sèches et ceux exploitant à la fois les terres inondées et sèches. Les premiers cultivent surtout le mil pénicillaire, le sorgho précoce, le sorgho simple et les arachides entre Mai/Juin et Septembre/Novembre. Souvent une importante partie de leur temps est confiée à l'élevage, et un sous-groupe de la famille partent en transhumance avec leur bovidés. Pendant la saison sèche soit toute la famille se consacre à l'élevage, soit une partie cherche du travail salarié dans les centres urbains comme Am Timam. La récolte de berbéré est très importante pour ces producteurs ruraux, et il y a une importante migration des terres sèches vers les zones humides en Février/Mars pour assister aux récoltes de berbéré.

Les agro-pasteurs qui cultivent les terres sèches et celles qui inondées font toute la gamme des cultures des agro-pasteurs des terres sèches, et en plus de cela, ils cultivent aussi le berbéré, qui est semé vers la fin des pluies (Septembre) en pépinière, répiqué en Octobre dans les bas fonds qui sont en train d'assécher, et récolté en Février/Mars. Eux aussi détiennent des animaux, et il y a des migrations importantes des communautés faisant ce système de production envers les plaines pastorales à côté de la frontière est du Parc de Novembre à Mai/Juin, où ils installent des campements, appelés ferricks. Souvent ils donnent leurs animaux aux pasteurs transhumants pour les amener au Sahel pendant la période des pluies, quand c'est difficile d'entretenir les bovidés sur les plaines inondées.

Les pasteurs transhumants viennent du Salamat aussi bien que du Batha et Ouaddai. Dans les bonnes années ils cultivent les céréales pluvieuses, mais l'élevage des animaux est leur activité principale. En Mai/Juin ils quittent les zones humides des bas fonds du Bahr Azoum, Bahr Bola, Bahr Salamat, et la zone lacustre de lac Iro et montent vers les pâturages sahéliennes au nord, où ils passent quatre mois. En Octobre/Novembre ils redescendent vers les zones inondées et transhumant jusqu'à la frontière de la RCA (Voir Monographie Transhumance).

5.1 Population

La population sédentaire qui habite dans la zone tampon autour du Parc est de très faible densité: entre 2 à 2.2 habitants par km² (BIEP 1988). La population totale des 32 villages qui devaient faire partie de cette étude ne doit pas dépasser 20.000 habitants. Même si le taux d'accroissement de la population est estimé pour la région du Salamat à 2 à 2.5% par an (BIEP 1988), il faut constater qu'un fort taux d'émigration des villages (dans plusieurs villages, la moitié de la population), ce qui veut dire que probablement la population est statique ou en très légère augmentation. Pour la zone tampon, il n'est pas possible

d'estimer le nombre des personnes qui s'y rendent chaque année pendant la saison sèche. Néanmoins, comme les autres parties du Salamat, ces mouvements de population sont importants: le BIEP (1988) estime que jusqu'à 70.000 personnes, sur une population régionale totale de 143.214, arrivent dans la région du Salamat chaque année, essentiellement pour faire paître leur bétail, et pour assister à la récolte du berbéré. Ces mouvements sont probablement d'une importance particulière pour la zone tampon autour du Parc à cause de sa richesse en pâturages et des cultures du berbéré sur les plaines inondées.

5.2 Les groupes ethniques

Parmi les villages que nous avons visités, la grande partie est arabe, leurs habitants appartiennent aux clans Salamat, du canton du Salamat dont le capitale se trouve à Am-Timan (autrefois à Djouna, à l'est du Parc). Les fractions des clans Salamat que nous avons trouvées dans les villages visités étaient (voire Monographies en Annexe pour les plus amples informations):

Oualad Batié	Oualad Abdao
Oualad Al Ouane	Oualad Moussa
Djimélat	Maraité
Oumran	Beni Hissein
Oualad Main	Magadamié
Rechidié	Cherafa
Oualad Nasser	Oualad Amir
Oualad Birguit	Saadné
Salmanie	Billala
Alouné	

C'était seulement dans une communauté (Djouna), qu'on a rencontré des allochtones installés depuis la sécheresse de 1984-85. Ce sont les "Moubi", ressortissants de Mangalmé dans la Préfecture de Guéra, et qui habitent leur propre quartier dans le village.

A Bonn, dans la partie sud-ouest du Parc, les habitants sont de l'éthnie Goula, et se disent des Goula-Bonn. Ils font partie du grand groupe Goula qui habite la zone de Bonn-Ibir-Zan, et le territoire entre le sud-ouest du Parc et le Lac Iro.

Les transhumants qui visitent la zone pendant la saison sèche sont également des arabes, issus surtout des clans Missirié Rouge et Missirié Noire du Batha, les Hawazmé du Ouaddai, les Salamat d'Am Timam même, les Mahamitt d'Abéché, et les Abijié de Batha (voire les Monographies en annexe pour les plus amples détails).

5.3 La structure sociale

L'unité de base sociale dans la zone est la famille étendue, c'est à dire les parents et leurs fils mariés qui habitent ensemble. L'eclatement de ce groupe a lieu surtout au moment du décès des parents, mais il n'est pas rare de trouver des frères mariés qui habitent ensemble. Le mariage est patrilocal. Chacune de ces familles fait partie des fractions des clans qui habitent les villages, c'est à dire les Oualad (qui veut dire "fils" en Arabe) Batié, Oualad Abdado etc. La plupart des villages contiennent les fractions de plus d'un clan, et en plusieurs cas ces fractions de clans sont organisées en quartiers, chacune avec son chef.

Les chefs de village représentent normalement la fraction du clan "fondateur" du village, qui gère les affaires de la communauté à travers un Chora - un conseil du village - où les chefs de fraction/quartier sont représentés, l'Imam (normalement un des chefs de fractions), quelquefois un secrétaire. Ce Chora est le conseil restreint de la communauté, qui peut être élargi en cas de besoin (ventilation des politiques administratives, etc) à tous les chefs de famille de la communauté. Il faut ajouter à cette description un peu idéaliste de la structure des communautés que nous avons rencontrées les grandes différences dans l'efficacité de ces structures et leur organisation: les grands villages qui sont en train d'augmenter en population, surtout à cause de leur richesse en champs de berbéré (par exemple Khach-Khacha), sont caractérisés par une faiblesse d'organisation en matière de quartiers, chefferie de fractions, etc.

Les Chefs de Village sont désignés par le Chef de Canton, et leur position est héréditaire. Dans le Canton du Salamat - à qui la plupart des villages visités appartiennent - les liaisons entre le pouvoir cantonal et les villageois sont assez importantes, comme la description du système foncier et du système d'accès aux ressources ci-dessous le montrera.

Au delà du système de chefferie existant dans les villages, on trouve assez souvent une association de femmes "l'ansoubiane". La présidente de ces organisations provient habituellement du clan fondateur de la communauté, ou des familles chefs des fractions des clans. Leur position est héréditaire, et il paraît que la création de ces organisations remonte à loin. Dans de rares cas, on trouve aussi des organisations des jeunes, mais ces organisations ont été fondées plus récemment. L'organisation des femmes responsable de l'accueil des étrangers, des fêtes, et souvent fait des cotisations pour aider les vieilles personnes et les malades du village. Dans plusieurs cas, les femmes ont des caisses communautaires, et cultivent un champ communal.

Les organisations des jeunes s'occupent souvent de travaux collectifs (aménagement de mares, puits).

La structure des villages Goula (nous n'avons pu qu'en visiter un seul) présente une organisation diverse. Le pouvoir dans ces communautés est nettement divisé entre les clans responsables pour les affaires administratives, et ceux responsables pour la gestion des ressources, si bien que le chef de terre, chasse, pêche est différent de celui responsable pour les impôts, la ventilation des politiques administratives etc. A Bonn, il semble aussi qu'une autre clan avait la responsabilité des affaires religieuses, mais nous ne savons pas si cette responsabilité se limite à la religion islamique, qui est en train de convertir la plupart des habitants animistes. La responsabilité de faire les sacrifices et les autres rites associés avec leur génie coutumière "Margay" pour les pluies, les récoltes, les chasses collectives, incombe aux responsables du clan qui gèrent l'accès aux ressources, et il semble fort probable que ce clan soit fondateur de la communauté.

La structure des clans des éleveurs transhumants qui visitent la zone chaque année est semblable à celle des villageois. Les chefs de canton dans leur zone d'origine (voir ci-dessus et les monographies en annexe pour les détails) ont chacun choisi un représentant qui est installé en permanence au niveau d'Am-Timan pour représenter leur intérêts et percevoir les impôts. Ces représentants sont en contact permanent avec des chefs de fraction qui sont sur le terrain dans les ferricks. Ces sous-chefs des fractions ont à leur tour des familles avec lesquelles ils font paître leurs troupeaux pendant l'année. Selon les responsables à Am-Timan, ces groupes sont assez stables, et ils se concertent soit au niveau des représentants des chefs de canton (et avec le chef de canton du Salamat) soit entre eux assez souvent, et surtout lors de campagnes de vaccination organisées par l'administration et le service d'élevage.

5.4 Le Régime Foncier

L'accès aux ressources naturelles dans le Canton du Salamat, aux alentours du Parc dépend des chefferies traditionnelles. Normalement, c'est le Chef de Village, qui est responsable, du partage des terres cultivables. Dans la plupart des cas, ce pouvoir s'étend seulement sur les terres inondables qui sont exploitées pour le berbéré, et ce pouvoir est confié au chef de village par le Chef du Canton. Ce partage est fait par "corde" (2 cordes= 1 hectare), et en plusieurs endroits il est accompagné par un "cadeau" au chef (1.000 F.CFA). On a aussi trouvé que les champs de berbère pouvaient être vendus (8.000 - 10.000 F.CFA par hectare), loués (2.000 - 3.000 F.CFA par

hectare, par an), et que la production pouvait être hypothéquée avant la récolte.

Pour le partage des terres à l'intérieur des communautés, le Chef de Village peut agir selon son gre: pour les champs attribués aux étrangers (par exemple, lors des arrivées des cultivateurs du nord après la sécheresse de 1984-85), la permission de s'installer vient du Chef de Canton, qui attribue un village à l'étranger, et ce dernier doit payer une redevance. Les terres sont confiées aux familles et à l'intérieur des familles au le chef de l'unité. Les femmes et les hommes peuvent tous avoir des champs.

Pour le partage des champs pluviaux, l'organisation est moins évoluée, et dans la plupart des communautés, les familles peuvent cultiver leur champ de mil penicillaire, de sorgho pluvial, d'arachides etc, où ils veulent. Ni le Chef de Village ni le Chef de Canton ne perçoivent aucune redevance dans ces cas.

Dans certains villages, où le bétail est d'une certaine importance, il existe un contrôle assez poussé des pâturages, et les zones pastorales sont bien définies à l'intérieur du terroir villageois, où il est défendu de cultiver. Ces zones de pâturages sont gérées par les Maîtres des Pâturages, issus soit des familles fondatrices, soit des familles des chefs des fractions des clans à l'intérieur des communautés. Mais ce pouvoir ne s'étend pas à l'extérieur de la communauté: les étrangers éleveurs ne demandent pas la permission ni aux Chefs des Villages, ni au Chef de Canton pour amener leur bétail dans la zone.

Ceci veut dire qu'on assiste actuellement à trois sortes de système foncier sur les ressources naturelles de la zone tampon:

- a. La propriété privée sur les champs, pendant leur exploitation, qui est soutenu par le Chef de Canton et le Chef de Village. Cette propriété s'étend jusqu'aux chaumes qui sont vendus dans certains cas pour l'alimentation du bétail.
- b. La propriété communautaire des pâturages et des jachères des champs qui sont gérés par les Maîtres de Pâturages dans les communautés où ces structures existent. Mais ce système existe seulement à l'intérieur de la communauté: la propriété est ouverte aux éleveurs transhumants. Il est important ici de faire référence à l'ensemble pâturage/point d'eau, qui valorise le fourrage pour le bétail. Si le point d'eau est naturel (bahr, mare) il est ouvert à tout le monde. Si, par contre, il est

entretenu par la communauté, son exploitation est gérée par le village, ou les individus qui ont fait le travail. Le contrôle des points d'eaux devient ainsi un point stratégique pour le contrôle de l'accès aux pâturages.

c. La propriété étatique. Comme partout en l'Afrique francophone, l'état est moralement le propriétaire de toutes les ressources naturelles, et accorde un droit d'utilisation des terres à ceux qui habituellement les exploitent. Ce point est souvent flou, et est interprété le plus souvent dans le domaine de l'agriculteur: c'est à dire un champ est la propriété de celui qui l'exploite. Pour les pâturages, les eaux et les forêts, leur gestion revient à l'état. Il est important de soulever le pouvoir moral de l'état dans le contexte des ressources utilisées dans la zone tampon aux alentours du Parc. L'état en effet gère directement les ressources du Parc, et a la responsabilité de contrôler la chasse, la cueillette, la pêche et les pâturages dans la Réserve. Cela veut dire que les villages n'ont aucun droit de contrôler l'accès aux pâturages à l'intérieur de leurs terroirs coutumiers, ni dans les zones où ils font paître leurs propres animaux: les transhumants eux-mêmes réclament les pâturages et les points d'eau qu'ils considèrent comme propriété de tous les Tchadiens.

5.5 L'utilisation passée et actuelle de la zone tampon

Un certain nombre de traits caractérisent l'utilisation de l'espace et la vie sédentaire et pastorale pendant la période précédant l'établissement du Parc. Ce sont:

- a. une distribution normale des villages ;
- b. une absence quasi-totale des forces du marché ;
- c. une humidité relative de la zone favorisant une propagation générale de la mouche tsé-tsé ;
- d. les effectifs d'animaux sauvages étaient très élevés et très diversifiés ;
- e. l'ensemble des sites productifs était exploité par une population non moins importante, mais plus dispersée;
- f. la gestion des ressources naturelles était socialement contrôlée par les chefs de canton, les chefs de terre et les maîtres d'eau. Leur pouvoir était reconnu et par les résidents et par les étrangers (voir monographie des villages).

La préfecture du Salamat qui venait d'être créée, n'avait pas encore de pouvoir central, ce qui donnait une certaine importance à l'organisation sociale clanique du village.

On peut également penser que l'exploitation des ressources naturelles était plutôt orientée vers la consommation domestique.

5.5.1 La cueillette

La cueillette avait une importance particulière et les produits de cueillette, graines et tubercules sauvages étaient abondants: chinguil, trokbalé, absalé, la gomme arabique, le gourdalé, le riz sauvage ou krebs, le baché, les grains de balanites qui servaient à la production d'huile et à la pêche. Les terroirs au sud du Parc exploitaient le karité. Parallèlement à la cueillette, d'autres activités étaient menées : la récolte du miel, la chasse et la pêche. La cueillette était essentiellement une activité de saison sèche, de novembre à mai, et touchait toutes les couches de la population : femmes, enfants et hommes.

Le miel était apprécié par toutes les populations vivant dans la zone. Il était consommé en pâte avec du sésame, base de la nourriture pendant la période de pêche, ou il était vendu sur le marché, le litre à 400 F.CFA. Pour les populations idolâtres, le miel pouvait être transformé en alcool. La récolte du miel se faisait autour et dans les termitières. La récolte du miel sauvage se fait à l'aide de bûches de paille allumées, dont la fumée chassait les abeilles et occasionnait parfois des feux de brousse à cette extraction traditionnelle.

La récolte des produits de cueillette importait une recherche simple des plantes sur le terrain, l'ensemble de ces produits appartenant aux zones sèches de savane arborée. A cet effet, la mise à feu de la brousse ne devait intervenir qu'après une récolte substantielle.

Cette période de production maximale, de novembre à fin janvier, était suivie d'une mise à feu presque indispensable pour permettre l'exercice de la chasse des grands ongulés sauvages et provoquer déjà la repousse des graminées vivaces. Les terroirs au centre et au sud du Parc étaient particulièrement riches pour la cueillette.

La distribution des forêts à acacias est claire sur le terrain. Deux zones sont particulièrement importantes : la plaine Al Garari et les plaines vers le village de Bonn. Deux espèces sont exploitées correspondant à deux qualités de gomme : l'Acacia senegal, et l'Acacia xanthophloea. Bien que la vente de

la gomme arabique soit de plus en plus une activité économique marginale, son exploitation à une époque donnée générerait des revenus assez importants pour les sédentaires et surtout pour les transhumants. L'exploitation se faisait essentiellement en début de saison sèche. Lorsqu'il y a une forte demande, le cor

de gomme peut atteindre jusqu'à 500 F.CFA. En d'autres périodes, il se vend à moitié prix.

Les feux de brousse précèdent toujours l'exploitation de la gomme arabique et par conséquent, cette exploitation entraine en conflit avec les autres formes de cueillette. Du fait que les acacias occupent surtout des sols propices à la culture du berbéré, des conflits potentiels peuvent apparaître entre ces deux systèmes de production.

5.5.2. La pêche

La pêche était pratiquée par tous les sédentaires et n'intéressait pas les transhumants. A ce titre, la pêche avait une place de choix dans l'économie sédentaire et dans la sécurité alimentaire. Même les habitants des lieux dépourvus de ressources halieutiques, pouvaient se déplacer de loin pour avoir accès à la pêche. L'accès aux ressources halieutiques était contrôlé par les Mang sur l'ensemble des eaux du Salamat et par d'autres maîtres d'eau pour les eaux du Guéra - les produits de la pêche, non sujets à la "Zakhat" dans le Salamat de tradition islamique, étaient commercialisés par toutes les familles sédentaires. Avec le coton, le poisson constituait la base économique des communautés vivant autour du Parc. L'étendue des villages dépendait de la distribution des points d'eau permanents, les plus poissonneux se trouvant à l'intérieur du parc sur le Bahr Zakouma. La partie sud de la réserve, vers Djogo, n'était pas moins importante et méritait une répartition équilibrée des pêcheurs. Pour les terroirs situés de Bonn à Kiéké au sud du parc, la mare de Mamiam était d'une importance capitale.

La commercialisation du poisson favorisait une ouverture vers l'extérieur puisque le poisson était transporté sur le marché, tandis que le coton était acheté sur place.

Le départ des pêcheurs des terroirs du Salamat et du Guéra a profondément modifié les structures locales de gestion des ressources naturelles et a été certainement responsable de l'immigration des familles vers l'extérieur. Le droit de pêche sur certaines eaux à l'intérieur du Parc a fait l'objet de négociations entre les communautés villageoises et les autorités du Parc. Ces négociations n'ont pas abouti, les autorités du Parc estimant que la pêche se ferait au détriment de l'ordre du Parc et que la chasse pourrait y être associée. Certains lieux

de pêche le long du bahr Zakouma permettent aujourd'hui aux agents forestiers du Parc, mal payés et ne recevant presque pas leurs salaires, de survivre.

5.5.3. L'élevage

L'élevage était une activité secondaire à cause de la présence de la mouche tsé-tsé et de l'absence de service vétérinaire dans la région. Les épizooties, aujourd'hui contrôlées par les éleveurs eux-mêmes, étaient alors virulentes. La diversité des animaux domestiques était relativement faible, les moutons étaient presque inexistantes dans la région et les villages de Bonn ne s'adonnaient pas encore à l'élevage des bovins. La stratégie des habitants du Parc et de la Réserve du Salamat était de confier l'ensemble des troupeaux aux transhumants. On peut penser que l'émergence, chez certains clans Salamat, de transhumants professionnels vient de la nécessité d'amener les bovidés en dehors de la région de mai à octobre. Le résultat en est que la charge du bétail sur les pâturages était presque nulle.

Les transhumants qui ont toujours exploité la région étaient peu nombreux, leur occupation du terrain était précise. La progression actuelle vers le sud n'était pas encore obligatoire. Occasionnellement, la grandeur des troupeaux dans la région était limitée par les nombreuses épizooties, comme la peste bovine et la maladie dévastatrice la "fièvre aphteuse", dues à cause de la cohabitation avec les ongulés sauvages, porteurs de ces maladies. Seul le buffle peut être atteint par la peste bovine.

5.5.4. L'agriculture

En ce qui concerne l'agriculture, la culture du coton, introduite dans les années 30 et encouragée par les colons et plus tard par le Gouvernement tchadien, était suffisamment importante pour prendre en charge les besoins économiques des populations. Si elle pouvait être un poids en soi sur les terres, cultivées dans les séries sableuses et argileuses, elle éliminait l'exploitation intensive d'autres ressources naturelles pour le marché.

Les cultures pluviales, suffisamment diversifiées et la culture du berbéré, élargissaient l'éventail agricole des populations et renforçaient du même coup les ressources alimentaires. Les cultures pluviales, comme le sésame et le sorgho rouge, plantés dans des surfaces relativement petites avaient plus de chance de succès que le mil pénicillaire, fortement attaqué par les insectes suceurs et les oiseaux. Les échecs successifs avec le mil pénicillaire ont amené le paysan à abandonner cette culture

il y a près de huit ans, malgré sa valeur nutritionnelle et l'importance du marché. Parmi les céréales, la culture de berbéré était presque obligatoire pour la sécurité alimentaire et très intéressante pour le marché avec les transhumants et la ville. Le stockage du berbéré est facile, mais sa culture demande une main-d'oeuvre importante pour le repiquage et pour la protection contre les animaux et les oiseaux. La culture de l'arachide connaissait également un certain essor, supportée par le Gouvernement.

5.5.5. La chasse

Les produits de la chasse se vendaient très peu, l'accès pour tous étant garanti par un système de distribution collective de la viande. La viande était rarement stockée, sauf pour les transhumants, remontant vers le nord. Certains groupes ou clans, respectant une espèce particulière d'animaux comme leur totem, favorisaient de facto sa conservation. Ainsi, le céphalophe de Grimon est toujours épargné par les Djimelat; le Co de Buffon n'était chassé par les Goula Bonn que pour une cérémonie d'intronisation des chefs de terre qui devaient s'asseoir sur la peau de Co de Buffon pour les prières au Margay. L'éléphant n'était presque jamais chassé.

5.6. Evaluation de l'utilisation passée des ressources et des terroirs villageois

Les motivations qui animaient l'exploitation familiale de ces ressources variées, en dehors de la sécurité alimentaire, étaient les impôts, l'habillement, le thé, le sucre, l'huile et le savon. Pour les terroirs du Salamat, où les femmes ne sont pas spécialisées dans la poterie et la vannerie, ces produits devaient être achetés.

Même si la diversité de ces activités impliquait une contrainte sur la main-d'oeuvre, particulièrement pendant la saison sèche, la pression sur les ménages était relativement faible à cause de la richesse des ressources et de leur répartition sur le terrain.

La coopération inter-villageoise, qui se manifestait dans les différents campements saisonniers de pêche et de pâturages sous le contrôle des chefs et des maîtres d'eau, permettait l'accès à des ressources présentes dans d'autres terroirs.

Cette coopération inter-villageoise réglementait la période d'accès aux ressources, la durée de leur exploitation, et le respect des sites appartenant exclusivement à tel ou tel village.

L'absence de moyens destructeurs favorisait la régénération des ressources. La multiplicité des terrains de chasse et de pêche réduisait l'intensité de l'effort de l'exploitation et la pression sur certaines parties de la Réserve, en particulier la partie sud et les plaines de Gara, Fana, marafi et Am-ratio.

La connaissance des mouvements du gibier permettait son exploitation régulière, mais non meurtrière, surtout en période de disette. Du fait que l'alimentation des ménages reposait sur une multitude de produits de cueillette, consommés en même proportion que les produits agricoles, la sécurité alimentaire était acquise sans une augmentation importante de telle ou telle spéculation. En fait, dans certains cas, l'agriculture et l'élevage avaient moins d'importance que la pêche, la cueillette, la chasse et la récolte du miel. Ceci est particulièrement vrai pour les villages qui exploitaient les sites comme Mamiam, Siégé, et ceux exploitant les points d'eau dans le lit du Bahr Zakouma.

La circulation libre des transhumants et des sédentaires pendant toute la saison sèche favorisait des échanges commerciaux bénéfiques à tous, de sorte que tous les produits (cueillette, agriculture, élevage) étaient valorisés dans le contexte régional.

Cette période de maîtrise totale des terroirs et des ressources par les populations sous les contrôles effectifs de pouvoirs traditionnels organisés, était sans nul doute très favorable à la régénération des ressources par le biais d'un système de contrôle informel respecté par tous. La gestion locale des ressources était nettement moins intensive, excepté pour les plus gros villages et ceux ayant accès en toute saison aux marchés des grandes agglomérations comme Am-Timan et Sarh. Il n'empêche que cette période connaissait déjà des conflits entre les formes d'utilisation des terres, et des différences significatives entre les ménages quant à la stratégie à développer pour les terroirs ayant plus de richesses que d'autres. Ces stratégies différaient d'une année à l'autre selon l'échec des cultures, ou la perte du bétail (voir les superficies exploitées à l'époque).

5.7 Etablissement du Parc National et de la Réserve

Toutes proportions gardées, l'établissement du Parc et de la Réserve est intervenu dans un contexte très riche en ressources fauniques, en 1963. Le fait que le tourisme de vision et de chasse ait été possible seulement deux ans après l'installation des infrastructures à Am-Timan et à Tinga révèle que les systèmes de production à l'époque n'avaient pas encore entamé le potentiel et le développement de la faune de la région.

L'établissement du Parc National et les changements survenus quelques années après ont profondément modifié le fonctionnement écologique et économique de la zone tampon.

Au niveau des changements survenus, on note :

- a. l'arrêt total de la culture du coton et de l'arachide, source lucrative des sédentaires ;
- b. les armes de chasse devenaient plus sophistiquées et plus meurtrières, avec la distribution d'armes à feu aux transhumants en 1969, qu'ils ont gardé jusqu'en 1984 ; ensuite avec l'occupation progressive du Parc et de la Réserve par la Rébellion, pendant la même période ;
- c. un assèchement progressif des mares à partir de 1985.

L'historique du Parc et de la Réserve peut être retracé comme suit :

- a. Le système a été légalement mis sur place en 1963, suivi du déguerpissement de 9 villages et d'une population de près de 2.700 personnes.
- b. La Direction du Parc est arrivé à mettre en place une infrastructure touristique dont l'exploitation a commencé en 1965. A partir de 1968, les touristes s'y rendaient directement par avion, alors qu'au paravant ils venaient par convoi de véhicules, en passant par Am-Timan. Cette situation a diminué les bénéfices économique de la ville d'Am-Timan provenant du tourisme et ainsi l'intérêt de la population.
- c. La situation s'est dégradée à partir de 1969 et la Direction du Parc est partie définitivement le 15 mai 1975. La rébellion s'est installée confortablement dans le Parc et les agents forestiers ont été obligés de se rétirer en 1979. L'administration a chassé les animaux pour leur viande et l'ivoire afin de payer les salaires.
- d. La reprise des activités s'est fait timidement à partir 1984. Le Parc n'a presque pas de direction, ni de ressources. Les infrastructures sont délabrées et les militaires sont toujours dans la région. Après plusieurs travaux d'évaluation, la conservation active du Parc commence en 1989 sous la direction actuelle.

En résumé, de 1963 à 1969, le nombre des animaux sauvages est le plus élevé, leur stabilité la plus grande. De 1969 à 1984, certaines espèces disparaissent, particulièrement le buffle et

les éléphants, chassés par les militaires, les giraffes et les autres grandes antilopes abattues par les nomades.

La période de 1985 à 1989, est moins désastreuse pour les animaux et plus de soins sont portés à la conservation du Parc et de la Réserve. Les nombre actuel des animaux est comparable seulement à celui des années 78-79, selon le témoignage des agents forestiers et des sédentaires. Le niveau de la protection s'est élevé, depuis 1989, grâce par une augmentation des effectifs des gardes, encore faibles, comparés à la période 63-69, période pendant laquelle leurs conditions de vie étaient nettement meilleures.

Si la chasse (entendre braconnage) à l'intérieur du Parc est presque nulle pendant la saison sèche, la chasse dans la zone tampon par contre par des militaires, est considérée jusqu'ici comme très active.

5.8. Evolution du commerce des produits de chasse

La période de relâchement de la conservation du Parc correspond à une flambée des prix des produits de chasse.

En 1981, le kilo de viande boucannée des antilopes se vendait à 250 F.CFA à Am-Timan contre 600 F.CFA/Kilo en 1986, période où l'acquisition des armes n'était plus contrôlée. Les petites antilopes, normalement chassées pour la consommation domestique, se vendaient à 1.250 F.CFA la pièce complète.

Les défenses d'éléphants se vendaient à 2.500 F.CFA/kilo pour deux petites pointes moyennes de 7 kgs, poids acceptable minimum, tandis que les grosses pointes étaient cédées à 6.000 F.CFA/kilo. Les petites pointes étaient particulièrement demandées par les artisans locaux de N'Djaména.

Les peaux de panthère vendues comme souvenirs, intéressaient surtout les militaires étrangers et les commerçants du Soudan. La peau d'une panthère adulte se vendait à 50.000 F.CFA contre 35.000 F.CFA de nos jours.

La peau de varan atteignait 500 F.CFA contre 300 F.CFA sur le marché actuel. Cette baisse est associée à la chute de la monnaie soudanaise, dévaluée au milieu des années '80.

Les peaux de crocodiles intéressaient les acheteurs venant de la RCA et du Nigéria. Une peau d'une largeur de 100 cm se vendait à 4.000 F.CFA. La chasse aux crocodiles, après avoir épuisé le stock du Parc et de la Réserve, se fait de plus en plus vers Haraze au sud-est. Par conséquent, les lieux de vente ont été

d'activités de la part des agro-pasteurs et pasteurs transhumants; une affaiblissement des pouvoirs traditionnelles de gestion des ressources (qui néanmoins persistent); une grande augmentation dans le nombre d'animaux qui traversent la zone tampon chaque année. En ce qui concerne les objectifs visés par cette mission socio-économique, ces changements sont présentés sous forme de constats clés, qui figurent dans la section suivante.

6. LES CONSTATS

6.1. Constat 1

Les liaisons entre le Parc et les communautés locales sont caractérisée par la méfiance, et en général, les villageois ont de la peine à imaginer comment ils peuvent arriver à travailler avec le Parc/Réserve dans l'avenir.

En dehors des communautés qui sont limitrophes du Parc (c'est à dire Bonn, Djerat, Kieke, Ambarhaj), les villages n'ont pas eu des missions de sensibilisation sur les buts et la nécessité du Parc/Réserve. Par contre, deux ou trois fois par an les Agents du Parc aussi bien que les agents forestiers, leur rendent visite habituellement que pour les amender.

Pour eux, le Parc et la Réserve sont là pour l'administration (voir pour les blancs); quelquefois ils nous ont dit que le revenu généré par le tourisme de vision était destiné au financement de l'administration.

Néanmoins, les habitants en lisière du Parc ont reconnu que le Parc est là pour la sauvegarde des animaux, et ils sont prêts dans l'avenir à assurer la surveillance de leur propres terroirs afin d'empêcher le braconnage et d'autres dégâts.

Les transhumants se sont plaints des amendes infligées par les agents du Parc. Il n'y pas eu aucun contact entre le Parc/Réserve et les représentants des transhumants basés à Am--Timam depuis la mise en place du Parc. Ces représentants sont là depuis les années '50.

6.2. Constat 2

Les villageois reconnaissent certaines valeurs du Parc. Par exemple, autrefois, ils étaient en compétition avec les transhumants pour la cueillette, tandis que maintenant, que ces derniers ne viennent plus, ils sont assurés d'un accès plus libre. Ceci leur est surtout profitable en période de sécheresse.

Dans certains villages (Bonn), ils ont reconnu que l'ouverture des pistes facilite l'accès au marché, et le fait qu'ils ont bénéficié des postes salariés dans le Parc. De plus, ils reconnaissent que si des touristes visitent les communautés limitrophes ils dépensent pour le miel, l'huile, les chèvres, et, à Bonn, pour les vanneries et l'artisanat.

Tout particulièrement, ils ont reconnus la valeur de l'accès contrôlé aux produits de la cueillette (bois de construction, paille pour les toits) et des pêcheries dont ils jouissaient

dans les premières années de la mise en place du Parc (sous la direction de M. Anna). Cet accès est fermé après un court essai de deux ans) à cause des problèmes de contrôle. Ceci leur a laissé l'idée qu'il est possible d'avoir accès à ces ressources, peut-être dans l'avenir.

6.3. Constat 3

Les communautés limitrophes, et évidemment les villages qui sont déguerpis du Parc (on estime à 2.500 personnes, habitant 9 villages), sont très frustrés de ne pas avoir accès aux ressources qu'ils exploitaient dans le passé. Ces ressources effectivement étaient utilisées par des producteurs ruraux (à part les transhumants) habitants dans un rayon de 30-40 km du Parc, et constituaient une grande utilité surtout dans les années de disette. Par exemple, en 1984-85 quelques communautés ont estimé qu'elles se sont nourries de produits de cueillette pendant 4-5 mois.

Habituellement, les producteurs ruraux se rendent dans les campements de pêche, chasse et cueillette pendant deux à trois mois en saison sèche.

Autrefois, ils étaient des éleveurs-chasseurs-pêcheurs-cultivateurs. Maintenant, on a remarqué une grande spécialisation dans leur vie: vers le berbéré d'une part, et l'élevage d'autre part, ce qui veut dire que la diversité de leurs activités économiques est beaucoup réduite.

Cette spécialisation a été dirigée - surtout pour les sédentaires - sur le berbéré: selon nos enquêtes préliminaires on estime que la surface réservée à cette culture, dans les communautés avoisinant le Parc, a doublé ou même triplé. Cela a pour conséquence que les points d'eau sur les plaines inondables ont été entourés par des champs, au lieu de forêts d'acacia (gomme arabique).

6.4. Constat 4

On a constaté que l'émigration dans les communautés sédentaires est d'un assez haut niveau (50% de la population). Depuis 25 ans, des familles entières se sont déplacées progressivement, surtout vers le RCA. Aussi, chaque année, on assiste à un exode rural des jeunes temporairement. Dans plusieurs villages, on a constaté qu'il y a un grand nombre de ménages gérés par les femmes, si bien que les organisations féminines "l'amsoubiané", ont un rôle à jouer dans la gestion des ressources communautaires. Le représentant du Chef de Canton a estimé qu'actuellement il y a plus de ressortissants du Salamat à l'étranger que dans le préfecture du Salamat.

6.5. Constat 5

Les transhumants nous ont expliqué qu'avant l'établissement du Parc, il y avait peu d'animaux, et que la culture, à cette époque, était plus importante dans leur économie que l'élevage. A cette époque, ils cultivaient (dans leur zone d'origine, c'est à dire le Batha, Ouaddai) non seulement les cultures pluviales de mil pénnicillaire, sorgho, etc, mais aussi le berbéré dans les mares pendant les bonnes années.

Ils constatent aussi que, depuis 1959, les troupeaux ont commencé à s'agrandir, suite à l'introduction de produits vétérinaires qui leur a donnée effectivement accès aux riches pâturages au sud du Parc dans les alentours du lac Iro, et dans le Moyen Chari jusqu'à la frontière avec le RCA. Récemment, l'événement le plus important du point de vue du Parc et de la Réserve a été la sécheresse de 1984-85. A cette époque, les récoltes dans leurs zones d'origine, ont été minimales, si bien qu'un bon nombre d'agro-pasteurs sont devenus des éleveurs transhumants professionnels, et toute la famille maintenant est en transhumance. En même temps, un nombre important de ces familles se sont déplacés dans le Salamat pour cultiver : parmi elles, un certain nombre s'est installé à l'intérieur de la Réserve.

Pour donner une estimation de l'augmentation du nombre d'animaux qui descendent sur le Salamat chaque année, citons le Service d'Elevage qui estime que dans les années '70, environ 60.000-80.000 bovidés traversaient la zone: de nos jours ce chiffre est monté à 400.000 - 500.000. Un important nombre de ces bovidés passent dans les plaines d'Amrocho, Gara, Marafine et Sougne à côté du Parc entre novembre et février.

Les éleveurs se plaignent partout du manque d'eau qui les obligent à laisser derrière eux des pâturages importants, le prix du natron qu'ils sont obligés d'acheter le long de la saison sèche, du manque de produits vétérinaires.

6.6. Constat 6

Un des constats les plus importants faits par l'équipe a été qu'autrefois il existait des structures de contrôle bien définies et efficaces, qui géraient l'accès aux ressources soit au niveau des villages, soit au niveau des pâturages que les villageois partageaient avec d'autres communautés et les transhumants. Il existait également des liaisons importantes entre transhumants et sédentaires à travers la gestion des animaux par les transhumants, le troc de produits laitiers contre des céréales, les services de transport.

Bien que des liens existent parfois encore au niveau économique, le lien socio-politique entre ces deux groupes (sédentaires et

transhumants) est maintenant tenu: en effet les transhumants considèrent que les pâturages sont pour tous les Tchadiens, et les communautés locales, qui expriment un vive volonté d'aménager l'accès à ces ressources, n'ont aucun pouvoir d'empêcher l'arrivée des bovidés soit dans leurs propres terroirs, soit dans les pâturage communs.

7. LES REQUETES DES VILLAGEOIS

Il est à constater que les propositions des producteurs ont été souvent comprises comme "don" que les habitants voyaient "parachutées" dans leurs communautés par l'état, un bailleur de fonds, projet, etc, destinées à leur fournir un matériel de roulement toujours complet. Ce type d'intervention ponctuelle est loin d'être compatible avec la mise en place éventuelle d'une méthode de gestion plus rationnelle de l'espace régional, qui doit concilier la conservation avec un réel développement dans l'avenir des habitants locaux.

Mais cela dit, il est importante de lister ce que les villages désireraient:

Pour les sédentaires:

1. Les puits;
2. Les écoles;
3. Les dispensaires;
4. Les charrues;
5. Les charrettes.

Pour les transhumants:

1. Le natron;
2. L'aménagement des mares tout le long de leur routes de transhumance;
3. Un abattoir;
4. L'accès au grain à un prix abordable aux moment de leur arrivé à Am-Timam (octobre-novembre).

En disant que ces requêtes rapprochaient souvent à une mentalité de "don", on ne veut pas dire qu'il n'y avait pas, à l'intérieur de ces souhaits, des réels besoins. Il semble sans doute vrai, par exemple, que la manque d'eau est un contraint fondamentale, et que les éleveurs dépensent une somme d'argent importante pendant la saison sèche sur le natron.

On voudrait par contre soulever le fait que les habitants ruraux souvent avaient de la peine a concevoir, soit leur contribution à la mise en oeuvre des tels initiatives, soit le suivi nécessaire pour que ces tentatives les amènent des bénéfices durables. Le constat a été déjà fait qu'ils ont eu aussi de la peine à lier leurs propositions à une intégration de leurs

activités avec le travail du Parc, ce qui nous a amenés à proposer une approche plus prudent pour la mise en oeuvre des interventions concrètes, qui est présentée dans la section suivante.

8. LES PROPOSITIONS DE LA MISSION

Si l'objectif du Parc et de la Réserve à long terme est de responsabiliser les populations limitrophes pour qu'elles considèrent le Parc et la Réserve comme des facteurs importants de leur développement. Il est nécessaire que ces mêmes populations soient impliquées dans la gestion et l'utilisation des ressources à l'intérieur du Parc aussi bien que dans la Réserve. Ceci implique leur participation en même temps à la planification et à l'exécution du projet, d'où elles verront une réelle implication du Parc dans leur vie.

Le point d'intégration et d'engagement entre le Parc/Réserve et les populations limitrophes et avoisinantes se trouve au niveau économique. Il est nécessaire d'aider ces populations à trouver leurs propres possibilités de développement, qui permettra de promouvoir des actions écologiques liées à leur vie quotidienne.

Cette approche met un accent particulier sur les structures et les organisations inter et intra communautaires, et le rôle qu'elles jouent vis-à-vis des rapports entre les communautés et le Canton, avec le Parc/Réserve et avec l'administration. Si les responsables locaux ne sont pas responsabilisés, s'ils n'ont pas le pouvoir de gérer et de contrôler l'accès aux ressources et leur exploitation dont dépend leur vie, il sera difficile d'imaginer une intégration possible entre les objectifs du Parc et celles des communautés locales.

Vu la nature des contacts entre producteurs locaux et le Parc/Réserve, ainsi que le caractère d'imposition de ces contacts, il est nécessaire dans un premier temps de créer des relations en démontrant une retombée réelle des ressources du Parc. C'est dans cet optique que la mission propose que l'accès saisonnier aux produits de cueillette, paille, bois de construction et pêche à l'intérieur du Parc, soit donné, sous une forme bien contrôlée, à certaines communautés, comme dans les premières années de l'administration du Parc par M. Anna.

Mais ceci implique un choix de communautés qui auront cet accès, et surtout la capacité du projet à définir une structure de gestion à l'intérieur des communautés pour gérer et contrôler cet accès. Cette mission a pu établir l'existence de structures d'organisation à l'intérieur des communautés dans la zone tampon (y compris avec les éleveurs transhumants), et, en plus, a pu faire une légère évaluation de leur efficacité. Néanmoins, il reste beaucoup à faire avant qu'on ne puisse identifier les structures et les organisations capables de jouer un rôle dans

le développement et la conservation de la zone tampon.

Dans ce contexte cette mission propose qu'un travail préalable - d'un volet de "gestion participative" - soit mis en oeuvre pour identifier, évaluer et soutenir les structures viables y compris leurs sites, leurs pouvoirs et leurs responsabilités. Ce volet aura la même durée que le Projet de Conservation de l'Environnement dans le Sud-Est du Tchad, c'est-à-dire une durée de quatre ans, et va évoluer de manière progressive vers une réelle prise en charge par les populations locales de la gestion, du développement et de la conservation de leur milieu.

8.1. Programmation

Il est envisagé que la première année de ce volet sera consacrée aux recherches, aboutissant à une série de projets concrets. Ils serviront pendant la seconde année d'outils pour évaluer la capacité des communautés à s'organiser autour d'une initiative de développement. Sur les résultats de ces essais, il sera possible d'envisager une série d'interventions plus importantes dans la Réserve. La réussite de ces interventions sera assurée par l'effet "tache d'huile", mais également parce que le projet aura une analyse approfondi des structures compétentes dans les communautés, qui jusque là n'ont pas été contactées. Pendant la dernière année de cette initiative, il sera important que le projet établisse une méthodologie d'approche qui pourra être étendue aux autres parties du Salamât, voir intégrée au Plan Régional de Développement (BIEP 1988).

8.2. Analyse des structures actuelles

Il a été constaté lors de la mission sur le terrain qu'il existe dans les communautés locales et chez les transhumants des structures assez évoluées qui les représentent.

Il est nécessaire que le projet de réhabilitation du Parc travaille avec ces structures des communautés dans la zone tampon, pour mettre en oeuvre une politique d'intégration, qui prenne en compte les activités du Parc/Réserve et le développement des communautés rurales.

Même si la mission socio-économique a pu cerner l'importance et l'existence de ces structures à l'intérieur des communautés il est nécessaire d'approfondir cette connaissance des compétences de ces structures de gérer et contrôler des ressources. Il a été constaté lors de la mission que les structures d'organisation communautaires en ce qui concerne leurs capacités à maîtriser les actions de leur communauté sont très différentes. Ceci implique une période de recherche beaucoup plus fine, pour l'analyse assez précise des liaisons-clés entre les actions individuelles et les structures communautaires coutumières aussi

bien que des nouvelles structures administratives. Parmi les plus importants aspects de ces liaisons, il y a :

- * Les caractéristiques des règles d'ouverture et de fermeture d'accès aux ressources naturelles.
- * La potentialité de pénaliser, soit les membres des communautés, soit les étrangers, qui ne respectent pas les règles.
- * La possibilité de dédommager un producteur si quelqu'un n'a pas respecté les règles.
- * La capacité de promouvoir l'organisation des initiatives collectives et de prendre en compte les actions individuelles.
- * La présence des positions de "veto" soit à l'intérieur soit à l'extérieur de la communauté.
- * La présence de limites bien définies des ressources appartenant à la communauté.
- * La caractéristique des liaisons entre la communauté locale et les pouvoirs externes (Parc/Réserve et/ou l'administration) et les effets sur les initiatives locales.

En vue de faciliter ce travail, il est proposé que la zone tampon autour du Parc soit divisée en secteurs suivant les plusieurs critères :

- * Les systèmes de production (éleveurs transhumants venant de l'extérieur, éleveurs transhumants du Salamat, agro-pasteurs des terres sèches, agro-pasteurs des terres sèches et inondables).
- * L'ethnie et structure sociale (surtout en ce qui différencie le pouvoir religieux et politique des clans Arabes du Salamat du pouvoir animiste, des Goula surtout, et les autres peuples du Guéra).
- * La relation entre les différentes ressources naturelles et les systèmes d'organisation qui existent à l'intérieur des communautés (par exemple, les Maîtres des Pâturages qui gèrent l'accès, décident des déplacements des troupeaux, organisent le creusement des points d'eau etc).
- * La relation entre ces structures et les structures qui existent à l'extérieur des communautés

Il est aussi proposé qu'une certaine importance soit accordée aux villages limitrophes du Parc où existe déjà une connaissance des objectifs du Parc dans la matière de la conservation, et où le besoin d'accès aux ressources (le Parc qu'ils exploitaient dans le passé) est aigu.

A partir de ces critères, un certain nombre de communautés (vu les ressources restreintes envisagées pour ce travail, il n'est pas probable que le nombre de ces groupes dépassera cinq) sera étudié d'une façon plus approfondie.

Pour arriver à une connaissance de ces structures d'action, il n'est pas suffisant d'écouter les points de vue des uns et des autres. Il s'avère nécessaire de définir sur le terrain la mise en oeuvre et les résultats des actions concrètes de gestion, selon les différentes saisons et les différentes ressources que les producteurs ruraux exploitent. Par exemple, pour savoir le réel déroulement des règles d'exploitation d'un groupe d'agro-pasteurs dans la zone tampon, il faudrait étudier l'exploitation champs pluviaux (mai/juin-octobre/novembre) et inondables (octobre/novembre-février/mars); l'arrivée des animaux transhumants et les déplacements dans les "ferricks" (octobre-novembre); leur séjour sur les plaines (décembre-février); et leur déplacement au sud et leur retour au nord (février/mai/ juin).

Pendant ce temps l'équipe recueillera des informations sur:

- * Les limites et les caractéristiques des ressources considérées par les producteurs comme leurs.
- * L'évolution des systèmes d'organisation de l'exploitation de ces ressources.
- * L'importance des différentes parties en matière d'exploitation des ressources (revenus monétaires, valeur pour la subsistance), et la relation entre les différentes parties et les structures d'organisation soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des communautés.
- * Les changements majeures éprouvés au niveau des ressources, leur disponibilité, leur état actuel, leur importance économique et potentialités de développement dans l'avenir.

Parallèlement à ces recherches, des analyses ponctuelles sur les conflits à l'intérieur et à l'extérieur des communautés seront menées. En ce qui concerne les conflits entre les mêmes types de producteurs, et entre les systèmes de production, l'objectif sera d'aboutir à une compréhension des concurrences et des synergies qui existent entre producteurs ruraux exploitant les mêmes ressources.

Ce travail identifiera les ressources naturelles les plus valables pour les producteurs ruraux aux différentes saisons de l'année, les raisons pour leur exploitation, et les modes d'organisation pour leur mise en oeuvre. Il identifiera au même temps les ressources naturelles les plus à risque du point de vue du Parc.

Essentiellement ce travail aboutira à l'identification des structures à travers lesquelles le Projet de Conservation va travailler, et, au fur et à mesure que les visites sur le terrain se multiplieront, entamera les premiers dialogues avec la population locale.

L'objectif de ces dialogues sera la planification d'une série d'interventions précises, identifiées et programmées avec les producteurs ruraux et leurs structures et leurs organisations, qui peuvent être utilisées pour tester la capacité des structures à maîtriser une intervention d'un côté, et de tester ces structures comme canal par lequel le travail du Parc sera intégré aux activités des producteurs ruraux de l'autre. Dans un premier temps, ces interventions peuvent être sous forme de "micro-réalisation", et il serait souhaitable que ce soit à ce stade, que les modalités d'accorder l'accès à certaines communautés aux ressources de pêche et cueillette dans le Parc soit mises en oeuvre. Il est aussi envisageable que cela soit le moment propice pour identifier les plans d'aménagement pour des ressources bien définies, notamment ceux qui concerne une politique pour les feux de brousse précoces, et la mise en défense de certains pâturages.

Ces premiers essais seront modestes, car d'un côté on est persuadé que l'équipe qui doit faire le travail, doit être petite - peut-être un chef de volet (sociologue), un adjoint (aménagiste), et des homologues nationaux - et de l'autre côté, il nous paraît essentiel que l'approche du travail doit être une approche de processus, c'est-à-dire souple.

Dans le cas où ces premiers essais auront du succès, il est envisageable que, dans une deuxième série d'interventions, une gamme élargie d'activités soit entreprises à la fois avec plus de communautés (proches des premières pour qu'elles aient la possibilité d'étudier et comprendre les démarches du projet) et d'une plus grande envergure.

8.3. Le rôle des micro-réalisations

Dans le cadre de l'approche proposée, l'accent sera mis sur l'identification et la mise en valeur des structures locales afin d'intégrer les populations de la zone tampon dans la gestion et la conservation de la Réserve. Comme déjà noté les points principaux d'intégration seront les systèmes de production et la vie économique de ces populations.

Etant donné qu'un changement concrète sur le plan économique se produira lentement, ce processus d'engagement et d'intégration des populations locales demandera une certaine souplesse de la part du Parc aussi bien que des populations. Donc, un aspect important de cette nouvelle relation entre le Parc et les population se manifestera comme activités ponctuelles de développement afin d'améliorer la qualité de la vie à court terme.

Néanmoins, l'implantation de ce genre d'activité demandera beaucoup de soin et de patience, en particulier si l'objectif final -- engagement local dans la gestion et la conservation de la zone tampon -- sera atteint.

C'est dans cette optique que l'équipe propose qu'un programme restreint de micro-réalisations soit éventuellement envisagé. Il faut insister sur le fait que ce programme de micro-réalisations ne commencera qu'après la première année d'étude, et prendra en compte les informations sur le caractère et le niveau de fonctionnement de structures locales. Autrement dit, le programme de micro-réalisations deviendra un appui stratégique afin d'évaluer et de renforcer les structures et les organisations qui joueront un rôle capital dans la mise en place d'un système de gestion et de conservation de la zone tampon.

C'est pendant la première année d'étude sur le terrain que les lignes de ce programme de micro-réalisations, y compris les sites et les activités, seront élaborées. La réussite de ce programme nécessitera un échange approfondi avec les villageois, pour que la liste générale des requêtes (puits, école, dispensaires, etc...) soit réévaluée d'une façon réaliste.

9. L'INTEGRATION DES PROPOSITIONS DE LA MISSION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA REGION DE SALAMAT

L'Etude de Développement Intégré de la Région du Salamat, publié en Décembre 1988 par SOGREAH-SCET TUNISIE et BIEP, envisage une politique de développement régional, dont le principal instrument est le projet de développement rural intégré. L'étude préconise cinq volets principaux : les volets "équipement", "agricole", "élevage", "environnement" et "social". Ces volets se trouvent précisément dans le cadre des objectifs nationaux de développement, à savoir:

- a. garantir les besoins essentiels de la population même en cas de retour ou de prolongation de la sécheresse;
- b. corriger rapidement les conséquences de la sécheresse qui risquerait d'être durable;

- c. augmenter durablement la production en commençant par assurer les bases, en particulier réaliser la mise en valeur maximale des ressources naturelles, tout en assurant les débouchés de la production;
- d. assurer une distribution équitable des revenus.

Dix axes d'intervention ont été prévus: l'augmentation des produits végétaux; la maîtrise des ressources en eau; l'amélioration des techniques agricoles; la lutte contre la dégradation du couvert végétal; l'augmentation des productions animales; l'amélioration qualitative de l'alimentation des animaux; l'extension de la couverture sanitaire des troupeaux; la réorganisation des circuits de commercialisation; le désenclavement régional; et l'amélioration des conditions générales de vie.

Evidemment, les propositions de la mission actuelle s'intègrent surtout dans le volet environnement. Mais, vu l'importance qu'on attache aux structures d'organisation afin de mettre en place un programme de conservation lié aux activités de développement rural, les propositions de la présente mission sont liées à la totalité des orientations prises par le SOGREAH-SCTE TUNISIE et le BIEP.

Clairement, les propositions de cette étude socio-économique ne peuvent pas répondre aux grandes interventions préconisées au niveau de toute la région. Néanmoins, elles peuvent être insérées dans les grandes lignes d'action proposée, sous réserve que l'importance attaché à l'identification des structures et des organisations locales, et la nécessité que les producteurs ruraux identifient les interventions à faire, soit respectées. A ce titre, il est possible d'affiner certain points particuliers fait par l'étude de SOGREAH-SCTE TUNISIE/BIEP, qui concernent les alentours du Parc.

9.1. Volet Equipement: Hydraulique pastorale et villageoise

Il a été constaté presque partout où la mission socio-économique a passé que la manque d'eau, soit pour les habitants, soit pour leur bétail, était un problème aigu, surtout à la fin de la saison des pluies, vers novembre-décembre. Les communautés habitant le long de la bordure est du Parc, qui se déplacent en ferricks sur les plaines en saison sèche, étaient du point de vue que s'elles avaient de ressources en eau à côté du village pendant ces mois, un moins de gens se déplacerait sur les plaines. Ce qui veut dire qu'on pourrait diminuer la pression sur les pâturages à côté du Parc en faisant des mares aménagées à côté des villages. En plus, les communautés ont fait le constat que lors de leurs déplacements sur les plaines, elles laissent derrière elles suffisamment de pâturage pour leur bétail, qui actuellement n'est pas exploité.

Les éleveurs transhumants ont fait des constats similaires: leur descente vers le sud en octobre-novembre, une fois qu'ils ont traversé le Bahr Batha, leur est imposé par le manque d'eau, même dans une année comme celle-ci (1991), quand les pluies et la crue ont été abondantes. Eux aussi, ils constatent qu'ils laissent derrière eux des pâturages abondants. Ceci veut dire qu'il sera possible dans l'avenir de concevoir une chaîne de mares aménagées, situées à l'écart du Parc d'une 20 de kilomètres et au nord (ce dernier comme prévu par l'étude SOGREAH-SCET/ BIEP) qui d'abord va freiner leur arrivée aux alentours du Parc, et ensuite va les canaliser à l'écart du Parc et de la Réserve. Mais ceci implique, comme soulevé ci-dessus, une gestion efficace des intérêts transhumants/sédentaires et des mesures de conservation et d'amélioration des pâturages dans les alentours des points aménagés (mise en défense, feu de brousse précoces, etc). Le projet pourra, après les recherches préalables pour identifier et évaluer les structures de gestion, contribuer à la mise en oeuvre de ces points d'eau où ils sont d'intérêt direct pour le Parc et la Réserve.

9.2. Volet Agricole: appui à la production et la commercialisation des céréales

Les propositions faites par cette mission socio-économique suivent clairement les propositions de l'étude SOGREAH-SCET/BIEP sur la constitution et l'encadrement des groupements villageois. Néanmoins, nous proposons une étude beaucoup plus approfondie pour la recherche des groupements efficaces, afin d'identifier des groupements impliqués dans la gamme d'activités entreprises par les producteurs ruraux. Ces groupements doivent aussi prendre en compte, si nécessaire, les intérêts des étrangers (transhumants) qui visitent leur zone chaque année.

Dans ce cadre, les éleveurs transhumants nous ont dit qu'ils ont actuellement des termes d'échange défavorables, quand ils descendent à d'Am-Timam en octobre/novembre. A cet époque les prix des céréales sont hauts, lorsque les prix des bétail sont bas. Les transhumants ont montré un intérêt vif dans le stockage du berbéré acheté à bas prix (en février/mars) pour la consommation lors de leur retour au nord. Cette sorte de stockage s'avère difficile au niveau d'Am-Timam à cause du fait que les éleveurs sont éparpillés dans la zone, et en mouvement constant à cette époque. C'est pour cela qu'ils envisagent une forme de stockage beaucoup plus décentralisée, peut-être au niveau des villages, avec lesquels ils se partagent la gestion d'un point d'eau aménagé.

Les cultivateurs ont exprimé un certain besoin d'intrants et de matériel agricole, surtout des charrues. Par contre, l'équipe socio-économique n'était pas sûre que ces intrants seraient rentables et soutenables, et il lui a semblé qu'une étude

préalable devait être faite sur la viabilité de la culture attelée sur les sols de la zone tampon.

9.3. Volet Elevage: projet d'action sanitaire

Lors des entrevues avec les représentants des transhumants (aussi avec les sédentaires) une attention particulière a été mise sur les nombreuses maladies qui attaquent le bétail. Les éleveurs sont reconnaissants pour les interventions faites par le Service d'Elevage en matière d'innoculation. Néanmoins, ils font le constat que depuis que leur troupeaux ont commencé à s'agrandir, et de se déplacer de plus en plus vers le sud, ils sont éparpillés si bien que leur regroupement autour des parcs et centres de vaccination est difficile. C'est dans ce contexte qu'ils ont proposé des mesures pour que les vaccinations soient faites dans leur campements - qu'ils peuvent noter avec précision pour les différentes mois.

Il est à envisager qu'un appui vétérinaire soit ajouté au volet des activités entourant la gestion d'une mare aménagée et des pâturages proches des zones avoisinantes du Parc, Cette aide concerne et les transhumants et les sédentaires, et peut être faite de concert avec le Service de l'Elevage.

Il sera aussi souhaitable si le volet actuel du Programme Nationale de l'Elevage, qui travaille actuellement dans les Préfectures de Batha et Ouaddai pour la valorisation des terroirs pâtoraux, soit étendu à Am-Timam, afin que le Projet de Conservation de l'Environnement dans le Sud-Est du Tchad puisse collaborer avec cette initiative autour du Parc National de Zakouma.

9.4. Volet Forêt-Environnement: la lutte contre la désertification

Basé sur une analyse des effets de défrichements anarchiques, de feux de brousse inconsiderés, et de surpâturage autour des points d'eau, le document préconise une intervention assez précise pour la création de pépinières d'espèces exotiques et locales, afin d'empêcher le processus de désertification dans la zone. Il promeut également la production d'arbres fruitiers, et envisage un site pour la mise en place de ce sous-volet environnemental à Djouna, proche de la partie est du Parc. Cette communauté est d'un intérêt particulier pour le Parc (voir les Monographies villageoises) à cause du fait que le village se déplace pendant la saison sèche aux frontières du Parc sur la Plaine de Gara.

Même si cette mission estime que la recherche de diversification des sources de revenu pour le paysan est souhaitable, il n'est pas sur que la production des arbres fruitiers aura cet effet en

Lieu	Emplacement	Activités
Abounimir	Campement: nov-mars	Pa
Tambiljurak	-----	Pa
Fidji	Mare: nov-mars	P, C, Ch
Ardebe	Campement: nov-mars	P, C, Ch
Allaffne	Mare: nov-mars	C, P
Amberedu	Mare: nov-avril	Ber, C, Ch, P
Aroumalie	Mare: nov-avril	C, Ch, P
Ashalie	Ancien village Mare perm.	Ber, Sp, Sr, Ar, Pat, C, P, Ch
Abombo	Mare: nov-avril	C, Ch, Pa, P
Abdororah	Mare: nov-avril	Pa, C, Ch, P
Amhurar	Campement: mars-juin	P, C, Ch, Pa
Angeid	Campement; Bahr; mars-juin	P, C, Pa, Ch
Abdikeri	Campement: mars-juin	P, C, Pa, Ch
Abongoia	Campement: mars-juin	P, C, Pa, Ch
Almara	Campement mars-juin	P, C, Pa, Ch
Angato	Campement: mars-juin	P, C, Pa, Ch
Alkouka	Mare: nov-juin	P, C, Pa, Ch
Alfar	-----	Ch
Majihir	Mare: nov-mars	Ch, C, P
Almahijlu	Mare: nov-mars	P, Ch, C
Alallah	Mare: nov-jan	Ch, C, Pa
Djemmi	Mare: nov-jan	Ch, Pa, C
Alalsala	Mare: nov-mars	C, Ch

BEST AVAILABLE DOCUMENT

450

Lieu	Emplacement	Activités
Dagalgatir	Mare: nov-mars	Ch, C, p
Amashtour	Bahr	Ch, P, C
Alobush	Mare: mars-avr	P, Ch, C
Adallah	Mare: nov-fev	Ch, P, Pa
Alkoro	Mare: nov-dec	Pa, C
Anabaga	Campement: nov-jan	Pa, Ber, C
Rahadmadour	Mare: nov-mars	P, Ch, C, Pa
Oussada	Campement: nov-mars	Ber
Alkobush	Campement: nov-mars	P, C, Ch, Pa
Antiga	Campement: nov-mars	P, C, Ch, Pa
Alkouk	Campement: nov-mars	Ber, C, Ch, Pa
Dogakabogar	Mare: nov-mars	Ch, C, P
Ambidan	Campement: nov-mars	Ber, Pa, C, P, Ch
Ambarhaj	Campement: dec-mars	Ber, Ch, P, Pa, Mil
Akobo	Campement: nov-fev	P, Ch, C, Pa
Algouss	Village	Ber, Se, Sr, Sp, Ar Ha, Co, Mil, Pa
Lahanhasis	Campement: nov-mars	Ch, C, Ber, Pa
Amashtoura	Ancien village	Ber, Sr, Sp, C, Pa
Arachidir	Ancien village	Ber, Sr, Sp, C, Pa
Anoushaba	Ancien village Co	Ber, Sr, Sp, Sr, C, Pa
Alkibeo	Ancien village	Ber, Sr, Sp, C, Pa Sp, Sr, Ar
Azerega	Village	Ber, Sr, Sp, C, Pa
Ruina	Campement: dec-mars	Ber, Sr, Sp, C, Pa

BEST AVAILABLE DOCUMENT

ce lieu, à cause du fait qu'il n'y a pas de marché assez régulier et large pour assurer la vente de ces produits. Il faut constater que le marché hebdomadaire de Djouna n'est pas tellement fréquenté, et que Djouna est loin d'autres centres urbains intéressants. Il est incertain, vu la difficulté et la distance de la route à Am-Timam que la production fruitière de ce village pourra concurrencer celle déjà en production à Am-Timam même. En plus de cela, pour l'établissement des pépinières, il faut constater que le travail de suivi des arbres sera une charge pour les producteurs ruraux quand (la saison sèche) ils se trouvent dans leur ferrick dans la Plaine de Gara, 35 kilomètres de distance du village.

Mais selon nos enquêtes il existe probablement d'autres possibilités de diversifier l'économie des producteurs ruraux : les sols lourds où ils cultivent le berbéré sont propices pour la culture des tubercules; et plus proche à Am-Timam (par exemple Khach-Khacha) les paysans sont déjà en train de développer les cultures maraîchères pour la vente sur le marché.

9.5. Volet Social: renforcement des infrastructures sanitaires

Encore une fois, presque partout où nous sommes allés, les villageois ont réclamé des dispensaires. A part la version classique de cette intervention qui prévoit les bâtiments et la fourniture de médicaments sous forme de don, on a constaté un réel intérêt dans la mise en œuvre des dispensaires sous forme de fonds de roulement, accompagné d'une formation pratique pour les villageois. Ceci a été constaté surtout auprès des femmes et leur organisation à l'intérieur du village (voir volet féminin).

9.6 Volet infrastructures scolaires

La partie majeure des communautés qu'on a visitées n'était pas dotée d'une école, et celles qui avaient des écoles avaient souvent de la peine à les faire marcher, la plupart du temps à cause du manque d'enseignants. Très peu des femmes fréquentent les écoles.

Il est à noter que presque tous les villages qu'on a visités avaient, par contre, des écoles koraniques, que les parents étaient prêts à payer pour y envoyer leurs enfants.

L'idée de promouvoir un élargissement des activités des écoles koraniques pour utiliser une structure déjà en place afin d'arriver à une éducation plus approfondie (lecture et mathématique) se heurte un caractère surtout religieux, et mono-linguistique. Il vaut la peine, néanmoins, de concevoir une alphabétisation fonctionnelle beaucoup plus simple et flexible que les cours classiques. Dans ce contexte on pense à un groupe d'enseignants qui viendrait, et habiterait dans les communautés sédentaires, et qui auraient eu l'occasion de faire quelques années d'école.

9.7 Volet Féminin

Partout où l'équipe socio-économique a passé sur le terrain, on a été impressionné par l'organisation des femmes, "l'ansoubiane", qui se concerte sur la mise en oeuvre des champs collectifs, sur les cotisations pour aider les pauvres et les malades ainsi qu'une organisation de fêtes et l'accueil des étrangers.

Les femmes sont pleinement impliquées dans l'agriculture et l'élevage, en plus de leurs autres responsabilités. Selon la mission, les groupements féminins seront probablement la structure d'organisation pour la mise en place de fonds de roulement pour le dispensaire, et pour la formation des sages femmes et assistantes médicales. En plus de cela, les femmes ont démontré un vif intérêt dans les systèmes de crédit qui permettent d'acheter les denrées et autres bien de consommation à des prix préférentiels en gros à Am Timam. La compétence de ces groupements à organiser de pareilles initiatives sera l'objet d'analyse du premier an du volet "Gestion Participative".

9.8 Conclusion

Le survol les propositions des orientations et initiatives de l'Etude de Développement Intégré de la Région du Salamat, faites ci-dessus, laisse voir que cette mission socio-économique a pu ajouter un certain dynamisme dans la promotion d'un développement concret dans la zone tampon autour du Parc, tout en restant fidèle à la direction stratégique du document. Il s'avère nécessaire de rappeler que l'objectif fondamental de cette proposition de travail est d'identifier l'échelle et l'unité d'action et de programmation selon lesquelles le Parc National de Zakouma peut fonctionner, pour assurer un développement réel des communautés exploitant la zone tampon, satisfaisant à la fois les intérêts des producteurs ruraux et la conservation des ressources naturelles dont ils tirent profit.

TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE
DE LA REGION PERIPHERIQUE DU PARC NATIONAL DE ZAKOUMA

Actuellement le projet de "Réhabilitation et Conservation du Parc National de Zakouma" dont le volet de protection s'étend également à la Réserve de Faune du Salamat qui englobe le parc, demeure le premier d'envergure avec une composante faune nettement affirmée. Dans l'optique d'une prolongation de ce projet, celui-ci devra intégrer et responsabiliser les populations locales de sa nouvelle zone d'action, compte tenu des nombreux villages qui y sont installés et de la transhumance saisonnière qui la traverse.

Ainsi le projet parviendra-t-il à faire de l'aire protégée - parc et réserve- un ensemble dynamique qui contribuera au développement de la région. Pour atteindre un tel objectif, il est prévu qu'une étude soit réalisée pour dégager des perspectives réalistes permettant, à long terme, au dit-projet, d'évoluer dans ce sens.

1. OBJET DE L'ETUDE

Afin de définir une politique de développement régional axée sur l'existence du parc national et de la réserve de faune, cette étude d'éco-développement rural devra :

- a) tenir compte de l'Etude de Développement Intégré de la Région du Salamat (Ministère de l'Agriculture - décembre 1988) financée par la BID (Banque Islamique de Développement) tout en affinant certains points;
- b) procéder à l'analyse et à l'impact des activités humaines (agriculture, élevage, pêche, etc...) et à celle des problèmes posés par le statut de la réserve de faune du Salamat interdisant, entre autre, l'exercice du droit de chasse;
- c) présenter un document de projet concret d'aménagement de la région.

2. CADRE GEOGRAPHIQUE

La zone d'étude est située dans les préfectures du Guéra (à l'Ouest) et du Salamat (à l'Est). Elle correspond à la partie septentrionale de la réserve de faune du Bahr Salamat et englobe, en son centre, le parc national de Zakouma. Cette région couvre une superficie totale de 15.000 km² environ, dont 2.700 km² pour le parc lui-même.

L'étude concernera plus particulièrement la zone d'influence directe du projet, à savoir :

- les secteurs limitrophes du parc national,
- les vallées des bahrs Salamat et Bola, et
- la région du lac Iro.

3. MOYENS

- a) Un consultant agronome et un consultant socio-économiste, responsable de l'étude. Il devra être sensibilisé à la problématique du développement intégrant conservation et utilisation des ressources naturelles et devra posséder une connaissance approfondie de la gestion et de l'aménagement de l'espace rural africain.

Il devra parfaitement maîtriser le français (langue officielle du pays).

- b) Le chargé de l'étude sera secondé par deux cadres nationaux qui devront avoir une solide pratique des enquêtes en milieu rural. Ils seront chargés de collecter les données socio-économiques et d'en traduire les résultats afin de permettre leur utilisation.

Ces techniciens devront avoir une bonne connaissance du français mais aussi de l'arabe, langue parlée dans la région de l'étude.

4. DEFINITION DES PRESTATIONS

L'étude aura pour tâche :

- a) de proposer des mesures pour appliquer une politique de développement et d'aménagement dans les zones périphériques afin qu'à moyen et long terme les populations riveraines de l'aire protégée la considèrent comme l'un des facteurs importants de leur développement;

- b) de collecter dans la partie ouest de la réserve de faune située dans la préfecture du Guéra les données de base socio-économiques sur la répartition de la population, le pastoralisme, les activités agricoles, apicoles, et celles de la pêche;
- c) de définir pour la zone directe d'influence du projet plusieurs scénarios d'aménagement correspondant aux besoins minimum et optimum des habitants, d'énumérer et de décrire les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre;
- d) de préconiser de manière progressive un certain nombre de mesures favorables aux populations, mesures évidemment conciliables avec les objectifs de conservation des ressources naturelles, et
- e) de proposer des solutions en vue de réduire les tensions issues de la concurrence dans l'utilisation de l'espace entre activités agricoles, pastorales, et éventuellement touristiques.

5. DEROULEMENT DE LA MISSION

Pour des raisons liées aux conditions climatiques isolant en saison des pluies toute la zone d'étude, la mission de terrain devra se dérouler entre les mois de décembre et juin.

Un rapport préliminaire sera élaboré après les quatre premiers mois de l'étude. Le rapport final contenant documents de projet et recommandations sera remis en fin de mission (durée de l'étude : 8 (huit) mois).

**
*

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE KIEKE

Arrière Plan et Contexte

Le village de Kiéké est situé au Sud-est du Parc de Zakouma, à l'est du village d'AmKiféo et au nord de Marmach. La population actuelle est de 400 personnes environ, dont 250-300 de femmes. La plupart des habitants font partie de la Confédération des clans "Arabes" du Salamat, plus particulièrement les Oualad-Batié, Oulad-Abdodo, Oulad-Alouane et les Oulad-Moussa. Il reste toujours dans le village quelques animistes : les Koulfas qui étaient les premiers habitants de la zone. Kiéké est en dehors du Parc de Zakouma dont la frontière passe à quelques centaines de mètres au nord du village. Une équipe de 7 agents du Parc y est basée et logée dans des maisons construites par le Projet de Réhabilitation du Parc.

Le village est divisé en six quartiers séparés l'un de l'autre de quelques dizaines de mètres dont les noms sont: Am-Tirer, Am-Redodo, Am-djalat, Tarodona, Wandako et le quartier des Agents du Parc. Le village dispose d'une école ouverte depuis une année; après que la première école a été fermée suite à l'insécurité des années 1979-82. Actuellement, même si 170 élèves (dont 30 sont des filles) sont inscrits, cette école ne dispose d'aucun enseignant de l'Etat: elle est dirigée d'une façon informelle par un bénévole du village.

Kiéké ne dispose ni de dispensaire, de charrue, de charrettes, de motos ni de bicyclettes. Le village a un puits foré depuis trois ans par l'hydraulique villageoise, et une mosquée. Un marché, créé en 1977-78 se tient au village chaque vendredi pendant la saison sèche (novembre - mai).

Les habitants de Kiéké sont surtout des cultivateurs qui possèdent en même temps du bétail, principalement des bovidés, mais aussi quelques chèvres, ânes et chevaux. Leurs principales cultures sont le Berbéré sur des terres inondées, le mil pénicilaire, le sorgho rouge, le sorgho précoce, le sésame, les arachides et les haricots qu'ils cultivent sur des terres sèches. Le Berbéré est la culture préférée des habitants et car il leur procure de l'argent. Les autres cultures sont principalement pour la subsistance.

Le bétail pâit pendant toute l'année dans le terroir villageois, pendant la saison sèche, le terroir est visité par les transhumants Misserié et Rachid du Batha et par les clans Salamat. Ils s'installent pendant 10 à 30 jours dans le Férick de Marafin au nord-est du village, sur la plaine de Gara où les habitants de Kiéké déplacent leurs propres animaux entre novembre et mai de chaque année.

Auparavant, quand la mouche Tsé-Tsé sévissait dans la région, les gens de Kiéké confiaient leurs animaux aux villageois de Djogo et Am-Kiféo pendant la saison des pluies et de hautes eaux et les reprenaient pendant la saison sèche à Marafin. Aussi, à cette époque, les transhumants limitaient leurs mouvements au sud à cet endroit et passaient toute la saison sèche à Marafin avant de remonter vers le nord avec l'arrivée des pluies. Les Kiékois estiment que la mouche Tsé-Tsé a cessé d'être une menace pour le bétail depuis 20 ans, car un médicament "un comprimé rouge" est apparu pour soigner les bêtes. Il faut constater que l'arrivée de ce médicament coïncide avec la sécheresse de '72-73.

L'économie de Kiéké de nos jours peut être caractérisée d'agro-pastorale, avec un accent sur la production de Berbéré pour la vente ; les autres cultures sont consacrées principalement à la subsistance et l'élevage du bétail sert comme système d'épargne et d'assurance. Comme il apparaîtra plus tard, cette économie a subi des changements importants lors des 30 dernières années, depuis que le parc s'est installé.

Historique du village et structure du pouvoir

Comme décrit ci-dessus, le village de Kiéké est composé des clans Oulad-Batié, Oulad-Abdodo, Oulad-Alaouane et les Oulad-Moussa. Selon eux, le village a été fondé sur un emplacement déjà occupé par les Koulfas de Koumaja (village = Albière) par un arrière grand père de l'actuel Chef de Canton d'Am-Timan, Ali Djideye, qui les a autorisés à s'installer sur le site actuel du village avant le 18ème siècle. Avant cette époque ils habitaient à Garandji, à l'est de leur actuel village d'où ils venaient chaque année pour s'installer sur la plaine du Gara pendant la saison sèche. En exploitant la plaine du Gara, ils ont constaté que la zone de Kiéké était très riche en faune, poisson et en pâturages, ce qui les a incités à demander au Chef de canton l'autorisation de se déplacer à Kiéké.

Il est probable que les Oulad-Batié étaient les premiers arrivés, car ils détiennent la chefferie du village et c'est parmi eux que l'Imam est choisi. Le chef de village est en même temps le Chef des terres, de la pêche, de la cueillette et de la chasse.

Malgré cette concentration du pouvoir, il est évident que l'autorité du Canton se fait sentir dans le village : le Chef de Canton a le droit d'obliger le chef de village à donner des terres aux étrangers qu'il recommande et il est responsable de la division entre terres pastorales et cultivables. Il est à noter ici que les pasteurs transhumants - à qui les gens de Kiéké ne confient pas leurs animaux - ne demandent pas la permission au chef du village d'entrer dans son terroir pour y faire paître le bétail : ils préfèrent la demander au chef du Canton.

Chaque quartier de Kiéké a son chef : parmi eux, il y a les chefs des fractions des clans qui se sont installés dans le village.

Les chefs des lignages, les chefs des quartiers et le chef de village forment le conseil restreint du village, étendu en cas de nécessité aux "sages" (tous les chefs de famille) du village. Chaque famille qui comprend le quartier fait paître les animaux communalement à tour de rôle, même si les pâturages du village sont considérés communs à toute la communauté.

Le chef de village/terre de Kiéké est responsable du partage des terres et de l'accès des étrangers à une surface cultivable. Ni les terres inondées, ni les terres pluviales ne sont partagées une fois que le chef les a données à un individu. Dans le cas des terres pluviales, elles ne peuvent pas être vendues (mais elles peuvent être prêtées ou louées). Dans le cas des terrains de Berbéré, ils peuvent être vendus (10.000 F.CFA par hectare), si bien qu'on peut les considérer comme propriété privée. Normalement, les femmes ont accès à la terre des champs à travers leur mari. Les femmes néanmoins peuvent être propriétaires des champs et ces champs peuvent être hérités par leurs filles. Les positions de pouvoir (chef de village/terre, chef de lignage, chef de quartier) sont normalement héritées de père en fils, mais dans le cas où le fils est trop jeune ou mal adapté, cette fonction peut être prise en charge par les frères du Chef.

Il est important d'insister sur le fait que même si l'accès aux terres est normalement la responsabilité du Chef de village, la superficie qui peut être confiée pour la culture dépend du Chef de Canton : chaque fois que le village veut étendre la superficie de ses cultures (et diminution de la surface dévolue au pâturage), l'autorisation d'Am-Timan est nécessaire.

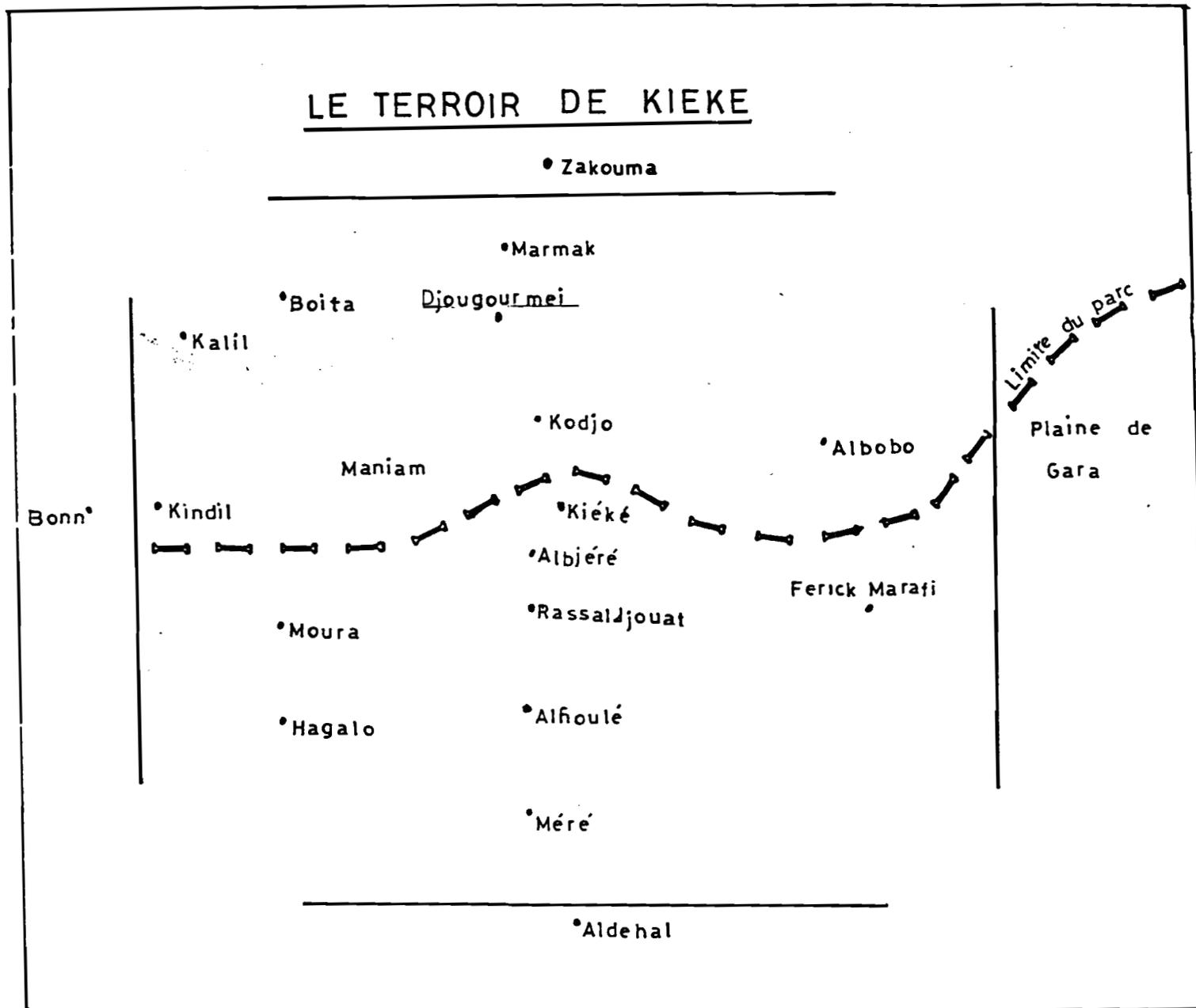
Il est joint ci-dessous un croquis du terroir villageois qui démontre que traditionnellement la limite du terroir était (avant le Parc) avec Zakouma au nord, par la plaine de Gara à l'est, Aldahal au sud et avec Bonn à l'ouest. A l'intérieur de ce terroir, les villageois ont identifié 15 lieux importants dont le tableau suivant fait la description :

Le terroir villageois

Lieu	Emplacement	Activités
Marmak	Village permanent	C, P, Ch, Ber, Sr, Sp, Pa
Kodjo	Village permanent	C, Ch, P, Ber, Sr, Sp, Co, Pa
Albobo	Village permanent	C, P, Ber, Sr, Sp, Ch, Pa, Co
Mèré	Village permanent	Ch, P, Ber, Sr, Sp, C, Pa
Altioule	Village permanent	Ch, P, C, Pa, Ber, Sr, Sp,
Rassaldjouat	Village permanent	Ch, P, Ber, Sr, Sp, Pa C
Hagalo	Village permanent	Ch, P, Ber, Sr, Sp, Pa C
Moura	Village permanent	Ch, C, P, Ber, Sr, Sp, Pa
Kindil	Mare, Campement mars-juin	Ch, P, C
Boita	Mare, Campement	Ch, P, C
Kirtil	Mare: Campement	Ch, P, C
Djoumourma	Mare: Campement	P, Ch, C
Maniam	Mare: Campement	P, Ch, C
Marafin	Ferick: nov-mai	Pa
Albiere	Village permanent	Pa, Ber, Sr, Sp, Ch, P C

Pa = Pâturage, Ber = berbéré, Sr = Sorgho rouge, Sp = Sorgho précoce, C = Cueillette, Ch = chasse, P = Pêche, Co = coton

LE TERROIR DE KIEKE



croquis: par Telly ALI-NOLDET - DPNRF/MDR.

L'impact du Parc et de la Réserve sur la vie de Kiéké

Si on regarde le croquis du terroir traditionnel de Kiéké et la frontière du Parc désignée par la ligne interrompue, on peut clairement savoir que le village a perdu presque la moitié de ses ressources en 1963. Les villages de Marmak, Kodjo et Albobo ont été déguerpis du Parc, la plupart de la population se sont installées à Kiéké, Kach-Kacha et Am-Timan. Selon des sources à Kiéké, on a estimé la population de Marmak à 150 personnes ; celle de Kodjo à 500 personnes et celle d'Albobo à 100 personnes, ce qui fait un total de 750 et d'environ 125 familles.

Plus important que cela, selon la population de Kiéké, était la disparition des campements pendant la saison sèche qui se trouvaient à Kindil, Maniam, Kirtil, Boita et Djougourmel, dans une zone très riche en faune, en cueillette, en pêche et qui assuraient leur subsistance pendant la période de soudure. Plus encore, ils fournissaient la sécurité alimentaire pendant les périodes de disette. A titre d'exemple, les habitants de Kiéké citent qu'en 1984-85 leurs récoltes de Berbéré étaient de 20 koros (50 kilogrammes approximativement) de 200 Kg pour une grande famille de 10 à 15 personnes et que les récoltes des cultures pluviales étaient minimales, si bien que pendant 8-10 mois de l'année, ils se nourrissaient que de la cueillette et de la pêche.

Avant que le parc n'ait été mis en place, la population exploitait, entre novembre et mai, des mares et des forêts qui se trouvaient au nord du village. De nos jours, elle est obligée d'étendre la surface cultivée dans la partie du terroir qui reste, d'immigrer surtout en RCA, et d'intensifier son investissement dans le bétail.

Le taux d'émigration est assez frappant dans le village. Depuis les années 1960, les villageois estiment que 20 familles entières (environ 100 personnes) sont parties définitivement en RCA et qu'à peu près la moitié des jeunes hommes du village sont actuellement absents. Ils lient et expliquent cet abandon par le fait qu'ils n'ont plus accès aux ressources qu'ils exploitaient autrefois pendant la saison sèche et parce que des possibilités d'emplois en RCA (surtout le petit commerce) ont attiré les jeunes villageois.

Les villageois eux-mêmes constatent une intensification de leur exploitation des terres, en affirmant que chaque année, une surface plus importante pour la culture est mise en exploitation, surtout la surface pour les cultures pluviales. En même temps, la surface de leur terroir consacrée au pâturage diminue. Le village constate que ce processus est accompagné par un appauvrissement du pâturage et du couvert forestier. Ils estiment que les espèces suivantes de pâturage sont en voie de disparition :

Djigini	Serer
Foula	Horam

Alwa	Albatile
Absabi	Adar
Bouti	Am Sourno

Les espèces suivantes d'arbres également sont en train de regresser :

Espèces	Utilisation
Sahara	Cueillette des grains
Tamarinier	Médicament
Doumso	Fourrage faune/bétail
Habil	Fourrage faune/bétail
Ngato	Construction, fourrage
Balanites	Médicament, poisson (pêche) (savonnier)

Mais pour les Kiékois, la raison pour cette disparition est le manque d'eau.

Le Marché de Kiéké

Le marché de Kiéké se tient chaque vendredi et attire les gens de Bonn, Ibir, Hagalo, Altioule, Albiere, Rassaloyouat, Méré et le Ferick de Marafin (ajoutés à cela d'autres villages). Il est opérationnel pendant la saison sèche entre novembre et mai/juin et sert comme centre d'attraction pour les pasteurs transhumants qui achètent et troquent des céréales, surtout après la récolte du Berbéré en mars-avril, quand les tiges de Berbéré sont aussi vendues pour le fourrage du bétail. Il y a aussi un marché pour le bétail. Les villageois ont constaté une nette diminution dans les prix de bétail lors des cinq dernières années, présentées dans le tableau suivant :

	1985	1991
Génisses	30-35.000	20-25.000
Taureaux	50-60.000	30-35.000
Moutons	7-7.500	4-5.000
Chèvres	5.000	2.500-3.000

Ils attribuent cette chute de prix au manque d'acheteurs et au manque d'argent, tous les deux liés à l'insécurité qui existe de nos jours dans le pays (il faut noter qu'un commerçant à Am-Timan nous a informés que le marché du bétail au Nigéria qui, influant sur le marché de N'Djamena, a chuté à cause de la faiblesse du Naira, en même temps que le bétail du Soudan est devenu moins cher, à cause également de la chute de leur propre monnaie).

Ils constatent que les prix des céréales dépendent entièrement de la pluie et du niveau de la crue chaque année : le Berbéré coûtent de 75-100 F.CFA le koro (2.5 kg) en mars/avril (période des récoltes) et 200-250 F.CFA le koro en novembre. Avec l'arrivée des transhumants sur le marché (Novembre), le prix des céréales a augmenté sensiblement.

Les producteurs de Kiéké vendent surtout du Berbéré et du poisson et achètent du sésame, du mil pénicillaire, du sucre, du thé, des vêtements, des condiments et des chaussures. Il y a d'importantes différences de prix pour le thé et le sucre - la marchandise qui, selon eux, est la mieux vendue actuellement sur le marché - selon les saisons. Pendant la saison pluvieuse, le prix du thé est de 2.500 F.CFA le kg, et le sucre 750 F.CFA/kg, alors que pendant la saison sèche, il est d'environ de 1.500 F.CFA/kg pour le thé et de 575 F.CFA/kg pour le sucre.

Les propositions pour l'avenir

Les villageois de Kiéké déplorent beaucoup le fait qu'ils n'ont plus accès aux ressources qu'ils utilisaient avant la création du Parc pendant la saison sèche : la chasse, la cueillette, et la pêche. Même si actuellement ils ont toujours accès à la pêche et à la cueillette dans les endroits qui restent à l'intérieur de leur terroir en dehors du Parc, ils constatent que leur rendement baisse. Il paraît qu'actuellement, les agents du Parc autorisent les femmes à aller dans le Parc chercher des produits de cueillette et ils apprécient cet accès au parc qu'il est interdit maintenant aux transhumants. La chasse dans leur terroir en dehors du Parc est estimée très faible, due au manque de faune. Ils regrettent le manque de bois pour la construction et de la paille pour les paillotes.

Les Kiékois ne voient pas beaucoup d'avantages au Parc, même s'il y a une base des agents du Parc dans le village. Seulement, une personne est employée par le Parc et elle est basée à Djerat, dans le nord du Parc. Néanmoins, ils perçoivent l'emploi dans le Parc comme un des bénéfices tangibles que le Parc pourra leur apporter dans l'avenir.

Ils étaient assez clairs sur ce qu'ils voulaient dans l'avenir, y compris :

- * Un autre puits
- * Un moulin pour le Berbéré
- * Un dispensaire
- * La modernisation de leurs cultures à travers les charrues, intrants, insecticides, etc...
- * Des moyens de transport comme les charrues

- * Un maître pour l'école
- * Un Mosquée en dur
- * Un système de crédit pour les produits vétérinaires, le natron, les insecticides, le petit commerce - surtout pour le thé et le sucre, etc...

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE DJERAT AL DOUNGOUS

Arrière plan et contexte

Le village de Djérat Al Doungous (qui veut dire l'ancien village de Djérat) se trouve à 16 km au Nord-Est de Zakouma, à l'entrée du Parc, quelques centaines de mètres au Sud de la grande route qui relie le Parc avec Am-Timam. La population actuelle est approximativement de 400 hommes et femmes ou 100 pères de famille. Comme à Kiéké, la moyenne partie de la population - 250-300 - sont des femmes. C'était Ali Djideye, le Chef des clans Salamat qui les a autorisés à s'installer à cet endroit, bien avant le 18ème siècle. Cinq clans des Salamat sont présents ici : les Adjimelat, Oulad-Abdodo, Makaite, Oumrane et les Beni Hassan. Les Adjimelat étaient les premiers à s'installer, venant de Loubana, 30 km au sud-est à côté de Djouna, les Makaites (une fraction du clan Al Assal, du Sud) les Oumrane de Bobach, et les Beni Hassan, de Alkobo, Djérat Al Doungous est à un kilomètre de la base des agents du Parc, où résident 27 agents forestiers.

Le village a trois quartiers : Alanaté (qui veut dire "la petite colline"), Chaihe (le Cailcédrat) et Dobas (un Ferick de la saison sèche). Même si les habitants des quartiers sont issus des différents clans, Alanaté est surtout peuplé par les Maraite qui fournissent le Chef de Village, Chaihe par les Béni Hussan, et Dobas par les Oumranes. Une caractéristique importante de Djérat Al Doungous est que la population se déplace entièrement pendant la saison sèche (de décembre à mai), à Abounimir, 5 km au sud. Ce déplacement est dû au tarissement de la mare à côté du village. La mare à Abounimir est permanente : au moment de son tarissement pendant la saison sèche, la population est obligée de creuser de puits dans le fond de la mare. Djérat connaît de sérieux problèmes d'approvisionnement en eau et pendant la sécheresse de 1984-85, il a été obligé de s'installer à l'intérieur du Parc à Almoura.

Le village n'a ni charrues, ni puits, ni charrettes, ni école, ni dispensaire : les puits, l'école et le dispensaire sont situés à la résidence (base) des gardes à 1 km du village. (Il est à noter que les villageois considèrent que le dispensaire ne marche pas par manque d'approvisionnement et le puits est en train de s'écrouler). Depuis deux ans le village a envoyé 65 élèves à l'école, dont 5 filles.

Les habitants de Djérat Al Doungous sont agro-pasteurs. Même si les cultures de Berbéré, de mil pénicilaire, de sorgho précoce, de sorgho tardif, de maïs, d'arachide et de sésame occupent une place importante dans leur vie, ils attachent un intérêt particulier au cheptel, surtout aux bovidés dont dispose chaque famille. Ils élèvent aussi des chèvres, ânes et chevaux. Les gens de Djérat cultivent - même le Berbéré - surtout pour la

subsistance : ils élèvent le bétail pour payer les impôts, acheter les denrées qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes, avoir les vêtements nécessaires et comme système d'épargne.

Les familles qui ont beaucoup d'animaux se séparent à l'approche des pluies : une partie de la famille reste au village faisant les cultures, l'autre part en transhumance au Nord avec les animaux, vers le Ouaddai et le Batha, aux endroits nommés Mouchai et Mou Karachat. Chaque famille mène ses propres animaux et les personnes partant en transhumance ne se déplacent pas ensemble. Les autres familles, avec moins d'animaux, confient leur bétail aux transhumants qui viennent du nord, les Béni Hissein, Rachid, Béni Ousman, avec qui ils ont un "contrat d'amitié", selon lequel, ils font des cadeaux de mil au berger et lui achètent des chaussures et habits, du natron et, à l'occasion d'une vente d'un animal, donnent une partie de l'argent au berger. Pendant la période où les animaux sont en transhumance, le berger bénéficie du lait des animaux et si les vaches mettent bas, il a droit à prendre un veau sur trois.

Les agro-pasteurs de Djérat Al Doungous gardent quelques animaux avec eux pendant la saison des pluies et hautes eaux pour leur approvisionnement en lait et autres produits laitiers. Ils sont obligés de retenir ces animaux dans les cases pendant cette période, et de les protéger des piqûres d'insectes par la fumée. Cette période est très pénible pour les animaux enfermés et les cas de décès sont nombreux.

Pendant la saison des pluies, chaque famille fait paître ses propres animaux s'ils vont en transhumance et gardent ceux qui restent dans les cases. Pendant la saison sèche, ils composent les "troupeaux des quartiers" - chaque quartier dispose d'un zériba (clôture d'épines) - qu'on fait paître ensemble - c'est-à-dire comme troupeau villageois - pendant le jour. Les troupeaux des quartiers sont gardés par les familles qui les composent à tour de rôle. La "famille" à Djérat Al Doungous est un groupement élargi - c'est-à-dire constituée des parents, des frères, des épouses des frères, de leurs enfants et de leurs épouses vivant et produisant ensemble.

L'économie de Djérat Al Doungous est beaucoup plus impliquée dans l'élevage que celle de Kiéké et l'aménagement des surfaces pastorales par rapport aux surfaces cultivables est d'une grandeur considérable.

Historique du village et structure de pouvoir

Ali Djideye, arrière-grand-père du présent Chef du Canton a installé le village de Djérat Al Doungous, probablement entre la fin du 18ème siècle et le début du 19ème, c'est-à-dire avant l'arrivée des Ouaddaiens au Salamat. Comme décrit ci-dessous, le village est composée de trois quartiers et en fractions de cinq clans. Chaque quartier a son Chef et avec le Chef de village et

l'Imam, ces notables composent le conseil restreint du village qui peut être élargi à tous les "sages" en cas de nécessité. Les positions des notables sont héritées de père en fils. Le clan des Adjimelat fournit le Chef de village, puisqu'ils étaient les premiers venus, les autres clans sont arrivés, selon eux, à même temps. Le conseil du village s'appelle Shora.

Le chef du village est en même temps le Chef de terre et de pâturage. Au moment des bonnes pluies, les champs de Berbéré suffisent à nourrir tout le monde ; par contre, pendant les mauvaises pluies, les paysans sont obligés de chercher des champs pour le Berbéré à Kach-Kacha, à environ 25 km au sud-est. Les champs de Berbéré sont donnés à perpétuité par le Chef aux familles, qui payent 1.000 F.CFA à/1'ha (2 cordes) au Chef en cas de mise en oeuvre de nouveaux champs qui peuvent être aussi loués, mais non vendus, et sont héréditaires selon les coutumes islamiques. Pour les champs pluviaux (qui ont subi des ravages d'insectes et de la faune ces dernières années), le système est moins formel (même si le Chef de terre doit être informé): on peut cultiver où l'on veut si l'on est prêt à garder des champs pour le bétail. Dans le cas où les champs sont inexploités pendant une période de deux à trois ans, ils peuvent être redistribués par le Chef de village.

Pour les pâturages, le conseil du village a établi des zones d'exploitation, nommées Marhal : à l'époque les villageois avaient des réserves de pêche dont l'exploitation était défendue pendant une semaine lors de la décrue (décembre) ; ensuite il y a la pêche ouverte à tout le monde pour assurer une distribution équitable entre tous. Ils prétendent aussi qu'il y avait des réserves de faune à Alboba, Alfar, Alkoka, Almado et Alkouk, gérées de la même façon. La chasse était interdite pendant une période que s'appellait Mahajous et qui était établie avec le conseil du village, appelé Ougda. Les Mahajous pour la chasse duraient de 3 à 4 mois (juin - octobre), ensuite les villageois étaient les premiers à chasser : les produits de cette chasse étaient ensuite distribués à la population.

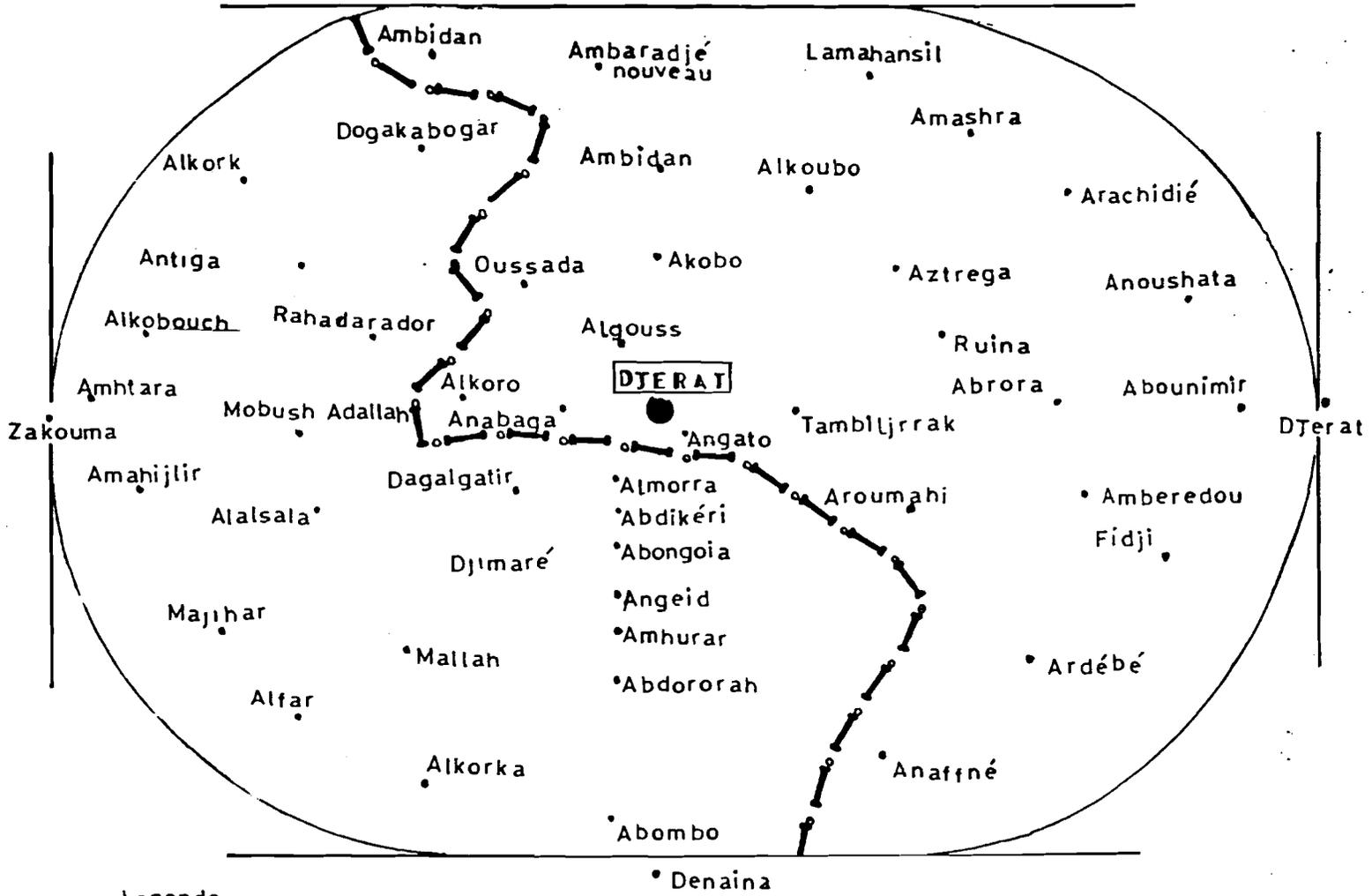
Le conseil prétend avoir le droit de refuser l'accès aux pâturages aux transhumants (expliquant avoir fait cela l'année dernière), surtout à ceux à qui ils confient leurs animaux : les Béni Hissein, Rachid, Béni Oumar (surtout les Béni Hussein et les Rachid). Pendant une année normale, ces clans (composés des mêmes familles) de transhumants restent avec eux durant toute la saison sèche à Abounimir, de novembre à avril-mai. Les autres transhumants, composés de fractions des clans Abidjé, Haouazmé, Fallata (Peulh), Zout et les clans Salamat, restent 4-5 mois à Abounimir (novembre - février) et ensuite passent au sud-est, vers la plaine du Gara, pour revenir en avril. Ces transhumants ont un nombre plus important d'animaux que ceux de Djérat Al Doungous et les fractions des clans qui cohabitent avec eux pendant toute la saison sèche.

Voici ci-dessous, un croquis du terroir villageois de Djérat Al Doungous qui montre que'autrefois (avant le Parc) ce terroir se limitait à l'ancien Ambarhaj au nord (déguerpi du Parc et ensuite installé dans le terroir de Djérat Al Doungous); le deuxième Djérat à l'Est, Dénaina (déguerpi à Kach-Kacha) au sud et Zakouma à l'ouest. Le tableau suivant fait le point sur les différentes ressources dans ce terroir.

BEST AVAILABLE DOCUMENT

DJERAT ADOUNGOUS

Ambaradjé ancien



Legende

- LIMITE DE PARC DE ZAKOUMA
- VILLAGE IMPORTANT
- VILLAGES OU FOYERS PASTORAUX

croquis: par Tally ALI-NOLBEP. DPNRF/MAR.

Terroir de Djérat Al Doungous

Les gens de Djérat Al Doungous estiment qu'ils ont perdu plus de la moitié de leur terroir à travers la création du Parc, y compris 130 champs de Berbéré (approximativement 200-250 ha). Ils ont perdu plus de pâturages qu'ils n'en ont gagnés et ils estiment qu'ils ont perdu presque la totalité de leurs ressources piscicoles, de la cueillette et de la chasse.

Ils sont conscients que, depuis l'amputation de la moitié de leur terroir, le pâturage est en train d'être soumis à une exploitation de plus en plus intense et cela pour deux raisons : 1) l'extension des champs de Berbéré et des cultures pluviales, et 2) l'accroissement du nombre des bovidés qui paissent sur leur terroir. Ils blâment les transhumants pour la disparition progressive de plusieurs espèces d'herbes qui sont :

Aserer	Atibin
Abousabi	Sourmo
Alfoula	Bidjil

Ils blâment la sécheresse pour la disparition de quelques espèces d'arbres :

Espèces	Utilisation
Sahawa	
Ardeb	Cueillette, bois de chauffe
Harhou	Lianes, fourrage
Dalhah	Gomme
Leiune	Lianes, cueillette

En même temps ils sont conscients que ses espèces se trouvent en quantité dans le Parc.

Ils constatent que presque toutes les espèces de faune ont disparu de leur terroir depuis quelques années. Pour eux, les plus connues étaient : Rhino, Buffles et Bubale. Selon eux, elles se sont réfugiées dans le Parc.

Les Djératois voient un rapport étroit entre la création du Parc et le taux d'émigration du village : ils estiment qu'entre 80-90 familles sont parties du village depuis les années 60 et 70 - au total à peu près 300-400 personnes - et 28 jeunes hommes sont actuellement partis temporairement. La plupart de ces émigrants sont allés en RCA où ils sont des commerçants, mais où ils font aussi du commerce de bétail.

Le Marché de Djérat Al Doungous

Le marché principal pour ce village est Am-Timam qui est à une journée et demie de marche. Comme il est mentionné plus haut, le

bétail est la principale marchandise qu'ils vendent même aux gens de Kiéké; ils ont constaté une nette diminution des prix, excepté pour les chevaux :

	1985	1991
Vaches	35-40.000	10-15.000
Anes	10-15.000	5-10.000
Chèvres	2-3.000	1.5-2.000
Cheval	20-25.000	60-100.000

La population de Djérat Al Doungous ressent vivement l'absence du marché dans son village.

Les propositions pour l'avenir

Même s'il y a une école et un dispensaire à un kilomètre du village, bâtis par le Parc (Médecins sans Frontières), les villageois ne trouvent pas beaucoup d'avantages au Parc. Une personne de Djérat Al Doungous y est employée actuellement. Ils considèrent néanmoins que le Parc est important pour des raisons nationales et qu'ils bénéficient de la vente des grains aux agents du Parc. Ils sont aussi prêts à avancer des crédits aux agents quand leurs salaires tombent tardivement (voir jusqu'à 8 mois de retard).

Leur grande préoccupation actuellement réside dans l'approvisionnement en eau et ils déclarent qu'ils ne se déplaceraient plus jusqu'à Abounimir s'il y avait une source permanente dans le village. De plus, ils souhaitent avoir une autorisation du Sous-Préfet pour la mise en place d'un marché dans le village, pour avoir un meilleur accès au thé, au sucre, aux vêtements, aux chaussures, aux condiments et à l'huile. Ils estiment que ce marché attirerait la clientèle des villages de Djérat 2, Ambaradje, Zakouma, et des transhumants et qu'il serait aussi intéressant pour les commerçants ambulants que pour eux-mêmes.

En plus de cela, les villageois veulent que leur agriculture soit améliorée grâce à l'introduction des charrues; ils veulent des charrettes mais aussi un moulin pour transformer le sorgho, le Berbéré ou le mil. D'une façon un peu surprenante, ils font aussi des doléances pour les agents du Parc, insistant qu'ils ont besoin de transport pour les amener au marché, de meilleurs salaires pour rembourser (payer à nouveau) le crédit qu'ils ont auprès des villageois, et d'un puits (les agents risquent de se déplacer avec Djérat Al Doungous à Abounimir cette année). Finalement, ils souhaitent que la piste d'Am-Timam à Djérat soit améliorée.

Ce tableau, avec le croquis attaché ci-dessus, montre que la population de Djérat Al Doungous et des autres villages dans leur terroir pratiquaient un cycle de production qui les amenait dans leur village entre mai-novembre pour les cultures pluviales et ensuite dans les campements de culture du Berbéré, de chasse, de cueillette et de pêche, entre mars et juin.

L'impact du Parc et de la Réserve

Suite à la mise en place du Parc, deux villages - Ambaradji et Achalie ont été déguerpis (Achalie - peut-être ils ont perdu leurs champs de Berbéré, ce qui les a contraints à se déplacer) et sont venus dans le terroir qui restait à Djerat Al Doungous, ou sont allés à Djérat Al Doungous même. Les villageois estiment que 80 familles - à peu près 400-500 personnes - ont fait partie de ces déplacements.

Djérat Al Doungous a été l'un des rares villages qui ait eu une proposition pratique à faire pour lier leurs besoins aux intérêts de la conservation de la faune et de la nature. Ils sont prêts à interdire les pâturages de certains champs à tour de rôle dans les différentes parties de leur terroir, si le projet investissait dans leur village. Ils pensent qu'il serait possible de faire ces réserves, vu leurs relations avec les transhumants et la présence autrefois des réserves dans le terroir. La condition de ces réserves dépend du contrôle des points d'eau sans quoi, le pâturage est impossible dans la région.

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE KACH-KACHA, ET DE KACH KACHA
AL DJIDEYE

Arrière Plan et Contexte

Le village de Kach Kacha est effectivement formé de deux villages : Kach-Kacha tout court est composé des familles de Dinené qui étaient déguerpis du Parc (ou obligés de se déplacer à cause des pertes de leurs champs de Berbéré). Kach-Kacha Al Djideye est le village original. Ils cohabitent à quelques mètres d'écart, à 25 kms au sud-ouest d'Am-Timam et à peu près cinq kilomètres de la frontière du Parc, dans une zone très riche en culture, surtout celle du Berbéré.

Kach Kacha

Ce village est composé à peu près de 200 familles (on peut estimer cette population autour de 750-1.000 personnes) qui se sont déplacées de Dinené il y a 21 ans. Une des raisons qu'ils ont avancée pour ce déplacement est leur accès au marché de coton : à l'époque Coten-Tchad avait établi sa base d'achat du coton à Kach-Kacha Al Djideye et ils trouvaient que la distance entre leur village de Dinené et le site d'achat était trop importante. Ils ont préféré se déplacer pour être sur le centre d'achat. De nos jours, le marché de coton n'existe plus, alors ils se sont lancés vigoureusement dans la culture de Berbéré qui, selon eux, est maintenant leur seule richesse.

Kach-Kacha est composé de fractions des clans Salamat Oulad Abdodo, Oulad Badié, Oulad Moussa et Oulad Mouane. Ils n'ont pas de quartiers, se considèrent tous comme les premiers venus, descendants d'un même père et d'une seule mère: le chef du village est de la fraction des Oulad Abdodo. Ils ont une école avec un maître qu'ils partagent avec l'autre Kach-Kacha. A l'époque, quand l'école a commencé il y a deux ans, il y avait 100 élèves : récemment cet effectif a diminué et tourne autour de 70 élèves à cause du départ de quelques familles de l'ethnie Goula, qui sont allées au sud. Ces familles Goula s'étaient déplacées à Kach-Kacha pendant les années de troubles (1979-82).

Kach-Kacha Al Djideye

Le taille de ce village est à peu près la même, environ 200 familles, de mille habitants (il faut être prudent avec ces chiffres car c'est possible qu'ils aient été avancés par les Chefs pour des raisons plus politiques que réalistes). Le village est composé de quatre fractions des clans Salamat : les Magadamia (qui fournissent le chef du village) les Oumrane, les Rachidia et les Cherafa. Comme mentionné ci-dessus, Kach-Kacha Al Djideye est plus ancien que Kach-Kacha, et c'est probable qu'il s'es

installé avant le 18ème siècle comme Djérat Al Doungous et Kiéké pendant le règne de Ali Djideye (voir le nom du village) arrière-grand-père du présent Chef de Canton. Comme dans l'autre Kach-Kacha, ils n'ont pas de quartiers et se considèrent comme descendants d'un même père et d'une même mère.

Le nom de Kach-Kacha vient d'une espèce d'arbre qui se trouve dans les alentours du village.

Le cycle de production et les activités des deux Kach-Kachas sont les mêmes : ils ne disposent ni des charrues, ni de charrettes. Ils n'ont ni puits ni dispensaire. Ils souffrent beaucoup de la pénurie en eau pendant la saison sèche : la mare à côté du village tarit normalement en décembre : en ce moment ils sont obligés de creuser un puits communautaire pour s'approvisionner pendant le reste de la saison.

L'économie de Kach-Kacha est fortement orientée vers la production du Berbéré, surtout depuis le déroulement du marché de coton (1976). En même temps, ils font des cultures pluviales de sésame, de sorgho précoc, de sorgho tardif, d'arachide et de maïs. Depuis deux ans (depuis l'ouverture d'un marché dans le village) ils se sont engagés dans la culture de tomates. Kach-Kacha est une zone qui accueille un nombre important d'étrangers chaque année de février/mars pour la récolte de Berbéré. Ces gens qui viennent surtout de la zone d'Abou-Deia (et qui cultivent seulement des céréales pluviales) sont engagés comme main-d'oeuvre salariée, payés en espèce (500 F.CFA par jour) et en nature. Il y a sept ans, pendant la sécheresse, un nombre de familles (estimé à 30 personnes) se sont installées dans le village (pour une campagne), avant de repartir quand les conditions s'étaient améliorées. Depuis sept ans aussi, les villageois de Anala et les deux Deleba se sont déplacés définitivement dans le village, augmentant ainsi la population d'environ 400 personnes.

A l'époque, les gens de Kach-Kacha élevaient leurs propres bovidés à côté du village, mais les pertes dues aux attaques d'insectes les ont poussés à les confier aux transhumants qui sillonnent la zone pendant la saison sèche. Ils confient les animaux principalement au Rachid, Alaoune et Béni Hissouin d'Ouaddai et du Batha, et aux clans Magadamia, Oumrane, Assale et Oulad Abdodo de la confédération Salamat. La plupart de ces animaux ont été achetés en 1984-85, avec les bénéfices qu'ils ont réalisés, les prix de Berbéré étant à cette époque très élevés.

L'économie de Kach-Kacha peut être caractérisée comme agropastorale, mais avec une forte importance donnée à la culture, surtout de Berbéré.

Historique du Village et structure du pouvoir

Comme mentionné ci-dessus, les vieux des Kach-Kachas eux-mêmes ne connaissent pas l'origine de leur village, suggérant seulement

que le village a été implanté avant l'époque Ouaddaïenne. Il est à rappeler que les habitants de Kach-Kacha sont des nouveaux venus de Dinené, arrivés dans le village il y a 21 ans. Le village a une structure d'organisation assez faible : pas de quartiers, deux chefs seulement. Pour les terres de Berbéré, les chefs de chaque Kach-Kacha attribuent les terres par famille. Ils sont vendus à 6,000 F.CFA la corde (12,000 F.CFA l'hectare) et ils suffisent pour tout le monde. Kach-Kacha en effet, est une zone d'accueil pour les villages avoisinants où les terres sont moins disponibles (cf Kiéké, Djérat) et aussi pour les populations du nord qui sont descendues dans le Salamat durant la sécheresse de 1984-85. Les terres pour les cultures sèches sont à peu près libres : n'importe qui peut travailler un champs s'il est prêt à le garder des animaux. Si un étranger veut un champ de Berbéré il le passe par le Chef de canton qui l'envoie chez le chef de village qui lui confie un terrain. Les Chefs de Kach-Kacha semblent avoir un faible contrôle sur l'utilisation des pâturages, en disant que les transhumants ne demandent pas la permission avant de s'y installer. Ils n'ont aucun historique de mise en réserve.

Les terroirs villageois

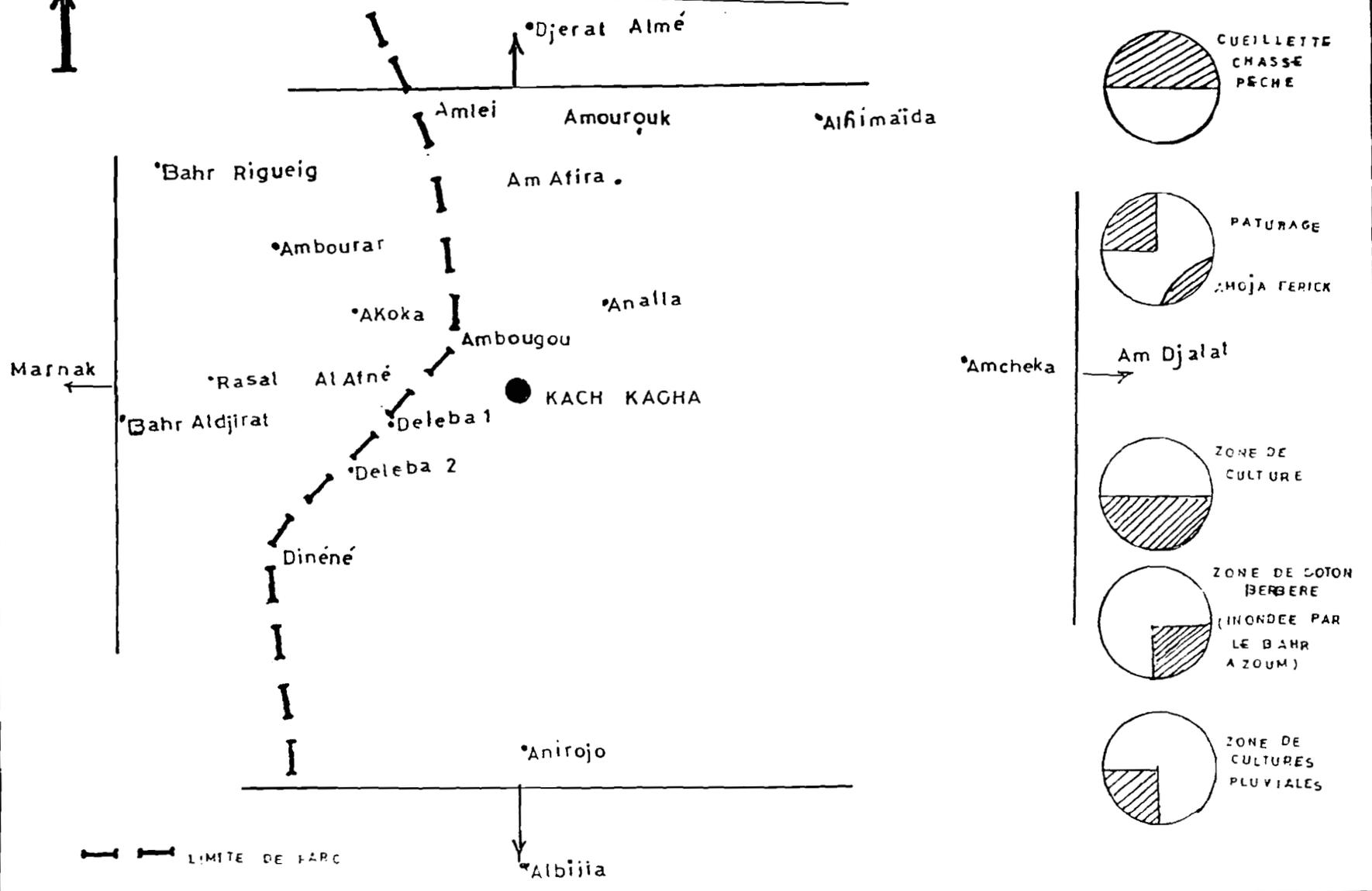
En retenant que les deux villages de Kach-Kacha sont en effet le résultat d'un déplacement d'un village (Kach-Kacha) vers un village déjà en place, il est conseillé de rester prudent sur l'analyse de leurs (deux) terres : ce qui est évident, c'est que les nouveaux venus (c'est-à-dire ceux de Dinené) réclament une bonne partie du terroir de Kach-Kacha Al Djideye. Ceci dit, voici un croquis des lieux de l'ancien terroir de Kach-Kacha (tout court), c'est-à-dire l'ancien village de Dinené, et du terroir de Kach-Kacha Al Djideye. Le village qui est sur place depuis au moins 200 ans.

L'impact de la Réserve/Parc et les changements majeurs dans le mode de vie

Il est évident que l'impact de la mise en place du Parc s'est fait beaucoup plus sentir au niveau de Kach-Kacha (tout court) que de Kach-Kacha Al Djideye. Kach-Kacha à l'époque pêchait, chassait, faisait la cueillette dans les zones qui ont été amputées et qui leur permettaient de survivre surtout pendant les années de dures sécheresses agraires et pastorales : En 1984-85, ils ont vécu 2-3 mois sur les produits de la cueillette qu'ils ont fait dans leur terroir en dehors du Parc (il est également fort probable qu'ils ont exploité le Parc pendant cette période). Ils se plaignent surtout de la perte de la pêche dont le revenu servait à payer les impôts, les habits et les autres nécessités qu'ils achetaient au marché.

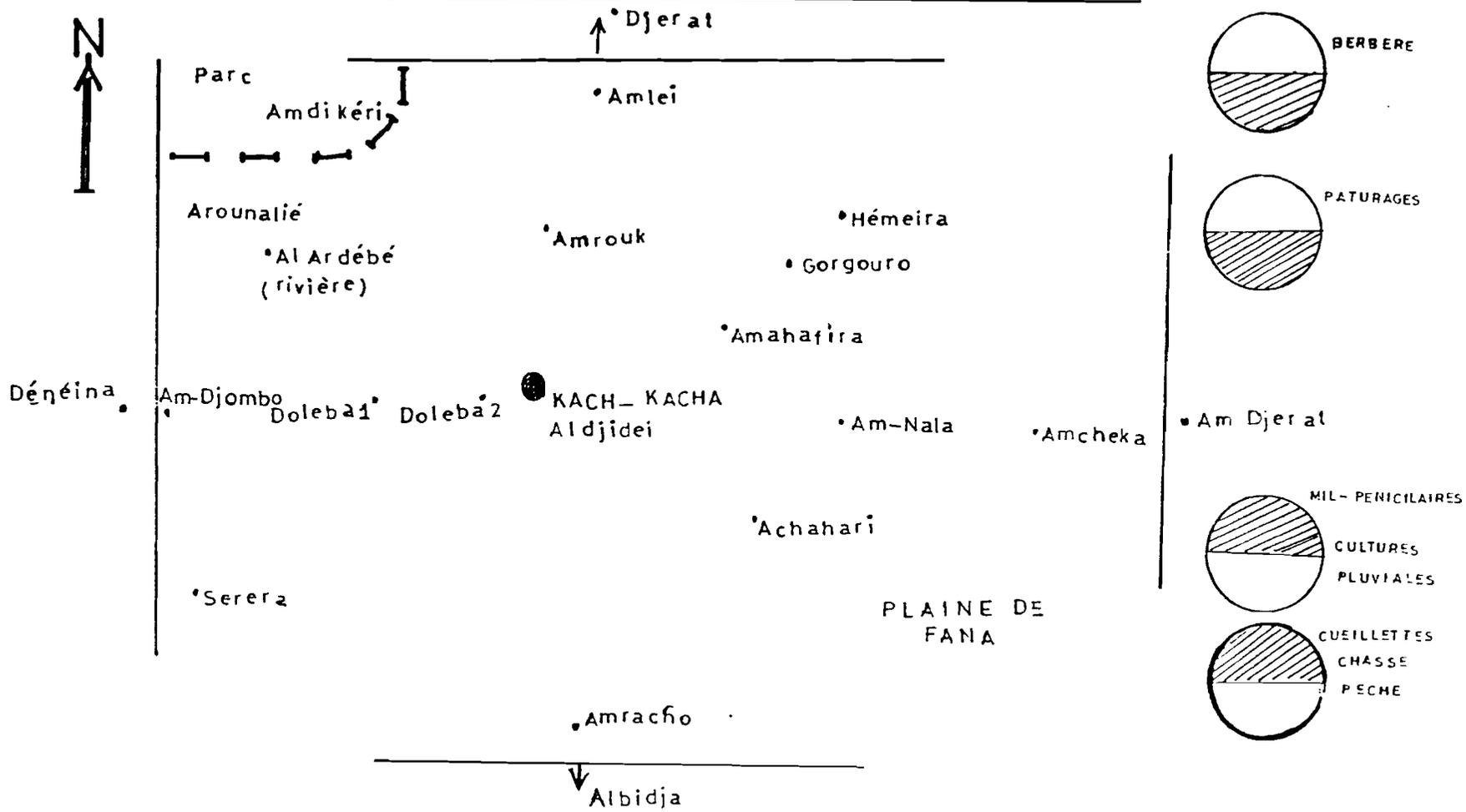


TERROIR DE KACH - KACHA



Croquis: par Telly ALI NOLDET. DPNRF/MDR

TERROIR DE KACH - KACHA ALDJIDEI



croquis par Telly ALI NOLDET - DPNRE/MDR

74

Les villageois eux-mêmes pensent que les plus grands changements dans leur vie sont la sécheresse de 73-74, les troubles de 1979-82, l'insécurité persistante depuis 1982 et la famine de 1984-85 (même s'ils constatent en même temps qu'ils peuvent acheter du bétail à travers les bénéfiques qu'ils ont réalisés en vendant leur Berbéré à 500-550 F.CFA par koro).

Mais, il y a peu de doute qu'un des changements profonds dans leur vie a été l'extension de leurs cultures de Berbéré, ce qui les a convertis d'éleveurs, de pêcheurs et de cultivateurs en cultivateurs surtout. Globalement, la surface cultivée à travers les 5 dernières années a diminué, suite à la fermeture de l'usine d'égrenage de CotonTchad à Am-Timam en 1976. Auparavant, ils cultivaient approximativement 1600 ha de coton, ce qui leur procurait un important revenu. Actuellement, ces champs et sites sur le Goz (les terres sablonneuses), sont en jachères. Egalement, pendant ces dernières années, les cultures pluviales (sorgho, mil pénicillaire, etc...) ont régressé, selon les cultivateurs, suite à une invasion de chenilles qui touchent gravement le rendement de ces cultures. La surface de Berbéré, en comparaison (qui a pris la relève du coton et qui maintenant assurent la plus grande partie de leurs revenus) a beaucoup augmentée. Il faut constater que le Berbéré pousse sur les terres inondées "Balo" (riche en eau) suite au défrichissement, on constate une diminution des Acacia senegalensis très important pour la faune sauvage. Alors que la surface de Goz, qui manque l'eau, et qui est devenu une zone de pâturage, a sensiblement augmenté.

Les villageois de Kach-Kacha constatent que les arbres suivants sont en train de disparaître :

Sahaba	Bois de construction
Hajilich	Cueillette - huile, médicament, fourrage
Ardeb	Cueillette - médicament, fourrage
Dambalo	Fourrage
Almourir	Cailcédrat, ombre
Amsis	Figuier, - ombre
Atole	Cueillette, construction, fourrage

Selon les villageois, c'était le manque d'eau qui était la première cause de leur disparition, et ils sont en train de réapparaître maintenant que les pluies sont revenues.

Pour les pâturages, ils constatent que le Kreb, l'al horam et Choraba disparaissent surtout pendant les années de bonne inondation - ils craignent que cette année, vu l'importante pluviosité, ces pâturages manqueront et que les animaux risquent de ne pas avoir accès à la nourriture.

Ils constatent également une disparition des espèces à plus long terme :

Amsoungo

Absabi
Foula
Tibin
Bourti

Les propositions

Les villageois affirment que pour eux le Parc était important dans le passé pour la cueillette, le miel et le poisson (sous-entendu la chasse), tout particulièrement en saison sèche. Ils savent, d'après les dires du Chef de canton, que les revenus du Parc font fonctionner l'administration. Pour eux, la richesse du Parc ne consiste pas dans la conservation, mais plutôt dans la réserve d'eau qui s'y trouve pendant la saison sèche. Si les conditions de bonne pluviosité revenaient, cette richesse toucherait aussi Kach-Kacha. Ils voudraient à l'avenir que leurs concitoyens trouvent un emploi parmi les agents du Parc. Enfin, ils sont conscients que les touristes qui viennent faire des photos ne peuvent pas voir les mêmes choses dans les autres coins du Tchad.

Comme besoins pour l'avenir, Kach-Kacha veut :

- * Un puits
- * La réhabilitation de l'école
- * Des emplois dans le Parc

En plus de cela, ils constatent que le Berbéré ne se vend pas bien, c'est-à-dire qu'au moment de la récolte, les prix tombent à un niveau qui ne les arragent pas pour le travail. Ils se plaignent du nombre d'oiseaux qui viennent endommager les cultures, et aussi des éléphants qui font des dégâts dans le Berbéré. Ils veulent abattre les arbres qui restent dans les champs de Berbéré pour empêcher les oiseaux de s'y poser.

En gros, le village des deux Kach-Kachas ne présentent pas un potentiel de développement très sur du point de vue du Parc et de la Réserve. Les habitants se soucient plus de cultiver le Berbéré que d'autres activités, et comme l'historique d'immigration dans le village le témoigne, ce village a des ressources agraires qui restent jusqu'à nos jours d'une haute rentabilité.

MONOGRAPHIE D'ALBIJIA

Arrière plan et contexte

Le village d'Albijia se trouve à 60 km (pendant la saison sèche) d'Am-Timam au sud-est. C'est un grand village, avec une population d'environ 500-600 habitants, qui longe la grande route reliant Am-Timam à Sahr pendant la saison sèche. Comme Kach-Kacha et Djérat Al Doungous le village a été fondé par Ali Djideye avant l'invasion des Ouaddaïens, et fut libéré de cette occupation par Fadel, l'arrière grand-père du présent Chef de canton avec l'appui des Français. Le village a un intérêt spécial pour le Parc, vu qu'une importante proportion de la communauté se déplace chaque année dans le Férick d'Amrocho, au nord de la plaine de Gara, qui touche le Parc. Le village est entouré par Djouna à 20 kilomètres, Madina à 5 kilomètres, Almidodil, à 30 km, et Matai à 10 km. Le village a d'importants rapports avec Kach-Kacha et Atoi (à l'est de la route qui relie Abou-deia et Am-Timam où habitent des parents des villageois). Le village a été créé par une fraction du clan Nagadamia du Salamat. Les Oulad Nasser et Oulad Amir (qui sont arrivés à la même époque) font également partie du village. Le Chef du village vient de la fraction du clan Oulad Amir. Le village n'a ni école, ni dispensaire, ni charrues, ni charrettes, ni motos, ni puits. Pendant la saison pluvieuse, ils fréquentent le marché de Djouna, et pendant la saison sèche celui d'Am-Timam (ils voyagent souvent en camion, 1.000 F.CFA le trajet).

Albijia se concentre surtout sur la culture de Berbéré, dans les terres inondées, mais ses habitants cultivent aussi le mil pénicillaire, le sorgho et les arachides. Avant, ils cultivaient une importante quantité de coton qui leur fournissait une bonne partie de leurs revenus, mais ils ont cessé de le cultiver en 1975, après la dernière campagne de CotonTchad dans leur secteur. Avant, le coton et l'arachide leur fournissaient de l'argent : mais c'était surtout le Berbéré qui leur rapportait le plus d'argent-comme ils le disent eux-mêmes seule l'administration achetait du coton et de l'arachides, mais tout le monde achetait du Berbéré - de nos jours c'est le Berbéré surtout qui leur procure des espèces.

En même temps les villageois d'Albijia élèvent des animaux : surtout des bovidés, mais aussi des chèvres, des ânes et des chevaux. A cause du manque d'eau dans les mares (à cote) du village (elles tarissent en Novembre), ils déplacent le bétail aux alentours du village vers la plaine pendant 5 à 6 mois chaque année, s'installent au Férick d'Amrocho, puis reviennent au village au début de la saison pluvieuse. Ce déplacement s'appelle "Massar" en arabe.

Ils constatent que les feux de brousse qui détruisent les pâturages, leur posent beaucoup de problèmes pendant leur séjour dans les plaines . Ces feux sont allumés (selon les villageois) par les transhumants quand ils quittent la zone pour aller au sud (novembre-janvier-février, mais surtout en janvier), par les commerçants ambulants et par les transhumants qui cherchent à éclaircir la brousse pour ramasser de la gomme arabique. Le moment le plus critique pour les animaux (pendant leur cycle saisonnier) est entre mars-juin quand ils doivent s'adapter à un régime de pâturage humide après les longs mois secs qu'ils ont passés : pendant cette saison, ils maigrissent à cause des attaques des moustiques en juillet et août ; plusieurs en meurent par la suite.

L'économie d'Albijia peut être caractérisée comme agro-pastorale, une plus grande importance étant accordée à la culture qu'à l'élevage.

Historique du village et structure du pouvoir

Le village d'Albijia est divisé en deux : le "grand Albijia" et le "petit", ce dernier se trouvant au sud du premier et tous les deux sur le bord de la grande route. Toutes les deux communautés sont présidées par un seul Chef de village et un conseil formé du Chef de village et les "sages" (c'est-à-dire les Chefs de toutes les familles - à peu près 100 pères de famille en tout. Ce conseil a comme responsabilité de trancher les litiges, à l'intérieur du village, entre villageois et pasteurs quand ces derniers endommagent les cultures, gênent la ventilation des politiques gouvernementales, la collecte des impôts, les actes de sacrifice.

Le chef du village est en même temps le maître des terres répartissant seulement les champs de Berbéré et non les cultures pluviales. Selon le Chef, les terres de Berbéré suffisent pour tout le monde.

Albijia ne réserve pas de zones pour le pâturage. Comme décrit ci-dessus, ils amènent les animaux dans la plaine d'Amrocho pendant une période de 5 à 6 mois chaque année. A Amrocho, ils partagent les pâturages avec Kach-Kacha, Djouna, Am Kifeo, Alloubana et Magadada et avec les transhumants dont ils se méfient de plus en plus. D'ailleurs, ils ne confient pas leurs animaux aux transhumants parce qu'ils ont constaté qu'au retour, ils ne leur ramènent que des vaches sans veaux. De plus, ils n'apprécient pas que les transhumants aillent sur les pâturages des plaines avant que les Albijians ne s'installent eux-mêmes dans leur Ferrik. Ils sont en effet obligés de rester dans leur village pour le repiquage et le sarclage du Berbéré. Les transhumants arrivent sur les plaines normalement au début du mois de novembre et Albijia se déplace deux ou trois semaines plus tard. Les gens d'Albida accusent les transhumants de détruire leurs paillottes en allumant des feux de brousse.

Les fractions des clans qui visitent la plaine sont :

Rachid	
Allouane	Etrangers
Hammadie	
Saame	
Assale	Clans du Salamat
Magadamia	

Entre eux, les Hammadie, Saame et Assale restent sur la plaine jusqu'au mois de fevrier-mars avant de continuer leur transhumance vers le lac Iro.

Les transhumants sont de retour en mai pour quelques jours pendant leur trajet au nord. Cette étape de la transhumance est assez courte car les éleveurs ont peur d'être bloqués dans le Salamat à cause de la crue brusque du Bahr Azoum au nord d'Am-Timam. En 1990, plusieurs groupes de transhumants ont été bloqués par ce Bahr jusqu'en août (le commencement de la décrue) avec des résultats néfastes sur les animaux attaqués par les moustiques et les mouches.

Autrefois, les pasteurs demandaient au Chef de Canton d'Am-Timam la permission de descendre dans ces pâturages : depuis l'indépendance ils ne le font plus.

Les familles d'Albijia qui ont plusieurs bovidés amènent leurs propres animaux en transhumance : ils estiment que 20 % de leurs animaux sont gardés par les jeunes hommes. Ils transhument avec les clans Salamat Hamadie, Saame, Assale, Magadamia avec qu'ils ont de bonnes relations, de même qu'avec les Alaoune et les Rachid qui sont des étrangers du Batha et du Ouaddai. Les villageois d'Albijia ne vendent ni n'utilisent leurs tiges de Barbéré pour les animaux, car les champs sont loin des points d'eau et des points de pâturage, où les animaux se trouvent stationnés pendant la saison sèche. Ils estiment qu'ils ont perdu les 2/3 de leur bétail pendant la peste bovine de 1983 et encore 1/3 il y a deux ans à cause du manque de pâturage. De plus, ils estiment au double le nombre d'animaux que paissent maintenant, dans les plaines, suite à la descente des transhumants après la sécheresse.

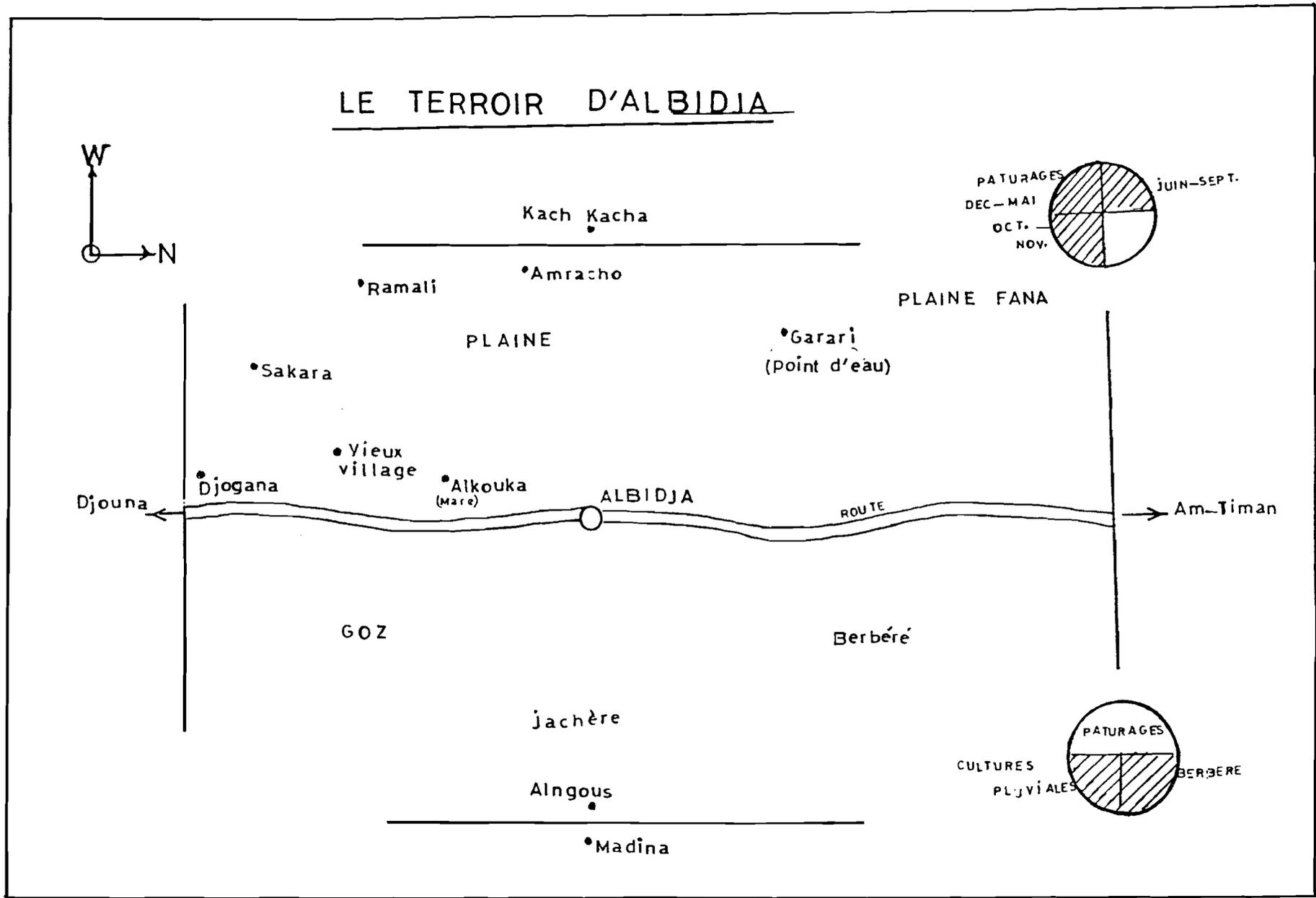
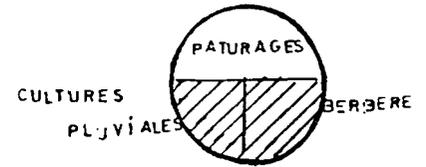
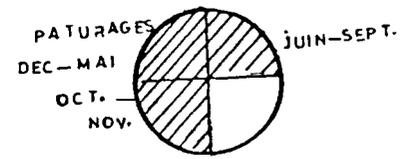
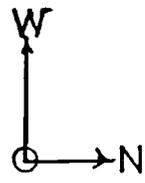
Le terroir villageois

Il est présenté ci-dessous un croquis du terroir villageois d'Albijia : on constate que le terroir est en effet nettement divisé entre zones de pâturage et zones cultivables. En effet, pendant la saison des pluies les animaux sont stationnés (juin-septembre) au nord et à l'ouest du village dans la zone du Garari ; entre octobre et novembre, ils sont sur le Goz où ils se nourrissent de tiges de mil, de sorgho et d'autres herbes qui se trouvent sur les sols sablonneux entre decembre et mai.

Des villageois d'Albijia sont dans la plaine inondable, basés dans leur Ferrik d'Amrocho et font paître leurs bêtes dans les plaines et la forêt d'acacia qui se trouve au sud-ouest du village.

BEST AVAILABLE DOCUMENT

LE TERROIR D'ALBIDJA



Croquis: par Telly NOLDET ALI - DPNRF/MDR.

L'impact de la Réserve/Parc et les changements majeurs dans la vie

Il est évident que de nos jours, le Berbéré est devenu le moteur économique d'Albijia, et avec une attention accrue a été portée à l'élevage. En même temps, l'émigration est d'une importance particulière ici : on estime que 20 jeunes partent chaque année en RCA et vont à N'Djaména temporairement. Plus grave que cela, il y aurait actuellement plus de familles en exode qu'au village. Ces familles sont parties surtout il y a 20 ans (1970) en RCA, attirées par des possibilités de gagner de l'argent et il faut noter qu'Albijia est bien connu pour ses riches commerçants, installés en RCA, qui envoient des mandats importants au village.

Les propositions pour l'avenir

C'est dans le contexte de cette richesse qui existe à l'extérieur qu'il faut évaluer les réclamations du village qui révèlent en effet un manque d'organisation (au niveau des hommes - voir ci-dessus pour les femmes), voir un manque de volonté dans ce qu'ils proposent. En effet, ils ignorent l'utilité du Parc et de la Réserve, mais tiennent beaucoup à avoir :

- * Un puits
- * Un dispensaire
- * Une école
- * Des moulins
- * Des charrues
- * Des produits vétérinaires
- * Des crédits pour le commerce

Ils ont cotisé pour creuser un puits sans buses qui s'est effondré. Ils ont essayé de creuser un autre puits et ils souhaiteraient avoir de buses; ils trouvent que ce n'est pas intéressant de vendre leur bétail et de cotiser pour un puits. Ils n'ont pas de caisse communautaire et comment ils vont gérer les crédits, les moulins, le dispensaire, etc. cela n'est pas clair.

Les femmes d'Albijia

Contrairement aux hommes, les femmes d'Albijia sont très organisées et motivées. Leur organisation qui regroupe toutes les femmes de plus de 15 ans s'appelle l'"amsoubianine", c'est-à-dire "organisation" en Arabe. Elles ont cette organisation depuis l'époque de leurs grands-parents. La fonction principale de l'"amsoubianine" est d'accueillir les étrangers d'aider les malades et les pauvres. Elles ont de champs collectifs ou elles cultivent le Berbéré, champs gérés par leur Présidente qui vient de la fraction du clan Oualad Nasser. Sa position est héritée.

Elles ont une caisse communautaire qu'elles alimentent par cotisations mensuelles de 100 F.CFA par membre, renforcées par des cotisations spéciales lors de besoins exceptionnelles.

La caisse est gérée par la Présidente, la caissière et un comité de trois hommes et deux femmes. Les réunions se tiennent informellement.

Les femmes d'Albijia jouissent d'une indépendance économique importante : elles ont leurs propres champs pluvieux et inondables, leurs propres animaux (surtout des chèvres) ; elles sont responsables pour la vente et le troc des céréales et des produits laitiers, et s'occupent aussi bien de leurs propres champs et leurs animaux que ceux de leurs maris. Elles estiment que pour une famille moyenne, on doit stocker 15 sacs de Berbéré et en vendre 5 sacs. Les femmes vont au marché d'Am-Timam pour leur propre compte où elles achètent le sucre, le thé, les condiments, le poisson et le parfum. En plus, elles ont des relations essentielles pour l'accès aux crédits par la filière féminine de leurs familles en ville, à qu'elles empruntent un sac de sorgho avant la récolte de Berbéré pour payer de nouveau un sac de Berbéré après la moisson.

Les femmes sont responsables pour la cueillette - surtout le "Chingil" - pendant la période allant d'aout-septembre - période de soudure - qu'elles trouvent sur le Goz. Elles construisent les paillottes dans le Ferrik, et ramassent la paille pour les toits.

Elles ont besoin d'un puits, d'un moulin, d'un marché, du matériel pour l'agriculture et d'un dispensaire. Elles sont prêtes à cotiser pour contribuer au puits (ce qu'elles ont fait dans le passé), elles sont prêtes à faire à manger pour les travailleurs du puits, et elles argumentent que s'il y avait un marché le moulin serait rentable.

La dot à Albijia est de 200.000 F.CFA.

LA MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE DJOUNA

Djouna, c'est l'ancien siège du Canton Salammat, siège de la famille Fadel, l'actuel chef de canton. Il se situe à 85 km d'Am-Timam, 20 km d'Albijia, 15 km d'Al Loubana et à 30 km de la plaine de Gara, qui longe la frontière Est du Parc. Il se trouve à côté de la grande route liant Am-Timam au Sud. Cette piste est la frontière de la Réserve, si bien qu'une partie de leur terroir est dans la zone banale, et l'autre dans la Réserve.

Djouna, qui veut dire "repos" ou "rassemblement" est un village assez gros, d'à peu près 460 habitants (80-100 familles) composés des fractions des clans Oualad Abdodo, Oualad Badié, Moubi et Oualad Birgit, tous des ressortissants sont de la confédération Salammat à part les Moubi, qui sont des ressortissants de Mangalmé dans la Préfecture du Guéra, et qui se sont installés dans le village après la sécheresse de 1984-85. Le village a des liaisons étroites de parenté avec les villages d'Am Kiféo, As Saadné, et Al Koubo. Ces villages se partagent la plaine de Gara pendant la saison sèche, et occupent des Ferriks voisins.

Le village est divisé en 4 quartiers, selon les fractions des clans, c'est-à-dire le quartier Oualad Abdodo, Oulad Badié, etc. Chacun de ces quartiers a son chef et, avec le chef de village et l'Imam (tous les deux Oualad Abdodo), forment le Conseil du village, le Shora. La population de Djouna est en légère augmentation ces dernières dix années, 60 personnes Moubi du Guéra ont été accueillies par les habitants de Djouna chaque année il y a approximativement 30 naissances et 2 à 3 morts. Cette augmentation est relative par l'émigration ou 40-50 jeunes partent chaque année temporairement en exode ; depuis 20 ans, environ 50-60 familles sont partis définitivement du village, surtout vers la RCA.

Djouna bénéficie d'une école créée il y a 5 ans, qui avait à l'époque 2 enseignants, 2 classes, et 100 enfants inscrits. Actuellement il y a seulement un maître, qui est un bénévole et qui fait partie de la garnison militaire de Djouna. L'autre enseignant est parti pour des vacances prolongées depuis plusieurs mois. Comme résultat, 40 élèves seulement sont actuellement inscrits, dont 10 filles : le reste (60) n'assiste plus à cause du manque d'enseignement. Le village possède également un puits, situé dans le camp militaire, puits foré par l'hydraulique pastorale villageoise depuis 4 ans. En 1982 le village a cotisé et creusé un autre puits en briques d'une profondeur de 34 mètres ; de nos jours ce puits est sec.

En plus, Djouna dispose d'un dispensaire avec un infirmier qui a été formé à Am-Timam. Malheureusement ce dispensaire n'a pas reçu de médicaments depuis deux ans. Cela constitue un important grief

des doléances des villageois à l'égard du dispensaire, parce qu'en fait ce n'est pas le bâtiment ou le personnel qui pose des problèmes, mais plutôt la livraison des médicaments. Les villageois de Djouna n'utilisent pas de charrues. Une charrue existe, amenée au village par un habitant qui a assisté à des essais à Sahr. Ce dernier a travaillé 6 cordes (3 hecatres) de terre pendant la première année sans grand succès, et ensuite a vendu ses boeufs de labour à nouveau, suite à la sécheresse. Cette année étant bonne, il a acheté deux boeufs et compte faire l'essai encore l'essai la saison prochaine, mais il n'est pas convaincu que cela va marcher. Il n'y a ni charettes ni motos à Djouna. Le transport d'une personne de Djouna à Am-Timam (pendant la saison sèche) par camion coûte 1000 F.CFA. Les gens de Djouna vont surtout au marché de Djogo, ouvert pendant toute l'année (les vendredis) situé à 45 km, soit 8 heures de marche à pied, ensuite il fréquente le marché de Kiéké (pendant la saison sèche) à 35 km, et celui de Takalao, à 45 km au sud. Il est à constater que Djouna, qui normalement doit posséder son propre marché (mais qui ne marche pas) est loin des autres marchés.

Les villageois de Djouna sont surtout des cultivateurs, avec d'intérêts importants pour l'élevage. Ils cultivent le Berbéré, l'arachide, le mil pénnicillaire, le gombo, le maïs et les haricots. Tout, sauf le maïs qu'ils cultivent pour leur propre consommation, ils vendent. Il y a 14 ans, ils cultivaient le coton, mais ce n'était pas si important que le Berbéré, et cette culture a pris fin dès que les portes de l'usine d'engrainage à Am-Timam étaient fermées.

La plupart de la population de Djouna se déplace sur la plaine de Gara en novembre, et reste dans le Ferrik jusqu'aux nouvelles pluies (maïs). Les gens de Djouna élèvent des boeufs, ânes, chèvres et chevaux, les bovidés étant de loin les plus importants. On fait paître les animaux par quartier, en deux grands groupes celui d'Oualad Abdao (y compris les Moubi) et celui d'Oualad Badia (y compris les Oulad Birgit).

Historique du village et structure de pouvoir

La structure principale dans le village est le Shora, qui représente chaque fraction de clans dans le village. Les terres et pâturages sont gérés par un chef de terre qui n'est pas le chef de village - il appartient au clan des Oualad Badie - et occupe une position d'héritier. Il distribue les terres pour les champs de Berbéré seulement : la population est libre de cultiver où elle veut toutes les cultures pluviales, sauf dans les zones réservées pour le pâturage (voir ci-dessous). En cas de distribution d'un nouveau champ, l'exploitant est obligé de payer 4 koros de grains au chef lors de la première récolte.

Les pâturages sont gérés par les deux maîtres de pâturage qui surveillent les frontières entre les pâturages et les cultures afin que le bétail ne détruise pas les cultures. Il leur

appartient également de décider du moment opportun pour aller dans le Ferrik de Gara.

Le bétail de Djouna est envoyé en transhumance, accompagné par les jeunes du village, dans la direction de Amdam dans le Ouaddai, et Amzak dans le Batha. Comme à Albijia, les Djounais ne se fient pas aux transhumants, disant que quand ils leur confient leurs animaux, ils reviennent sans veaux.

Jadis, les transhumants demandaient la permission d'entrer dans les pâturages, mais de nos jours, ils ne le font plus. Ils arrivent progressivement de novembre à décembre : les premiers venus sont les Hawazmés et les Salamaniés du Batha qui progressent rapidement au sud, ils restent dans le Gara pendant deux ou trois jours seulement avant de continuer leur trajet sur Dipkir-Bahr Kéita (Moyen-Chari) - Sahr et la frontière RCA. Ces groupes de transhumants ont seulement commencé à faire ces trajets depuis les quinze dernières années (voir monographie des transhumants).

En décembre arrivent les Oualad Rachid, Oulad Alaouné, Oualad Abidié, les Assalé, Hammadié et les Saadné de la confédération Salamat. Parmi eux, les Assalé, Hamadié et Saadné sont les plus nombreux (il y a 20 ans encore, c'était les Assalé). Ils restent dans le Gara pendant 2-3 mois, jusqu'à mi-février, avant de continuer sur le Bahr Kéita et Kyabé (au Moyen-Chari, à côté du Lac Iro).

Le trajet de retour des transhumants commence en mai et dure jusqu'à mi-juin. Ce sont les Salaminié et les Hawazmé qui arrivent les premiers suivis des Salamatois. A cette époque, les transhumants restent seulement 2 ou 3 jours, sachant qu'ils sont en avance pour la traversée du Bahr Azoum. Les villageois de Djouna affirment que les transhumants sont très organisés, et qu'ils se déplacent en groupes gérés par des sous-chefs qui sont eux-mêmes maîtrisés par des chefs de fraction. Parmi les grands chefs qui visitent la plaine de Gara, quelques noms sont cités dont :

Djamma.....Alaouné
Ali ag Ali.....Saadné (Salamat)
Hamdan.....Assalé (Salamat)
Zeroga ab Hamed....Hamadié (Salamat)

Ce sont les chefs des transhumants qui passent 2-3 mois avec les troupeaux durant la saison sèche, avec qu'ils (transhumants) se rassemblent lors des campagnes de vaccination qui sont faites dans la zone, et lors des feux de brousse qui menacent leurs campements.

Le terroir villageois et la plaine de Gara

En annexe, un croquis du terroir villageois de Djouna et un croquis de l'emplacement des campements (Ferriks) dans la plaine de Gara. Le premier décrit clairement comment Djouna divise son propre terroir, de l'axe nord-ouest/sud-est, en champs cultivés et l'axe nord-est/sud-ouest en pâturages. Les pâturages nord-est sont exploités par le groupement, maîtrisé par les Oualad Badié et Oualad Birgit), ceux du sud-ouest sont exploités par le groupement de Oualad Abdao et les Moubi.

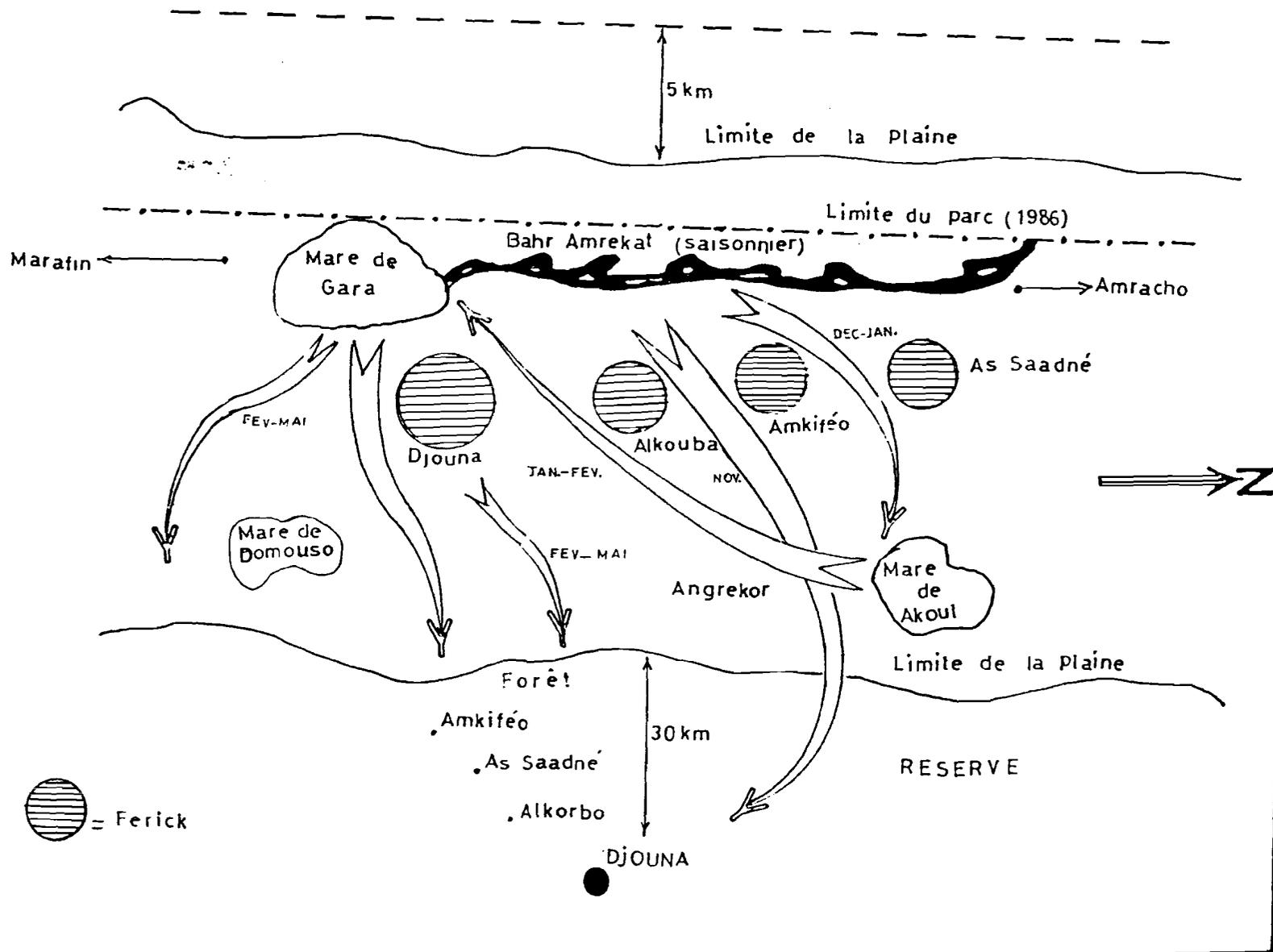
Le croquis de la plaine de Gara démontre que la zone est exploitée par les villageois d'une façon coordonnée : en novembre, les villageois installent le campement et font paître leurs animaux pendant un mois sur le Bahr Amrekkat, et puis ramènent les animaux sur la mare, pendant un mois encore, jusqu'à février. En fin février, les animaux sont conduits à la mare de Gara même jusqu'en avril où la mare de Gara tarit et ils creusent des puits peu profonds autour du point d'eau. De mars à mai, les troupeaux vont paître dans la partie est de la plaine, autour de Gara et la mare de Domouso.

En plus des Ferriks des villages sédentaires, il y a les campements des transhumants : ces campements, selon les sédentaires, sont un peu éparpillés dans la plaine, et peuvent changer d'emplacement d'une année à l'autre, selon la condition des pâturages. Avant leur départ du Parc, les villages de Kodjo et Marmak s'installaient dans leurs paillotes

DJOUNA

PARC

Plaine de Gara Djouna



Croquis: par Telly ALI-NOLDET - DPNRE/MDR.

durant la saison sèche que Djouna dans le même Ferrik. Une partie des ressortissants de ces anciens villages se sont installés à Kiéké, mais de nos jours, ils préfèrent le faire dans la plaine de Marafin ; une autre partie est allée à Kach-Kacha - et ils font paître leurs animaux dans la plaine d'Amrocho, au nord de Gara.

Il existe une certaine ambiguïté sur les frontières du Parc dans ce village et même à Am Kifeo : les villageois connaissent bien la limite du Parc qui était définie en 1963 par M. Anhart et dont une borne en ciment existe toujours à 5 kms de la limite de la plaine, en allant à l'ouest. Ils disent que cette limite a été retracée en 1986 par les agents du Parc jusqu'à l'ouest de la mare de Gara, ce qui les oblige à "voler" la paille et le bois dont ils ont besoin pour la construction. Les villageois ont demandé au chef de canton une explication pour cette décision, mais jusqu'à présent, aucune réponse ne leur a été donnée.

L'impact de la Réserve/Parc et les changements dans la vie

Il est à constater que dans le passé, Djouna tirait une grande partie de ses richesses des ressources du Parc : surtout la pêche et la chasse. Pendant la saison sèche, les gens de Djouna se déplaçaient en direction des mares d'Abombo, Goron, Birke al Soubian, Dunboura, al Mourai, Siébé, Bouta, Kirlimbil, Ali Djerat, Al Malloum, Groupanaïme et Barkili. A Abombo, Soumian, Kirlimbil et Siébé, par exemple, ils installaient leurs campements de pêche à la fin mars et pêchaient dans les mares en empoisonnant l'eau avec les fruits de balanités. A l'époque, le clan MANG, basé à Kiéké et à Kodjo, avait la maîtrise de l'eau qu'il gérait, dans le cas de Kodjo, par Badina, qui organisait les pêches au début de la saison, les villageois ils payaient une légère redevance.

A l'époque, quand le Parc fut mis en place, c'est-à-dire pendant le temps d'Anhart, on leur laissait faire la cueillette, et couper le bois et la paille dont ils avaient besoin pour fabriquer leurs paillottes lors de leur installation dans leurs Ferriks en saison sèche. Ils étaient également autorisés à pénétrer dans les marges du Parc, armés seulement d'une hache, leurs sagaies étaient défendues. Anhart, en plus, les autorisait à pêcher. De nos jours, et en particulier depuis 1985-86, toutes ces activités leur sont interdites et ils sont ainsi très limités suite à cette perte.

Propositions pour l'avenir

Les ressortissants de Djouna se plaignent de l'interdiction qui leur est faite d'accéder au Parc et partant, de l'insuffisance de pâturages, herbes et arbres de construction, et constatent qu'ils ont des problèmes à payer leurs impôts, à se procurer des habits et autres denrées dont ils ont besoin (sur le marché). Ils ne

voient pas clairement l'importance du Parc, disant que c'est seulement pour l'administration. Ils réclament surtout l'autorisation d'avoir accès à la pêche, à la cueillette (y compris le miel), au bois et à la paille pour construire leurs Ferriks.

Au delà des liaisons directes avec le Parc et la Réserve, les villageois de Djouna exigent une amélioration de leurs semences afin de pouvoir agrandir les champs, un puits pour remplacer celui qu'ils ont creusé eux-mêmes auparavant, mais qui, à présent, est sec, un dispensaire, une école, des produits vétérinaires.

Ils ont déjà une caisse communautaire : à la fin de la récolte (au cas où elle est bonne), ils cotisent 10 koro (30 kg à 200 F.CFA = 2.000 F.CFA x 90 familles = 180.000 F.CFA, à conditions que le grain soit vendu au meilleur prix de l'année sur le marché. Ils utilisent cette caisse pour les produits vétérinaires, et pour les rites des morts. Ils sont prêts à forer les puits eux-mêmes et emprunter de l'argent pour les buses et le ciment, et rembourser cette caisse communautaire gérée par le conseil du village. En plus de cela, ils voudraient des mares aménagées dans leur propre terroir, pour pouvoir exploiter les pâturages actuellement délaissés pendant leur déplacement chaque année dans le Gara à cause du manque d'eau.

MONOGRAPHIE D'AM KIFEO ET SAADNE

Arrière plan et contexte

Le village d'Am Kifeo se trouve à 14 km nord-ouest de Djouna, 15 km de Magadaga au sud, 15 km d'Al-Loubana, 15 km d'Ichan et 15 km d'Anabaga. Am Kifeo veut dire "elle se suffit à elle-même", à cause autrefois de ses richesses de pêche, mares (pâturages) et terres. En effet, Am Kifeo englobe deux villages, celui d'Am Kifeo lui-même et le petit village de As Saadné à deux kilomètres. Les trois Chefs de village qui assurent la chefferie de cette population prétendent jouir d'un pouvoir égal. Il est à constater que malgré sa petite taille, c'est As Saadne qui a le chef le plus respecté, et qui parle pour la plupart du temps au nom des autres. Am Kifeo est l'un des principaux villages qui se déplace chaque année sur la plaine de Gara.

Le village d'Am Kifeo même regroupe 168 pères de famille et As Saadne estime la population à plus de 1.000 personnes. 375 des habitants ont plus de 18 ans, selon un recensement fait en 1989. C'est à cause de la grandeur d'Am Kifeo que le Chef de canton, autrefois (pendant la colonisation) a décidé de diviser le village en deux chefferies. Les villageois estiment qu'il y a une supériorité qualitative et quantitative de femmes que des hommes suite à l'émigration vers la RCA et le Soudan. Ils estiment qu'il y a 50 familles issues du village à présent installées au Soudan et 30 familles en RCA. En plus de cela, 100 jeunes annuellement migrent temporairement. Le chiffre pour As Saadne est de 10 familles en exil, et 15 à 20 jeunes en migration temporaire. Malgré ces faits, les gens d'Am Kiféo estiment que la population des villages est en train d'augmenter il y a dix ans, à Am Kifeo, il y avait 140 pères de famille. Les mandats sont d'une grande importance pour ces villages : les villageois estiment que la plupart des familles reçoivent entre 50.000 à 150.000 F.CFA de leurs parents immigrés par le commerce ambulancier et le commerce de bétail dans les pays où ils ont émigré.

Am Kifeo et As Saadne sont caractérisés par une forte homogénéité ethnique, le premier étant entièrement peuplé par le clan Salamaties Oumran, et le deuxième par les Saadne. Ni l'un ni l'autre n'ont de quartiers. Ils sont gérés chacun par un Shora qui se réunit 3-4 fois par an, composé d'un chef, d'une secrétaire, d'une responsable des femmes et de l'Imam.

Les villageois n'ont ni puits, ni école, ni dispensaire, ni charrues, ni charrettes ni motos. Actuellement ils s'approvisionnent dans les mares (situées à une distance de 40 minutes à pied et As Saadne à 30 minutes à pied) qui tarissent en novembre et ainsi les obligent à se déplacer dans la plaine de Gara où ils passent 6-7 mois dans l'année. Les autres qui restent pour les travaux du Berbéré et ne rentrent que pour la récolte en

février/mars, ils s'approvisionnent en eau grâce à des creux qu'ils font à côté des mares. Les gens d'Am Kifeo et de As Saadne fréquentent surtout le marché de Kiéké pendant la saison sèche (à 4 heures de marche) et à Am-Timam (deux jours de marche à pied). Pendant la saison pluvieuse, ils sont enclavés et ne fréquentent aucun marché. Jusqu'à présent ils n'ont pas demandé une autorisation pour organiser un marché, à cause du manque d'eau dans les villages.

La culture du Berbéré est la plus importante activité économique des villages qui cultivent aussi le mil pénicillaire, les arachides et le gombo. Autrefois ils cultivaient également le coton mais ils ont cessé il y a 25 ans lors des troubles des années '60. Les rebelles au sud tuaient les gens qu'ils trouvaient dans les champs sous prétexte que le coton était une culture industrielle pour le gouvernement. La récolte terminée, ils estiment qu'une famille moyenne a produit 25-30 sacs de Berbéré (2,5 - 3 tonnes), 2-3 sacs de mil pénicillaire, 2-3 sacs d'arachides et suffisamment de Gombo pour leur consommation.

Le bétail occupe la deuxième place dans leur revenu économique : ils estiment qu'il y a au village (y compris As Saadne) 1.000 têtes de bovidés, 200-300 chèvres, 150-200 ânes (pour amener l'eau : chaque famille en possède au moins un) et 10-15 chevaux. Ce bétail paît dans la plaine du Gara de novembre à juin chaque année quand la plupart des villageois se rendent dans leur Ferrik.

Les gens d'Am Kifeo confient la plupart de leurs animaux aux transhumants des fractions Alaouné, Rachid, Amadié et Assalé (les plus importants d'entre eux étant les Alaouné et les Rachid). Cinq familles des villages sont actuellement en transhumance. Des groupes d'Allowne, Rachid, Amadie et Assale - les mêmes chaque année - restent avec eux pendant 2-3 mois avant de continuer vers le sud.

Le structure du pouvoir dans le village

Les villages d'Am Kifeo et d'As Saadne ont chacun un shora composé chacun de chefs (deux dans le cas d'Am Kifeo, 1 pour As Saadne), d'une secrétaire, d'un responsable des femmes et d'un Imam. Les positions dans le shora sont héréditaires. A Am Kifeo, le chef des terres est différent des chefs du village, étant l'oncle d'un des chefs. A As Saadne le chef du village est en même temps le chef des terres. Il s'occupe seulement du partage des terres pour le Berbéré, demandant une redevance de 4 koros pour chaque nouveau champ distribué. Les champs de Berbéré sont vendus à 10-15.000 F.CFA l'ha. De plus, les champs sont loués à 1.000-2.000 F.CFA par année. La production des champs de Berbéré peut être hypothéquée : sac pour sac, repayable au moment de la récolte. Il est à constater que cette hypothèque peut être faite pour gagner de l'argent et dans ce cas, le commerçant (avec qui

la transaction le plus souvent est faite), gagne beaucoup, vu la différence de prix entre les céréales pluviales en octobre/janvier (moment où ils hypothèquent leur récolte de Berbéré) et les prix de Berbéré juste après la récolte de février/mars, quand les prix tombent dramatiquement sur le marché.

PRIX

Les habitants d'Am Kiféo vont soit au marché de Kiéké, soit au marché d'Am-Timan.

Nous ferons la différence de prix entre les 2 marchés pour certains produits.

KIEKE

AM-TIMAN

<u>Il y a 10 ans</u>		<u>1991</u>	<u>Il y a 10 ans</u>		<u>1991</u>
Berbéré	1500/sac	7500/sac	1000/sac		8000/sac
Sorgho	-	-	1500/sac		4000/sac
Arachide	-	-	50/koro		75/koro
Gombo	75/koro	100/koro	50/koro		75/koro
Piment	100/koro	200/koro	100/koro		150/koro
Sel	1000/koro	1500/koro	750/koro		1000/koro
Oignon	150.koro	175.koro	100/koro		150/koro
Tomate	150/koro	175/koro	125/koro		150/koro
Thé	1500/koro	2000/koro	1000/koro		1750/koro
Sucre	800/pain	1200/pain	500/pain		950/pain
Habits	1500(*)	3000(*)	1250(*)		2000(*)
Chassure	400/(**)	1000(**)	500(**)		800(**)

<u>Prix de bétail :</u>	<u>Il y a 10 ans</u>		<u>1991</u>
Vache	15.000		20.000
Taureau	20.000		40.000
Chèvre	1.000		2.000
Ane	7.500		10.000
Cheval	25.000		100.000

Les maîtres des pâturages à Am Kifeo sont les deux chefs de village : à As Saadne également, ils ont des zones bien délimitées pour les pâturages où il est défendu de cultiver. Ces zones ne sont pas mises en jachère et elles sont restées les mêmes depuis toujours.

La plaine de Gara : les Ferriks d'Am Kifeo

Le croquis ci-dessous démontre qu'il y a assez de conformité entre la conception de la plaine de Gara parmi les villages d'Am

(*) Djelabia

(**) Chaussure en peau construite localement

Kifeo et Djouna. Les Ferriks d'Am Kifeo sont divisés en deux : As Saadne a son propre campement. Les animaux des deux villages paissent d'abord à côté de la mare d'Akoul. Ensuite, quand les animaux partis en transhumance les rejoignent en décembre, ils paissent le long d'Amrekkat (un Bahr saisonnier) avant d'être ramenés autour de la mare de Gara. Les Am Kifeois ont noté que des transhumants arrivent progressivement : en octobre les Hawazme, Salamanié et Rachid, qui continuent assez vite au sud (voir monographie des transhumants), et qui restent rarement plus d'une semaine à dix jours, suivis par les Alaouné, Rachid, Abadié, Assale, Falaitte, qui arrivent en décembre. Les transhumants sont ceux qui restent deux ou trois mois sur la plaine et qui ramènent les animaux aux propriétaires villageois qui les leur avaient confié (le point à résoudre est que les animaux restent avec les transhumants tout le temps). Fin février, après la récolte de Berbéré, ces transhumants quittent pour le sud. Autrefois, les animaux des villageois restaient dans la plaine avec leurs propriétaires. De nos jours, suite à la dégradation des pâturages, ils sont de plus en plus obligés d'envoyer leurs animaux au sud avec les transhumants. En mai-juin, au moment où les sédentaires rentrent au village, les transhumants repassent au nord, restant dans la zone pendant quelques jours seulement, car ils ont hâte de traverser à nouveau le Bahr Azarak et Bahr Azoum avant qu'ils ne soient coupés par la crue.

L'impact du Parc/Réserve et les changements dans la vie

Les gens d'Am Kifeo regrettent beaucoup la perte des pêcheries, des zones de chasse, de la cueillette (miel) qu'ils exploitaient avant l'existence du Parc. En effet, ils utilisaient les mêmes zones de pêche que Djouna, c'est-à-dire Abombo, Al Mourai, Siebe, Bouta, Kirlimbil, Ali Djerat, Al Malloum, Groupanaime, Bakili. En plus de cela, ils faisaient paître leurs animaux aux limites du Parc pendant les années de disette, quand il n'y avait pas suffisamment d'herbes dans la plaine. Avant, ils étaient des pasteurs principalement qui pêchaient en deuxième lieu, et faisaient de la culture en troisième position. L'impact du Parc alors a été de les transformer en cultivateurs de Berbéré en même temps qu'il les a privés des ressources dont ils avaient le plus grand besoin pendant les périodes de pénurie.

Actuellement ils constatent une dégradation des pâturages et une forte augmentation - de 25-50 % - le nombre du bétail qui vient dans la plaine chaque année.

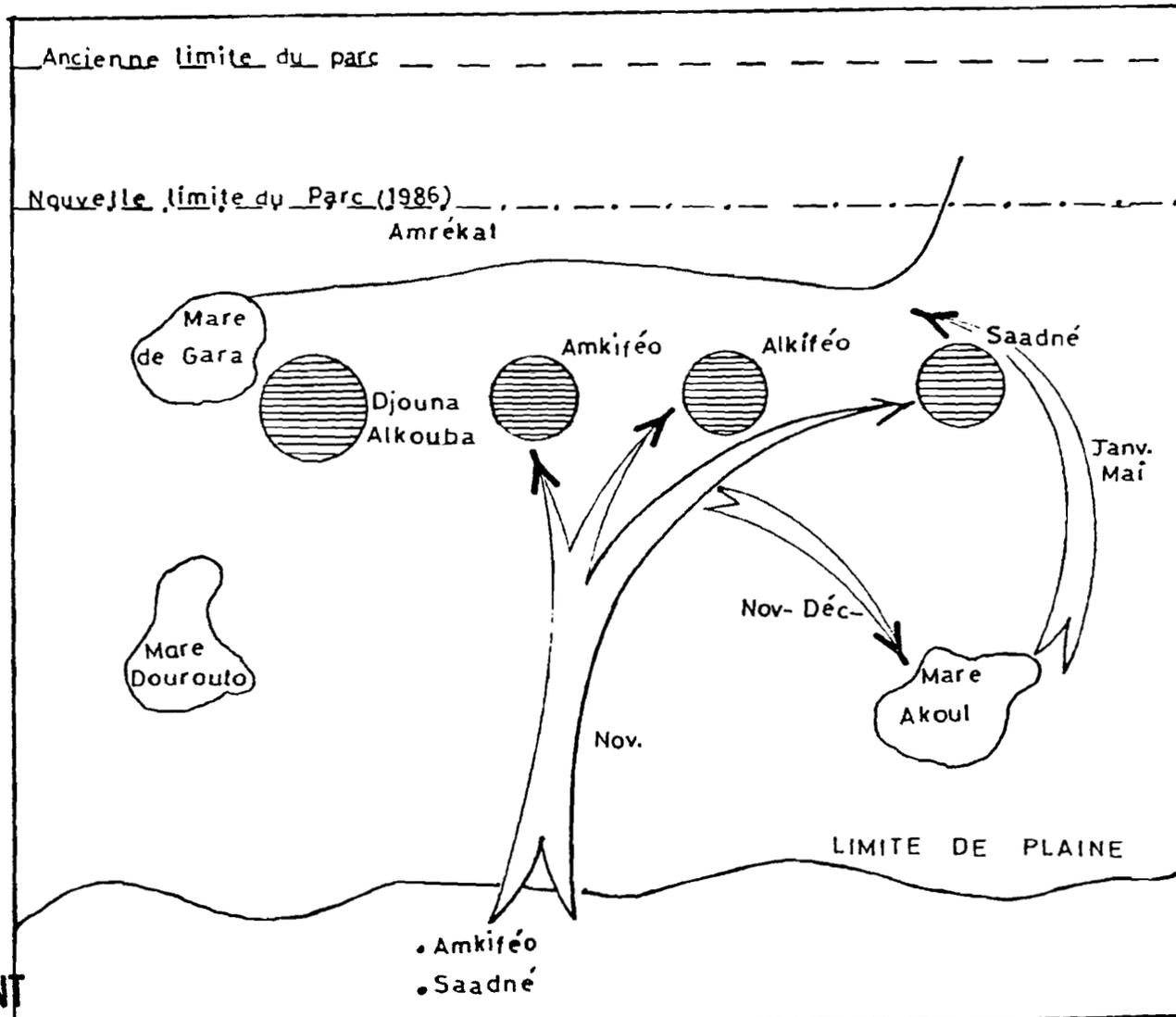
Les propositions pour l'avenir

Les villageois d'Am Kifeo et As Saadné sont sensibles à l'idée d'une meilleure gestion de la plaine de Gara. Ils jugent qu'il serait souhaitable que des limites de pâturage soient établies entre une zone pour les transhumants et une zone pour eux-mêmes. Ils souhaitent, avec les autres villages, installer des Ferriks

dans la plaine, d'être responsables de la mare de Gara même et qu'un comité comprenant les chefs des villages d'Am Kifeo, As Saadne, d'Alkoubo et de Djouna, sous la tutelle du Chef de Canton, gère la zone. Ils souhaitent de plus que la limite du Parc soit redéfinie selon les anciennes bornes établies au temps de M. Anhart et qu'ils ont accès aux produits de cueillette et aux pêcheries d'autrefois.

A partir de cela, ils ont besoin d'un puits au village, d'une école, d'un dispensaire, de deux mosquées (une sur la plaine), des charrues, des pirogues, des motopompes, des moulins, d'un marché (s'il y a un puits) de systèmes de crédit et des produits vétérinaires. Parmi tout cela, ils veulent un puits : chaque année ils sont obligés de creuser un puits de 24 mètres de profondeur pour approvisionner les gens qui restent dans le village afin d'achever le travail dans les champs de Berbéré et pour ceux qui viennent en février/mars pendant quelques semaines pour faire la récolte (les animaux restent sur la plaine de Gara, gardés par leur enfants). Chaque année, le puits s'effondre pendant la saison des pluies. Les Am Kifeois sont parmi ceux qui disent que s'il y avait un bon puits dans le village, un important nombre d'entre eux ne partiraient pas au Gara, mais feraient paître leurs animaux à côté du village, chaque année ils laissent derrière eux suffisamment d'herbes pour le bétail. Ils ajoutent que cela leur permettrait d'approvisionner leurs animaux en pleine saison sèche de tiges de Berbéré, particulièrement utile pour les bovidés en faible santé.

Du point de vue du Parc, les gens d'Am Kifeo ne comprennent pas tout à fait quelle est l'utilité de cette zone, ni de la Réserve. Ils sont prêts néanmoins à travailler avec le Parc si le personnel du Parc pouvaient leur expliquer comment s'y prendre. Ils pensent que le Parc est là pour l'administration et pour les touristes qui viennent prendre des photos d'animaux ; ils sont prêts à surveiller leur terroir et le Gara pour éviter le braconnage.



BEST AVAILABLE DOCUMENT

Oralquis: par Teily ALI NOLDET - DPNRF/MDR.

LA PLAINE DE GARA : POINT DE VUE
D'AMKIFEO

MONOGRAPHIE D'AL LOUBANA

Arrière plan et contexte

Le nom "Al Loubana" dérive de l'arbre : une espèce (d'arbre) qui existait (et existe toujours) au moment où le village a été créé, bien avant l'époque Ouaddaienne (19ème siècle). Le village est peuplé par les fractions des clans Salamat : les Salémié, Oualad Badié et Oualad Al Ouan. Le chef de village qui est aussi l'Imam de la communauté est Salémié, son adjoint administratif est de Oualad Badié, et l'adjoint à l'Imam est de Salémié. Al Loubana se trouve à 3 km d'Annabaga, 4 km d'Ichan, 5 km de Magadaga, tous situés au nord-ouest, 15 km de Djouna au sud-est, 20 km de Charati au sud-ouest et à 20 km du Parc au nord-est. Leur zone est en pleine réserve du Bahr Salamat et est d'un intérêt particulier pour le Parc à cause du fait que les Loubanais utilisent la plaine de Marafin, à côté du Parc pendant 2-3 mois chaque année et ensuite, la mare d'Albiere au sud pendant un mois, et finalement à Ankrekou, dans la partie est de la plaine jusqu'aux nouvelles pluies. Ils ont un Ferrik sur la plaine à côté de la mare de Marafin.

La population d'Al Loubana compte 60 familles, environ 40 hommes et 60 femmes (donc on peut estimer une population approximative de 300 personnes). Comme dans les autres villages, il y a une forte émigration : plus de 20 familles sont parties depuis 1955 ; cette émigration s'est ralentie depuis 3 ans - (depuis ce temps) 2-3 familles sont rentrées à cause d'une amélioration des conditions de sécurité dans la région. A peu près 20-25 jeunes hommes partent chaque année en migration temporaire d'1 à 2 ans surtout en RCA.

Il y a seulement un marché qu'Al Loubana fréquente, pendant la saison sèche, ce marché se trouve à Kiéké, 25 km au nord-ouest du village, mais près de Marafin où les villageois d'Al Loubana se trouvent en ce moment de l'année.

Les villageois, pendant les 5-6 mois où ils sont présents, s'alimentent aux mares Minda à 1 km, qui tarit en fin novembre et Amhari à 100 mètres du village qui tarit dans la première quinzaine du même mois. Selon les villageois, c'est le tarissement de ces mares qui les obligent à se déplacer chaque année.

Avant tout, les Loubanais sont des cultivateurs de Berbéré, sorgho, mil pénicillaire et arachides. Parmi ces cultures le Berbéré est le plus important : dans une bonne année on peut stocker jusqu'à 2-3 ans pour la consommation, mais il est plus normal de n'avoir que 1-2 ans de stock. A cette époque (novembre, c'est-à-dire 2-3 mois avant la nouvelle récolte) ils ont actuellement 100-200 koros en stock (250-500 kg), ce qui est suffisant pour nourrir une famille de 6 personnes (calculé comme

167 kg/an/personne adulte) pendant 4 à 7 mois. Les villageois d'Al Loubana ne connaissent pas une situation d'insécurité alimentaire. Cela dit, la récolte de sorgho a été consommée il y a un mois, et depuis 7 ans ils ont eu de la peine à cultiver le mil pénicillaire, à cause, selon eux, de la prolifération des chenilles (une sorte de punaise qui suce les grains). Ils constatent que ces chenilles sont apparus après la sécheresse de 1984-85 et que cette année qui était une année de forte pluviométrie (environ 1.000 mm au lieu des 600 mm normaux), ils en ont eu beaucoup. Ces chenilles apparaissent en août/septembre et attaquent aussi le sésame et le gombo.

La deuxième activité d'Al Loubana est l'élevage des animaux ils estiment avoir 500 bovidés, 40-50 chèvres, 30 ânes et 6 chevaux. L'année dernière une épidémie a frappé les chèvres, si bien qu'ils ont perdu la moitié de leur troupeau. Ces animaux, comme décrit ci-dessus, vont paître la moitié de l'année sur la plaine de Marafin.

Al Loubana met en jachère tous les 3 ou 4 ans aussi bien les terres sablonneuses (le Goz) que les terres argileuses (le Balo): la terre villageoise suffit dans les deux cas pour faire cela. Sur les terres "Goz", pendant les 3-4 ans qu'elles sont en jachère, poussent les arbres jujubiers, Arbeche, Belembe et savonniers : pendant ce temps ils ont le temps d'arriver à donner des fruits et deviennent économiquement exploitables. Egalement entre les herbes Absabi, Agjigere, Endersa, Horam et Andufofo poussent sur les jachères sablonneuses, les deux premières fournissent des produits de cueillette. Sur les terres argileuses les arbres Alkouka, Talha (gomme arabique), Haroum, Hajlij (Balanites) et Nabak poussent : le Nabak leur fournit des fruits, des boulettes et du fourrage car le Nabak devient fruitier pendant la période de la jachère. Les Balanites arrivent presque au même stade, c'est-à-dire exploitables pour la cueillette - et ont besoin de 4-5 ans pour devenir fruitiers. Sur le Goz, les cultivateurs laissent les arbres Nabak, savonnier et Karité pousser normalement (sans les planter), et sur les champs de Berbéré ils laissent le Haroum et le Hajilit (pour l'ombre). En cas d'attaque d'oiseaux, néanmoins, ils les abattent pour priver les oiseaux des points de nids et d'abris.

A l'époque, les villageois d'Al Loubana cultivaient aussi le coton qui leur procurait de l'argent. Depuis la fermeture de l'usine d'égrenage de la Coton-Tchad, ils ont cessé de faire cette culture (1974).

En gros, l'économie d'Al Loubana peut-être caractérisée comme agro-pastorale avec une importance attachée à la culture de Berbéré. Leur bétail est utilisé comme source d'épargne et source de produits carnés et laitiers, complétant leurs besoins nutritionnels.

Historique du village et structure de pouvoir

Comme cité ci-dessus, selon la connaissance des villageois, Al Loubana a été fondé avant l'époque de la conquête Ouaddaïenne. Le village a un shora restreint composé d'un chef, d'un adjoint administratif et de son Imam adjoint, étendu à tous les "sages" en cas de besoin. Le chef de village, comme représentant du Chef de Canton est le maître des terres de Berbéré qu'il distribue. C'est à travers la vente de Berbéré que les villageois paient leurs taxes civiques (1.000 F.CFA par personne de plus de 18 ans). En plus de cela, chaque cultivateur paie le zakkat, seulement le Berbéré en matière de la culture, et si la récolte est de plus de 300 koros. Ce zakkat est perçu par le chef de village en allant directement au champ du cultivateur et est stocké à son niveau au nom de tout le village. Cet impôt est distribué aux pauvres et aux Marabouts, et récemment aux militaires qui sont à la charge du Chef de Canton.

Habituellement, cet impôt ne peut pas être utilisé pour autre une chose. Pour le bétail, le zakkat est payable sur un minimum de 30 bovidés et l'éleveur donne une génisse de 2 ans chaque année. Les animaux sont considérés comme troupeau communal, et peuvent paître communalement ou être vendus, une partie du revenu allant aux pauvres et aux Marabouts, une partie au chef de canton.

Al Loubana a assez des relations avec les villages voisins. Quand les habitants sont installés au Ferrik ils font les prières et les sacrifices avec Ichan et Anabaga, qui ont leurs Ferriks à côté des leurs, et ils s'entraident pour combattre les feux de brousse et pour accueillir les étrangers. En plus de cela, ils se concertent avec ces villages (avec qui ils s'entremarient) sur la date de déplacement aux Ferriks à la fin de la saison pluvieuse, aussi bien quand ils repartent des Ferriks pour rejoindre le village. Par contre, ils ont peur des relations avec les pasteurs transhumants qui visitent la zone. Avant la sécheresse ils confiaient leurs animaux aux Rachidié, Hammadié et Assalé qui visitaient la zone, mais après de mauvaises expériences (leurs animaux étaient volés), ils ne le font plus. Autrefois aussi, les transhumants leur demandaient la permission d'utiliser la mare de Marafin, maintenant ils ne le font plus, sous prétexte qu'ils sont tous Tchadiens et que l'eau appartient à la Nation.

Le terroir de la Plaine de Marafin

Il a été mentionné plus haut que la plaine de Marafin est exploitée par les gens d'Al Loubana, Anabaga, Ishan et Magadaga, pendant une période de 6-7 mois chaque année. Le croquis présenté ci-dessous donne une idée des ressources en points d'eau et des sites des campements dans la plaine (voir page 5).

Les Loubanais amènent leurs animaux à la mare d'Alkoubo à une vingtaine de kilomètres à l'ouest pendant le mois de novembre. Vers la fin de ce mois le vrai déplacement a lieu pour la mare de

Marafin. Ils font paître leurs animaux là pendant 4 mois allant jusqu'à la mare d'Albiere au sud. En février la mare de Marafin tarit et les segments des lignages (6-7 hommes) creusent des puits peu profonds aux alentours de la mare. En avril, retenant leur Ferrik, ils amènent les animaux chaque jour à la mare d'Ankerekou, sur la limite de la plaine à côté de Magadaga. En mai-juin, dès que les pluies commencent, ils rentrent au village. Toutes les familles d'Al Loubana ne partent pas au Ferrik ; si elles n'ont pas d'animaux elles restent au village. Ces familles essentiellement des cultivateurs sont estimées à 30.

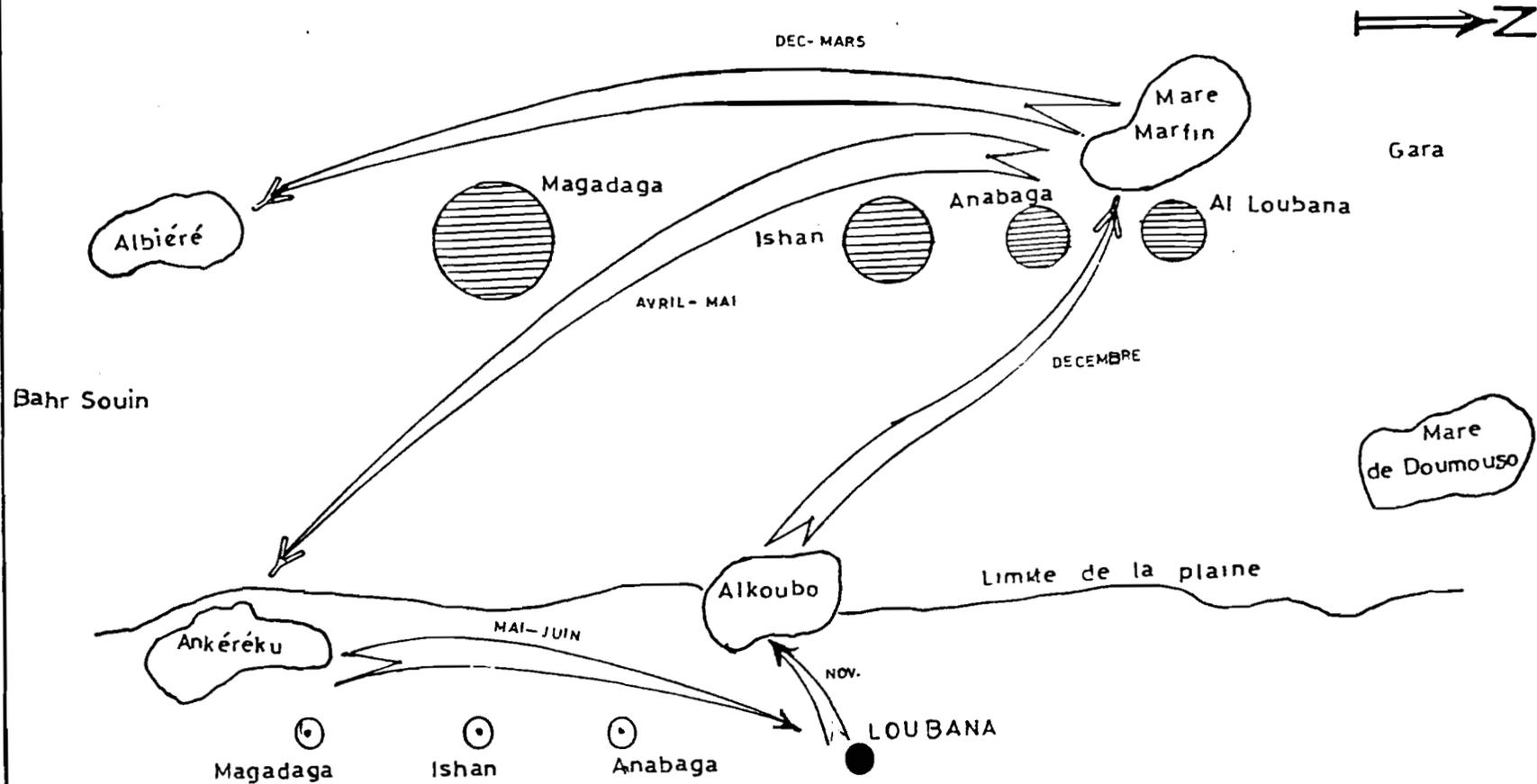
Comme mentionné ci-dessus, la plupart des transhumants qui visitent la zone chaque année sont les Rachid, les Hamidié et les Assalé - tous appartenant aux clans du Salamat. Les premiers de ces transhumants arrivent pendant la première quinzaine de novembre et restent sur la plaine jusqu'au tarissement de la mare. Avant cette date, l'eau est accessible à tout le monde, mais dès que les puits sont creusés ils deviennent la propriété des gens qui ont fait le travail. Ces derniers sont prêts à donner de l'eau à boire aux étrangers pour leurs propres besoins, mais pas pour les animaux.

L'impact du Parc et de la Réserve

Comme à Am Kifeo, les ressortissants d'Al Loubana étaient des pêcheurs avant que le Parc soit mis en place, pêchant dans le lit du Bahr Zakouma au-delà de la plaine aux endroits appelés Ardeb, Alkouka, Bakili, Abombo, Al-Mallam, Assadal, Anigaragir. A leur avis, la pêche qui se faisait entre novembre et mai chaque année était plus importante que la culture et le bétail, les pères de famille ne détenaient que 1-2 têtes à l'époque et il y avait moins de 50 têtes de bovidés pour tout le village. C'est seulement depuis les années 60 qu'ils ont constaté que le bétail traversant dans la zone a augmenté

LA PLAINE DE MARAFIN

AL-LOUBANA-7



L'un des grands changements chez des Loubanais est causé par la fermeture de la pêche dans le Parc qui a eu pour effet de les transformer de pêcheurs-cultivateurs en cultivateurs-pasteurs comme les transhumants du nord s'étaient reconvertis en cultivateurs-pasteurs : la pression sur les ressources de la plaine de Marafin s'est accrue.

Les propositions pour l'avenir

C'est pourquoi les habitants d'Al Loubana réclament une ouverture des zones de pêche dans le Parc, mais ils veulent aussi être sur le terrain de la plaine avant que les transhumants y arrivent. Ils souhaitent en effet freiner les transhumants qui arrivent avant dans la plaine, si bien qu'eux-mêmes n'ont le temps de finir leurs travaux agricoles et d'installer leur Ferrik. Au fond, ils veulent que l'administration leur donnent le droit de contrôler la zone à travers un papier du Chef de Canton, qui autoriserait les transhumants à stationner dans la plaine seulement pendant un bref délai. Dans ce contexte, ils sont prêts à aménager la plaine de concert avec Anabaga et Ichan - deux villages beaucoup plus petits qu'eux - mais non avec Magadaga, un gros village dont ils craignent la domination.

En plus de cela, ils réclament un puits, des charrues, une école, un dispensaire, des produits vétérinaires, des lieux de pêche, des lieux de pâturage (à l'intérieur du Parc), une mosquée. Pour le puits, leur besoin le plus aigu est qu'ils sont prêts à forer, à nourrir les travailleurs, à prendre et repayer les crédits pour faire cela.

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE DJOGO

Djogo est l'un des plus gros villages Salamat situé à l'extrémité de la plaine de Marafin, dont il n'exploite pas les paturages. Le village est à 7 kms du Bahr Soungne et non loin du Bahr de Zakouma passant par Kieke, Tiolé, Meré et se jetant dans le lac Iro. Un bras de ce bahr se jette dans le Soungne, aux alentours de Djogo.

Le Bahr Soungne, prenant sa source au Bahr Azoum, longe les plaines de Fana, Amracho, Gara et Marafin, et se jette également dans le Lac Iro.

La proximité de ces Bahrs, et les plaines d'inondation qui les accompagnent, assurent à Djogo une abondance et une diversité des ressources naturelles, dont jouissent rarement la plupart des autres villages que nous avons visités. A ce titre, le nom de Djogo signifiant "Joie et richesse des ressources" témoigne éloquemment de la position et des conditions de vie particulières de ce village.

Le village est composé de deux clans Salamat, les Rachidié et les Oumrane, chacun ayant à sa tête deux chefs de village. Les Oumrane habitent les quartiers de Kichekich (1 et 2) alors que les Rachidie se partagent les quartiers de Marfahine Awane et Marfahine Tani.

Le village aurait toujours connu cette division entre quatre chefs et quatre quartiers, depuis sa fondation par Bachir, lui-même Rachidie. La fondation du village remonterait bien avant l'invasion Ouaddai, mais leurs terres agricoles se trouvaient à Tiolé.

Malgré la richesse relative des terroirs de Djogo, le village est obligé d'occuper les terres hautes et sablonneuses (terre "Gos") afin d'éviter les plaines périodiquement inondées qui l'entourent. En effet, le site du village est protégé contre l'inondation par des digues en terre très longues, installées entre les quartiers visiblement séparés par de nombreuses mares.

Population et exode

L'occupation des terres hautes s'accompagne d'un manque d'eau, car il est impossible d'y creuser des puits. Cette situation, rendue très critique par la sécheresse, a provoqué le départ définitif du village de près de 70 chefs de famille. Aussi, comme partout ailleurs, dans le Salamat, l'exode annuel vers la RCA touche un nombre croissant de jeunes, 20-25/an. La population totale du village est estimée à près de huit cent habitants, avec une proportion féminine relativement élevée, près de 66% de la population totale.

Utilisation des Ressources Naturelles

La pêche a été de tout temps la principale activité économique de Djogo. Situé au coeur de la Réserve, entre les marchés d'Am-Timan et ceux de Sahr et Abou Deia, Djogo est la plaque tournante de la commercialisation du poisson. Le marché serait en baisse depuis quatre ans avec l'aridité croissante de la région. De facto, la culture du Berbéré prend de l'essor, compte tenu de l'évolution de son prix et du succès garanti de cette culture. Les campements de pêche sont installés le long du bras du Bahr Zakouma joignant le bahr Soungne, pendant deux bons mois, novembre et décembre. Les mouvements se font alors suivant les points d'eau permanents sur le bahr Soungne.

Pendant cette période, le poisson est séché et fumé avec une prédominance du séchage, à cause de l'absence de bois sec le long de la rivière. En effet, on observe une modification très apparente de la galerie forestière et de la strate arborée des deux côtés de la rivière, contrairement aux boisements le long du bahr Soungne.

Organisation de la pêche

La pêche est collective, organisée en groupes autour d'un barrage en seccos ou nasses traversant la rivière d'une berge à l'autre. Une partie du groupe semble être spécialisée dans le montage technique de ces barrages, tandis que l'autre partie pêche la nuit, essentiellement les plus jeunes. Sur l'affluent du bahr Zakouma, trois groupes, au sein duquel, toutes les familles de Djogo sont représentées, pêchent en exploitant 4 barrages. Le campement de pêche le plus important est Tindéye, dont l'ouverture et l'exploitation sont contrôlées par un maître d'eau, qui décide du mouvement des villageois sur les rivières et le long des rivières. Il régleme également le partage du poisson entre famille, et l'association des pêcheurs étrangers qui doivent toujours payer. Le maître d'eau est du clan des Rachidie.

D'autres équipements de pêche, filets et hameçons, sont plutôt individuels. Si la pêche est collective, le produit par contre est divisé entre participants et donc commercialisé individuellement. Le poisson se vend mieux en janvier lorsque l'état des pistes permet aux camions d'arriver jusqu'au village. Avant cette période, de petites quantités sont vendues aux aniers venant d'Abou Deia et de Bitkine.

Le poisson est vendu en tas et en paniers, confectionnés localement et communément appelés "douls" qui est en même temps l'étalon de mesure pour le partage du poisson. Chaque famille pourrait avoir 4-5 douls selon l'importance des prises qui varie d'une année à l'autre. En 1989 par exemple, les trois groupes de pêche ont récolté près de 80 douls. Le poisson séché se transport et se mesure en douls, tandis que le poisson fumé est transporté dans les caisses de thé. Les plus grands tas de

poisson se vendent à 250-300 F.CFA/le tas. Le poisson fumé en caisse de thé atteint 2.500 à 3.000 F.CFA/la caisse. La vente du poisson sur les marchés d'Am-Timan offre plus de possibilités mais occasionne des coûts nouveaux.

Ainsi pour 1 doule de poisson séché transporté jusqu'à Am Timan:

Le transport par camion	= 400-500 F.CFA/doul
Taxe des Eaux et Forêts	= 250 F.CFA/doul
Main d'oeuvre pour les déchargements	= 100 F.CFA/doul
Stockage en magasin	= 100 F.CFA/doul
Droit de place au marché	= 100 F.CFA/doul

Le doule se vend à près de 2.500 F.CFA, le bénéfice net dépasserait rarement les 1.500 F.CFA/doul.

Pour le poisson fumé qui se vend plus cher, le transport et la taxe des Eaux et Forêts changent et équivalent 1.200-1.500 F.CFA/doul dont la moitié va aux transporteurs et le reste aux E&F.

Les pertes sur les lieux de pêche se résument à la perte de poids par séchage et souvent sont causées par coléoptères et les chenilles pour le poisson fumé.

La période de pêche est relativement courte pour les habitants de Djogo depuis l'établissement du Parc National, car ils remontaient avant jusqu'à Maniam où d'autres activités étaient associées à la pêche : chasse, cueillette, exploitation des pâturages. Ceci explique en partie l'attitude actuelle des populations de Djogo, à refuser aux étrangers d'exploiter les pêcheries.

Gestion des ressources naturelles dans l'espace

Pour un village donné, les ressources sont distribuées sur des sites donnés, plus au moins dispersés les uns des autres et pouvant rendre à la fois de multiples services, à défaut d'être un apport économique très important pour l'économie familiale : pâturages, miel, pêche, culture berbéré. Ces sites sont souvent exclusivement exploités par le village (cas de la pêche, cueillette et des pâturages). Ainsi, les habitants de Djogo disposent de certaines zones qu'ils exploitent à eux seuls. Ce sont essentiellement les pêcheries, sur le bahr Soungne et sur l'affluent du bahr Zakouma. Ces pêcheries voisinent les riches plaines de Boscia très utiles pour le bétail. Les campements de pêche servent en même temps de ferricks pour le suivi du bétail. Ces plaines sont par contre exploitées par les transhumants qui ne pêchent ni consomment de poisson. On peut croire que les relations entre transhumants et sédentaires sont alors très favorables pour ces derniers, pendant toute la saison sèche. La pêche, le traitement et la commercialisation du poisson et la culture du Berbéré exigent un grand apport de temps et de main d'oeuvre. La superposition de ces intérêts dans le même temps

laisse peu de place au suivi de bétail. A ce titre, Djogo se distingue des autres villages le long de la plaine de Gara qui mettent plus d'accent sur l'exploitation des pâturages de novembre à février.

Les transhumants qui cohabitent avec eux pendant la saison sèche viennent des clans de Rachid, Alaouné, Kalamné, Fallaité et Aldjajirié. Les autres, essentiellement les Awazne et les Salmadié traversent toujours leurs terroirs en direction du sud.

Avec les transhumants, il y a une forme d'échanges considérables de la main d'oeuvre, de transport des produits de pêche et de céréales et de l'achat direct des produits. Ainsi, il existait des équivalents de troc pour la rémunération du travail journalier. Ainsi 100 coros de Berbéré (1 coro = 250 F.CFA) pouvait acheter une génisse. Une journée de travail des arabes est toujours payé par 40 coros de Berbéré en panicules.

Pour l'agriculture, de nouvelles terres ont dû être colonisées autour du village très récemment, depuis l'abandon du site de Tiolé, très fertile pour le berbéré mais où les populations manquaient d'eau et luttait contre les graminées dans les champs. Sur les nouveaux sites où l'agriculture pluviale est en même temps possible, les obstacles à l'agriculture sont plutôt les attaques des oiseaux prédateurs.

Djogo dispose de deux puits busés. Le creusement traditionnel est presque impossible, le sol étant composé de près de 2 mètres d'argile en surface et plus de 12 mètres de sable en profondeur.

Requêtes villageoises

Sur le plan social et infrastructurel, les requêtes sont les mêmes qu'ailleurs: école, dispensaire, puits et aménagement de pistes carrossables car Djogo est à 30 kms de la piste Am-Timan/Sahr, ce qui gêne beaucoup la commercialisation du poisson.

Sur le plan de développement agricole, les populations souhaitent avoir la possibilité de lutter chimiquement contre les insectes et les oiseaux et aimeraient avoir de meilleurs outils de production (charrue et charettes). Pour la pêche, les filets de pêche et les produits de conservation du poisson sont particulièrement prisés.

En ce qui concerne le développement infrastructurel et social, Djogo s'associerait volontiers aux villages voisins suivants: Gadanti, Tidi, Tamba, Niassi, Meré, Goz Abdanab, Alfresch, Kachkacha et Moura.

Sur le plan organisationnel, Djogo apparaît comme un village divisé très probablement à cause de la richesse de ses terroirs et la taille du village même, ce qui pourrait empêcher la poursuite d'objectifs communs.

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE MAGADADA

Le village existe bien avant l'invasion des Ouaddaiens, qui est une période de référence pour tous les villages Salamat et qui a amené une organisation politique du Salamat autour du Cheick Ali, dont les descendants sont considérés comme ayant droit sur tous les villages Salamat.

Le nom de Magadada lui vient d'un grand arbre autour duquel le village s'est installé et qui comportait de nombreux trous sur son tronc. Ces trous, au pluriel, donnent en arabe le nom de Magadada.

Population

La population est estimée à 360 habitants et dans sa dynamique, une population féminine de 190 personnes prend considérablement de l'importance dans la pyramide des sexes. Avant la "période de la soif", une autre époque de référence dans le Salamat, qui a provoqué le départ définitif de 70 chefs de famille vers la RCA et le Soudan, le village était peuplé. La population connaît de nos jours un exode régulier et saisonnier impliquant une vingtaine de jeunes vers la RCA. Leur départ se fait aussitôt après le repiquage de la culture de décrue.

Les clans Salamat, Billala et Alaouane sont dispersés entre deux quartiers, le chef de village et l'Imam étant Alouwane. Le conseil de village, par contre est composé de quatre personnes considérées comme sages, chaque quartier en compte deux. La chefferie n'est plus héréditaire depuis 1985. Avant l'administration et la chefferie cantonale avaient le pouvoir de présider à la nomination des chefs de village. Depuis un système d'élections est organisé par l'ensemble de la communauté.

Contrairement à tous les villages visités, l'organisation sociale de Magadada est particulièrement frappante. En effet, il existe une organisation d'adultes, une organisation des jeunes et une organisation femmes. Chaque organisation a sa propre caisse communautaire qui est fonctionnelle. Au dessous du conseil des sages des adultes, il existe un bureau de coordination composé de deux jeunes et de deux femmes, chargé de l'organisation matérielle et de la conduite des activités proposées par le conseil des sages.

Si la fonction des organisations villageoises rencontrées jusqu'ici était plutôt d'ordre social et d'assistance aux plus faibles, l'organisation de Magadada non seulement assure des fonctions sociales mais aussi sert à résoudre des problèmes communs et récurrents. Elle s'occupe du récurage annuel des puits du village et du creusement d'une mare artificielle à proximité du village. Cette mare est décrite en fin de

monographie pour sa réalisation technique et sa gestion des besoins en eau des familles. Les différentes organisations s'occupent également de la construction de la mosquée et de son entretien annuel.

Le caractère le plus important de l'organisation de ce village est sa capacité de mobiliser toutes les couches : vieux, femmes, jeunes et enfants. La division en deux quartiers distincts n'a jamais été un frein à cette force de mobilisation.

Magadada et ses voisins

Magadada exploite les mêmes terres de Berbéré que Ichan à 4 kms, et Anabaga à 5 kms. Les populations exploitent le marché de Djogo en toute saison (à 4 heures de marche soit 20 kms) et ceux de Takalaou (25 kms) et Kieké (20 kms) de façon saisonnière. D'autres villages sont considérés voisins. Ce sont Charati au sud-est à 20 kms, Gadanti à 15 kms et Aloubana à 7 kms. Les villages de Ichan et Anabaga, les plus proches de Magadada, sont relativement plus petits, ressemblent plutôt à des hameaux de culture.

Economie et infrastructure

A l'instar des autres villages du Salamat, riches mais marginalisés, Magadada ne possède ni école ni dispensaire. Des moyens de transport courants dans d'autres régions sahéliennes, comme le vélo, la moto, la charrette, la charrue leur sont simplement méconnus. Liée à cette situation est l'absence totale de pistes.

L'agriculture est principalement orientée vers le Berbéré, le sorgho rouge, le gombo, l'arachide et dans une moindre mesure le melon. La culture du mil penicillaire a été abandonnée en 1985 avec l'apparition d'insectes et des oiseaux prédateurs et la culture du coton, jadis source de liquidité, a été abandonnée en 1966 à cause des rebelles qui avaient pour objectif d'affamer financièrement le gouvernement en place en utilisant des méthodes de dissuasion punitives sur les producteurs de coton. Bien que le Berbéré soit largement cultivé, le stock par famille en période de soudure dépasse rarement les 2-3 sacs. Celui du sorgho est presque toujours épuisé 1 mois après les récoltes. La pêche prend alors une importance capitale dans l'économie des familles et du village tout entier.

La pêche

Les lieux de pêche

Les lieux de pêche étaient plus nombreux avant l'établissement du Parc. Magadada exploitait avec d'autres villages les lieux de pêche de Siebé, Abombo, Bakili et Amgaragir. Ces lieux de pêche étaient exploités avec Kieké et tous les villages du voisinage immédiat à Magadada. Depuis l'établissement du Parc, ces lieux

considérés comme les plus poissonneux ont été abandonnés au profit du Bahr Soungne. D'autres zones de pêche, frontalières du Parc ont été abandonnées de peur des représailles des agents forestiers. Ce sont Siniak, Abou Keraté et Ardeb, ce dernier étant actuellement dans le Parc.

Le bahr Soungne, venant d'Alkoubo et passant par Tidi et Kaye, garde dans son lit des points d'eau qui tarissent rarement pendant la saison sèche. La pêche se fait d'abord en amont et en aval de ces points avant de les exploiter une fois que le lit est entrecoupé.

A l'exception de la portion du Bahr Soungne jusqu'au niveau de Gadanti, toutes ces eaux étaient exploitées sous la direction de Seid qui était basé à Kieké contrôlant les eaux à l'intérieur du Parc actuel, et de Badina, basé à Kodjo et contrôlant les eaux extérieures. La limite de contrôle au sud faisait frontière avec les maîtres d'eau du Lac Iro.

Seid et Badina sont tous descendants des Mang. Avec l'établissement du Parc, les Seid ont perdu du coup leur raison d'être et ont quitté la zone pour s'installer à Am-Timan d'abord et finalement en RCA.

Les équipements de pêche

En dehors de la nasse en barrage les équipements de pêche sont les seuls équipements modernes régulièrement utilisés pour l'exploitation des ressources naturelles dans le Salamat.

Le filet peut être acheté à Sahr et à Am Timan à l'intérieur du pays. Il est également vendu en RCA et au Nigeria en rouleaux de 10x5 m à 15.000 F.CFA le rouleau. Les hameçons sont utilisés sans appât, ce qui témoigne de la richesse halieutique des cours d'eau et des mares. Les hameçons noirs avec oeil coûtent 250 F.CFA l'unité tandis que le type blanc sans oeil, plus efficace coûte deux fois plus.

Le rouleau de corde accompagnant les hameçons se vend à 1.000 F.CFA en simple et deux fois plus en double. Les hameçons sont attachés à un intervalle de 20 cm.

Ces équipements sont toujours payés au comptant. Les pirogues probablement confectionnées en RCA ou à Sahr peuvent être louées sur les campements de pêche autrement appelés "Gouris".

Exploitation de pêcheries

Les espèces de poisson régulièrement pêchés sont nombreuses et parmi elles on peut retenir le Capitaine, silure (2 espèces), le donou, angalo, Amdougoula, Ambretaha et Ankokor. Les poissons pêchés, reconnaissent les pêcheurs, sont de plus en plus gros et aucune des espèces pêchées ne semble être en déclin.

Les campements ou Gouris sont installés pendant au moins deux mois où les populations de Magadada pêchent à coté des tribus Dadgo, Kibet, Dagal provenant d'autres cantons d'Am Timan. La pêche commence en octobre, et dure jusqu'en mai avec le maximum de prises pendant les deux premiers mois. Les prises baissent à partir de mars. Sur place le poisson est séché et sa conservation peut durer 3-4 mois avant d'être transporté sur le marché.

La plupart du poisson est vendu aux Bornous du Ouaddai, le restant transporté sur le marché d'Am-Timan. Les pêcheurs payent la taxe de 20 F.CFA/kg aux Eaux et Forêts et préfèrent vendre aux grossistes dans le souci de rentrer tôt et vaquer à d'autres activités.

La pêche se fait à l'intérieur du fleuve lorsque l'eau s'est retirée des plaines où le poisson se multiplie. La profondeur de l'eau dépasse rarement la hauteur de hanche .

La pêche qui était florissante avant la sécheresse et constituait l'activité économique la plus lucrative ne représente aujourd'hui que le quart de la production de berbéré en valeur monétaire. Cependant, elle demeure toujours très importante pendant toute la saison sèche lorsque les camions venant de Sahr peuvent desservir les marchés de Djogo et même atteindre les pêcheurs dans les Gouris. Les femmes accompagnent les hommes sur les gouris mais ne participent ni à la pêche ni au séchage du poisson. Cependant, elles traitent le poisson séché contre les coléoptères en les arrosant d'une eau pimentée et s'occupent de sa transformation en boules. La pêche assure à la population de Magadada une bonne partie de leur nourriture et leur permet surtout de payer les impôts. On fera remarquer qu'elle constitue la seule activité économique de Salamat à laquelle le Zakhat n'est pas exigé.

L'élevage et la gestion des pâturages

Parallèlement à la pêche, l'élevage est à la fois une activité économique et de saison sèche, imposant aux familles une certaine division du travail entre sexes. A partir de la mi-novembre, les femmes construisent les ferrick autour de la mare d'Albiéré, non loin de la plaine de Marafi. Rappelons que cette dernière plaine est exploitée par tous villages voisins sauf par Magadada.

Les bovins du village sont estimés à 400, les assins à 50 et les caprins à 200 ayant subi cette année même une épidémie qui a occasionné beaucoup de pertes.

Vers février, les hommes retournent au village pour la récolte de berbéré tandis que les troupeaux restent sous la surveillance des femmes et des enfants.

Modèle de gestion des pâturages en période de carence d'eau et de pâturages

Lorsque le bétail commence à perdre du poids à cause de manque combiné de l'eau et des pâturages, le ferrick se divise en quatre groupes, deux des Allaouné et deux de Billala.

A l'intérieur d'un même clan, les groupes sont liés par la consanguinité, ce qui favorise le respect du règlement de déplacement et de l'utilisation de ressources. Chaque groupe est composé de 15-20 personnes responsables pour le creusement des puits. Le groupe toujours mène les animaux dans des directions non-exploitées par les autres groupes.

A partir de janvier, quand les eaux de surface tarissent, les hommes creusent des puits en groupe de 15-20 personnes pour abreuver les animaux. Seuls les membres du groupe utilisent les puits qu'ils ont creusé. Les étrangers et les chevaux ont droit de s'abreuver à ces puits. En total quatre puits sont réalisés sur la plaine d'Albieré pour l'ensemble du village. Les mêmes groupes se réunissent chaque année pour recreuser ces puits. Cette division correspond à la fois à une exploitation rationnelle des ressources en eau et des pâturages en évitant les surcharges. Il faut dire que les pâturages autour du village ne peuvent être utilisés pendant cette période à cause de la distance à l'eau. Seule une exploitation de ce type éviterait au village d'épuiser ses propres pâturages pendant la période critique. On comprend aisément leur reticence à ne pas s'associer aux transhumants pour une longue durée, ces derniers quittent les pâturages saisonniers dès que le tarissement de la mare s'apparaît en janvier/fevrier. Compte tenu du nombre élevé de leurs animaux, ils ne font pas de puits, ce qu'ils faisaient avant 1986 quand la taille des troupeaux était relativement réduite. Il faut reconnaître aussi que la profondeur de la nappe phréatique est de plus en plus profonde et avoisine les 12 mètres.

Ce type d'organisation du pastoralisme circulaire mérite une attention particulière. Il est sous-tendu par une division sociale patriarcale où le chef d'un groupe est l'oncle d'un autre groupe. Le respect des normes de gestion des pâturages est presque absolu. Le chef de groupe inspecte les meilleurs pâturages et décide des mouvements autour de ces derniers. Les zones de pâturages du village sont reconnues propriété commune et ne sont pas convoitées d'aucune pression pour l'agriculture. Les zones de pâturages sont les très larges et les zones sélectionnés comme néfastes aux animaux sont toujours exclues.

En l'occurrence, la mare de Tourda Zerka ou "mare noire" n'est pas fréquentée par les animaux qui meurent après avoir brouté une espèce d'herbe poussant autour de la mare.

Dans les terroirs villageois, il n'existe pratiquement pas de terres "Gos" et la mise en défense des pâturages pour leur

les pâturages d'Albière qui est plutôt présente sur les plaines de Marafi jusqu'à Fana. Ceci signifie que le cours d'eau traversant ces dernières plaines ne dessert pas les zones de pâturages de Magadada, l'Echinochloa étant toujours associé à l'eau courante sur les plaines inondées.

Les pâturages secs, par contre sont constitués par une différente composition d'herbacées. On y rencontre particulièrement les espèces suivantes : Boutri (Andropogon gayanus), le Foula, Biet, Kreks, Absaké et Abdjigre.

Tous ces pâturages sont soumis au régime des feux. Selon les paysans, des essences comme le Boutri, le Foula, le Gorko et d'autres graminées seraient inutilisables pour le bétail sans le passage des feux. La meilleure option serait de tout brûler et très tôt après la saison des pluies.

Les pâturages sont les plus productifs les deux premiers mois de la saison sèche pendant laquelle un apport de natron est très bénéfique pour les troupeaux. Le natron est vendu à Am-Timan à 1.750 - 2.000 F.CFA /50 kgs.

Relations de Magadada avec le Parc de Zakouma

N'ayant aucune idée de leur situation à l'intérieur de la Réserve, les habitants de Magadada reconnaissent plutôt les limites sud du Parc à partir du village de Kieké. Les forestiers visitent le village 2 à 3 fois pendant la saison sèche et ces visites occasionnelles font l'objet de transactions collectives en matière de délit de feux de brousse et de mutilation d'arbres autour d'Albière et de Fissegue.

Dans la Réserve, les populations exploitent occasionnellement du miel sauvage soit sur les termitières soit dans les arbres comme l'Anogeissus, le Tamarinier, le Mytragina et le Bauhinia. Trois types de miel sont reconnus suivant leur couleur ; le type blanc, réputé de première qualité, se définit comme un miel jeune. Le type vieux de couleur brune est considéré comme la dernière qualité. Entre ces deux types, il existe un miel intermédiaire de couleur plutôt rougeâtre.

Les animaux sauvages encore observables autour du village et sur les pâturages sont les bubales, les phacochères, les autruches et les gazelles. Les buffles, les éléphants et les giraffes ont disparu pendant la période de 1964 à 1984, quand les nomades étaient armés par le régime de Tombalbaye.

Mare artificielle de Magadada

Magadada est le seul village ayant été en mesure de résoudre partiellement le problème d'eau en saison sèche. L'organisation des jeunes appuyée par celle des femmes a surcreusé avec succès

régénération n'est pas connue du village, ou ne se fait pas sentir jusqu'ici.

La gestion des pâturages depuis l'avènement de la grande transhumance

A l'origine, à une période remontant avant l'indépendance, l'accès aux pâturages des sédentaires par les transhumants faisait l'objet d'une autorisation négociée d'abord au niveau du chef de canton, ensuite auprès du chef de village. Même les passages aller - retour sur les pâturages étaient soumis à cette autorisation négociée par les chefs de ferricks arabes. Depuis 20 ans, la transhumance n'a cessé de croître, impliquant plus de transhumants et plus d'animaux. Cette période se caractérisait par une grande disponibilité d'eau et une facilité relative de creuser les puits le long des parcours. En l'absence de contraintes énormes pour l'eau et les pâturages, ce qui caractérisait la période avant le Parc, les transhumants restaient peu de temps sur les ferricks sédentaires, la compétition pour les ressources était alors quasi nulle.

Les transhumants qui traversent toujours le village de Magadada sont les Misseries rouges, Adjajir, les Salamat avec Oualad Oumar. Les Allaouné, les Rachid, les Amadye et les Assakh restent avec eux jusqu'au tarissement de la mare de novembre à janvier.

Les transhumants exploitant les pâturages du Batha pendant l'hivernage se voyaient confier les animaux des sédentaires à leur retour. Ce système réduisait considérablement la charge sur les pâturages du sud pendant la saison de végétation. Les pâturages du sud étaient exploités de novembre à mai et ceux du nord de juin à octobre. La charge sur les ressources en eau et en pâturages est très critique pendant la période de février à mai. A cause de multiples détournements de bétail sédentaire perpétrés par les transhumants, ces derniers se sont vus progressivement retirer le bétail sédentaires. Les conflits sur les déprédations des cultures, au retour des transhumants, sont de moins en moins tolérées par les sédentaires.

Sédentaires et transhumants utilisent de façon intensive les plaines juxtaposées de Fana, Amratio, Gara, Albiere, bien que les transhumants Mysieres aillent plus au sud vers le Moyen Chari au delà du Lac Iro.

L'agriculture

Le calendrier agricole de Magadada commence par les semis de sorgho précoce au 6ème mois, suivi de Gombo et de l'arachide. Le mil penicillaire est semé pendant la dernière quinzaine du 6ème mois et au tout début du 7e mois. Le repiquage du berbéré commence fin octobre - début novembre. Compe tenu des contraintes de main d'oeuvre, le repiquage intervient avant la récolte du sorgho précoce. Cette contrainte impose aux habitants

de Magadada de recevoir la main d'oeuvre venant de Boum-Kebir. L'unité de surface appelée aquegai pour la main d'oeuvre est 30x15 m pour 250 F.CFA. La main d'oeuvre n'est pas acceptée pour la culture du berbéré, sauf pour le transport par les aniers transhumants. Une cinquantaine d'arabes participent à la recolte du Berbéré.

Les cultures pluviales sont attaquées par les rongeurs depuis la dernière grande secheresse, ce qui a provoqué une augmentation de superficie en Berbéré, assurant à la fois les besoins du marché et de nourriture de la famille.

Les terroirs traditionnels de Magadada

Magadada est l'un des rares villages disposant à lui seul d'une partie de la plaine pour les pâturages de saison sèche. Toutes les autres plaines successives de Fana, Am-Ratio, Gara et Marafi sont exploitées à la fois par 3 ou plusieurs villages.

Les pâturages de saison sèche de Magadada sont en partie exploités par les transhumants de passage sur la plaine de Dibkir et pour ceux affiliés au village. Ces derniers les quittent en cas de feux de brousse exceptionnellement dévastateurs ou lorsque la mare d'Albiere tarit au milieu de la saison sèche et que le besoin de creuser des puits s'impose. Trois mares conditionnent la progression des animaux sur les pâturages suivant le schema suivant :

- a. A partir de mi-novembre (après une année normale de pluviométrie) les animaux exploitent pendant près de 45 jours les pâturages entre le village et la mare d'Amkeregau, située à 10 kms du village.
- b. En fin décembre les campements ou ferricks sont installés autour de la mare d'Albiere pendant 3 mois et demi. Pendant cette période, les animaux exploitent les pâturages adjacents à la plaine de Marafi. Lorsque ces derniers commencent à se détériorer sous la charge des animaux transhumants et residents, les populations reagissent en se dispersant sur un rayon de 5 kms autour de la mare.
- c. La troisième phase, qui correspond à la période la plus critique, se fait autour d'une troisième mare du nom de Fissegue non loin des terres "Gos" du village. En effet cette période qui s'étend d'avril à mai, correspond au retour rapide des transhumants et à la periode où il y a le moins de pâturages, le moins d'eau. La direction vers la mare de Fissegue évite donc aux troupeaux du village de se mélanger à ceux des transhumants sur leur chemin de retour vers le nord.

Sur l'ensemble de ces quartiers de pâturages, deux types de pâturages distincts sont présents. Les pâturages humides sont constitués des espèces comme Am sourna, Gorko, Am tjoko et Am Seto. Il faut noter l'absence totale du Birdi ou Echinochloa sur

une mare à proximité immédiate du village. La surface a été agrandie ainsi que la profondeur au centre augmentée d'au moins 1.5 m.

L'agrandissement de la mare a été effectuée sur une largeur de 12 m sur 23 m. Le réservoir bénéficie d'un collecte important d'eau suivant une ouverture de l'impluvium avec une pente longue mais faible de 5-7%.

La mare qui retenait de l'eau jusqu'en fin septembre seulement en garde présentement jusqu'en fin decembre, ce qui retarde considérablement le depart vers les pâturages saisonniers. Le plan d'eau sert uniquement pour les besoins des menages. Les animaux ne s'y abreuvent pas et un drapeau blanc planté sur l'impluvium invite les nomades à ne pas l'utiliser également.

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE BONN-DAOUD

Age et Origine

Bonn-Daoud est né du village voisin de Bonn-Fagara à seulement 2 kms au pied de la chaîne d'inselberg occupée par les Goula-Bonn. Les ancêtres des Goula-Bonn vivaient sur les paliers de la colline qui leur assurait protection contre les ennemis de tout genre, principalement les Ouaddai, à l'époque, réputés commerçants d'esclaves.

L'installation des populations actuelles dans la plaine, au pied de la colline, est très mal connue par les vieux. On sait seulement que le fondateur de Bonn-Daoud se nommait "Hamarah" venant du village plus ancien de Bonn-Fagara qui serait accompagné de "Oumtari". Aucune autre tribu ou village ne cohabite avec les Goula-Bonn qui s'identifiaient à l'époque à leur Divinité commune, le "Margay", encore vénérée par la partie non-islamisée de la population.

Organisation sociale

A cause du dieu, le "Margay", et de la nécessité d'exploiter en commun les riches plaines du Guéra, les sociétés Goula-Bonn ont réalisé un partage des pouvoirs qui prenait en compte d'une part l'exercice des règles religieuses et des sacrifices au "Margay" et d'autre part les règles d'exploitation des ressources naturelles : agriculture, chasse, cueillette, pêche et la fameuse récolte du miel si cher au Goula-Bonn. L'organisation actuelle du village est donc régie par un pouvoir religieux et un pouvoir administratif.

Ces deux pouvoirs ont toujours co-existé chez les Goula-Bonn dans des conditions séculaires d'harmonie et de complicité parfaite reconnues de tous.

Ces deux pouvoirs sont servis et animés par les quatre grandes familles présentes à Bonn-Daoud. Ce sont les Yalyabiss, les Yalmoudoussé, les Firindiht (nommé après le ver de Guinée) et les Jarrii. En fait, trois familles seraient les descendants de "Hawarah" et les autres constituées par les Firindiht seraient ceux de Oumtari. "Hamarah", ayant maîtrisé la terre, détient en même temps le pouvoir religieux. Apparemment, la maîtrise de la terre serait le domaine privilégié du pouvoir religieux. Le besoin d'associer les autres vient de la diversité des ressources naturelles (chasse, pêche, cueillette) et de la multiplicité des fléaux: attaques d'insectes, maladies, sécheresse. La prééminence des "Hamarah" est ancestrale et religieuse.

La division du village en trois quartiers témoigne de la primauté de trois familles descendantes des "Hamarah" ; chaque quartier

associant les Firindiht. Ainsi, il existerait un forgeron par quartier, d'origine Firindiht. Les Firindiht se maintiennent dans la société Goula-Bonn par leur pouvoir de gestion administrative et leur habileté technologique.

Ainsi, les trois quartiers de Bonn-Daoud sont :

- a. Kodom, comptant 14 chefs de famille, la plus petite mais ayant la gestion de la terre, est la famille des Hamarah.
- b. Kabaya, comptant 16 chefs de famille s'occupant de la gestion administrative, domaine des Firindiht.
- c. Tékané ou le centre du village avec près de 20 chefs de famille en majorité Yalyabiss, chargés de la collecte et du maraboutage.

Chaque quartier aurait son chef mais les vrais chefs du village sont le "chef de terre" ayant en même temps le pouvoir religieux, appelé chez les Goula-Bonn "Tom Tonon", et le chef de village, appelé "N'Gogne".

Le chef de canton est basé à Kountoutou.

Il existe des consultations religieuses entre le "chef de village" qui, véritablement a une personnalité entreprenante et le chef de terre, plutôt effacé mais puissant.

Le village de Bonn-Daoud partage la même religion et probablement le même type d'organisation que ceux de Bonn-Fagara, Ibir, Zahn, Gommel, Obotan et Chinguil avec lesquelles ils ont des fêtes périodiques. La cohabitation avec les étrangers n'est acceptable que lorsqu'elle est saisonnière, ce qui empêche la compétition pour les ressources naturelles.

Population

Selon le chef de village, la population totale est estimée à 408 habitants répartis en 32 familles. Le recensement par quartier donne cependant un chiffre de 50 chefs de famille. L'interview avec les femmes donne une fertilité moyenne de 10 à 15 enfants par femme dont près des 3/4 ne survivent pas. L'exode se fait vers le Soudan, le Moyen-Chari, Mongo et Sarh. Il est saisonnier à l'intérieur du pays et pluriannuel au Soudan.

Infrastructures

Bien que étant l'un des villages les plus gros du Guéra sud-est, Bonn-Daoud est pauvre en infrastructures :

- a. Pas de dispensaire.

b. Une école de 2 classes créée depuis 5 ans. Les meilleurs doivent aller à l'école de Sarh à près de 39 kms, soit un effectif de 5 à 9 élèves par an.

c. Un seul puits foré depuis deux ans.

Vers le Nord, direction Zakouma, la seule piste carrossable n'a pas été ouverte depuis 16 ans. L'accès aux autres villages avoisinants et aux marchés se fait par les sentiers que les paysans nettoient à chaque saison, suivant une initiative communautaire.

Systèmes de production

Les systèmes de production actuels sont très différents de la période avant l'établissement du Parc.

Agriculture

Son importance était relativement limitée avant l'établissement du Parc. La complémentarité avec d'autres ressources naturelles était particulièrement importante. On y pratiquait la culture du mil pénicillaire, du sésame, haricot, sorgho rouge et de l'arachide. Le mil de décrue ou Berbéré ne se cultive plus depuis que les zones inondables ont été occupées par le Parc. Compte tenu des moyens technologiques, la sécurité alimentaire dépendait plus de l'exploitation des ressources naturelles que de l'agriculture. En effet, les populations de Bonn n'ont jamais connu la culture attelée ; n'ont jamais pratiqué la fumure de façon extensive. La durée de la jachère est estimée à 4-5 ans. L'agriculture a toujours été menacé par les oiseaux prédateurs et les chenilles, mais presque jamais des criquets.

Même jouant un rôle secondaire dans l'autosuffisance alimentaire, les potentialités de l'agriculture sont estimées énormes à l'intérieur du Parc, pour l'ensemble des sites connus des populations, où le mil pourrait pousser sous des conditions de fertilité naturelle relativement plus élevées que dans les terroirs récemment occupés.

Le village de Maniam, déguerpi du Parc, était occupé par les Goula. Deux frères, tous chefs de village, vivaient à Maniam.

N.B : Nous n'avons pas pu visiter un autre village à cause de l'insécurité dans la région. Manifestement, un groupe de militaires opérait à Zahn et envoyait des émissaires dans les autres villages pour demander une assistance en nourriture ? Peut-être en hommes aussi !

Elevage

L'élevage est essentiellement pratiqué dans des concessions et composé uniquement de petits ruminants : chèvres et moutons. Les assins et les chevaux sont élevés pour les besoins de transport. En plus d'être un moyen transport, l'élevage a un rôle plutôt culturel que économique. Le petit bétail est particulièrement important pour les sacrifices au "Margay", tué pour recevoir des étrangers et vendu par les femmes pour les besoins d'habillement de la famille. Les bovins sont absents à cause de la mouche tsé-tsé, aussi peut-être parce qu'ils sont partis en transhumance au nord.

Exploitation des ressources naturelles

Leur importance et leur exploitation ne sont visibles que dans leur utilisation avant l'établissement du Parc. En fait, les populations se plaignent plus de l'implantation du Parc que les années de sécheresse. Cette exploitation gérée par le pouvoir religieux concernait : la chasse, les pêches, la récolte du miel sauvage et d'autres produits non moins importants que la gomme arabique, le riz sauvage (ou krebs), les graines de balanités pour la production de l'huile, le chinguil, le Goundalé, et le béché.

Les grands événements qui ont marqué les Goulas en matière d'exploitation des ressources naturelles de la région sont les transhumances qui entraient en compétition et contribuaient à l'appauvrissement de la zone, la création du Parc qui occupe les espaces les plus productifs et instaurait un système de surveillance continue, la sécheresse avec l'assèchement des mares poissonneuses, la rareté du gibier et du miel et enfin les événements douloureux des années 80 caractérisés par l'insécurité et la chasse du gibier par les militaires.

Utilisation de l'espace productif: avant l'établissement du Parc National de Zakouma

La diversité et l'abondance des ressources étaient certaines. Les Goulas prenaient avantage de ces ressources avec d'autres villages du Guéra.

La frontière des terroirs Goulas avec ceux des autres villages était bien établie. Les terroirs primordiaux pour la survie des Goulas étaient :

- a. Hal pour la culture du Berbéré, à cheval sur la frontière du Guéra et du Salamat.
- b. Tari Idjil, Houngour qui étaient principalement des terrains de chasse mais où la cueillette et la pêche

étaient possibles à cause des mares qui tarissaient tard, dans la saison sèche.

- c. Oumrou (en arabe : Térérié) et Biyé (en dehors du Parc actuel) pour le miel et la chasse.
- d. Kindi, Maniam pour toute activité mais principalement la pêche.

De tous ces sites, Maniam, Kindi et Hal étaient d'une importance vitale pour les Goulas qui les occupaient pendant une bonne partie de la saison sèche et ne les quittaient que lorsque le changement de saison les obligeait à rentrer au village pour débroussailler les champs et confectionner les toitures avant les pluies.

La chasse était florissante avec de grands mammifères comme le buffle, le rhinocéros noir, la girafe, le grand kudu et les éléphants. Cependant, la chasse dépendait de l'autorité du "Margay" : le premier animal abattu était offert au chef religieux et sa viande distribuée à la population. L'arrivée du gibier abattu au village s'annonçait par les tam-tams. Les espèces les plus chassées étaient le buffle et l'hippopotame. Le cob de buffon était abattu pour sa peau lors de la succession du chef religieux.

Cette époque, pour les Goulas, se caractérise également par une compétition effroyable avec les transhumants, notamment les tribus arabes Halaouiné et Brissechat venant du Batha qui, bien que sollicitant l'autorisation du "Margay" d'exploiter les pâturages des terroirs, se livraient à la chasse et même à la pêche (pour des fins de commerce ou de nutrition). La route de ces transhumants passait par Abou-Deia et Tounjour, village déguerpi du Parc.

L'effort de pêche était minime, les prises énormes et diversifiées. La pêche se faisait de novembre à avril, parallèlement avec la récolte du miel.

Toutefois, l'exploitation des pêcheries et probablement la sécheresse a contribué à la disparition progressive de certaines espèces de poissons comme le Farka (capitaine), le Niélak, Ourourou, Amsounoum, Amtiolodon et le Dono, pendant que certaines espèces de mammifères disparaissaient de la région. Le Cob Defassa dont l'habitat préféré sont les marécages inondés, le rhinocéros et tous les grands ongulés sauvages.

Cette exploitation inquiétait les Goulas qui estimait que la taille des troupeaux diminuait en première instance, la distance de la chasse augmentait bien avant que la disparition de l'espèce fût constatée.

Utilisation de l'espace productif: avec le Parc

Les Goulas ont été informés de l'intention de la création du Parc en 1963 par le Premier Inspecteur de Chasse, Monsieur Anhard après une première visite de reconnaissance en 1958. Les Goulas se souviennent bien des circonstances qui ont entouré l'établissement du Parc. Un entretien privé a eu lieu entre Monsieur Anhard et le chef de village avant qu'une assemblée générale se tienne, au cours de laquelle la décision a été instrumentée. Ensuite, une randonnée a été organisée avec les adultes de tous les villages pour leur indiquer les limites du Parc. Les restrictions sur la chasse, la pêche, la cueillette ont été transcrites avant de procéder au déguerpissement de certains villages dits "stratégiques". Trois gros villages et près de sept hameaux temporaires ont été évacués parmi lesquels les terrains de chasse et de pêche des Goulas.

A l'origine, la frontière du Parc était à près de 2 kms du village, deux ans après la création du Parc elle avait englobé le village tout entier et s'étendait jusqu'à la colline des Goulas. Devant le mécontentement général de la population et de leur refus de collaborer, certaines faveurs leur ont été accordées, notamment la cueillette des fruits sauvages et du miel. Les populations et les autorités du Parc étaient en complet désaccord sur le site de Maniam et celui de Hal. Les villageois voulaient avoir la possibilité d'exploiter le site de Maniam pour la pêche et celui de Hal pour la culture du berbéré. Dans l'esprit des autorités du Parc, la pêche était possible une fois par saison, à la demande du village et sous surveillance de deux gardes forestiers. Elles se sont vite rétractées, en apprenant que la pêche et la chasse étaient fortement associées et seraient incontrôlables à long terme. Textuellement, aucune exploitation des ressources du Parc par les habitants n'était admise. C'est ainsi qu'a commencé une autre forme d'occupation des terres par les Goulas.

L'agriculture est devenue très importante à partir de cette époque et la sécurité alimentaire n'était possible qu'avec une augmentation de la superficie cultivée de mil pénicillaire sur les sols sablonneux du piémont. Les Goulas ont vite perçu l'effet de la protection absolue du Parc contre sédentaires et transhumants, et ont constaté une augmentation significative des espèces animales jusqu'aux événements de 1979 et du départ définitif du conservateur du Parc.

Cette développement touchait également les produits de cueillette et incitait au braconnage faute de compétition avec les transhumants, ce qui explique l'intérêt des populations Goulas pour le Parc.

Pour les populations Goulas, l'exploitation des ressources naturelles dont la gestion ancestrale était confiée au "Margay" prenait une autre caractéristique: plus d'effort avec les mêmes intrants et plus de rigueur.

Marchés et évolution des prix

Les populations prétendent que les produits de chasse, de miel et de pêche n'avaient pas de valeur marchande avant l'établissement du Parc ou alors que les prix étaient plutôt modiques : 50 F.CFA pour le litre de miel. La récolte moyenne de mil pour une famille était de 300 à 400 coros pour les petites familles (4-5 personnes) et de 600-800 coros pour les familles nombreuses, soit 9-11 personnes. 40 à 80 coros étaient vendus au cours moyen de 100 F.CFA/coro et jusqu'à 150 F.CFA en cas de pénurie ou d'ouverture du marché vers les grandes villes.

Les marchés pour les Goulas de Bonn sont Zakouma auprès des agents forestiers, Djarat, Am-Timan, Boum Kébir, Djogou et Kiéké. Kiéké est le marché le plus visité à cause de la distance. Am-Timan le plus avantageux à cause des prix qui sont les plus élevés de la région.

On peut argumenter que l'évolution des prix des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la cueillette, de la chasse et de la pêche a suivi les inflations liées à l'arrivée massive des transhumants, aux contraintes de sécheresse et aux changements importants dans l'utilisation des terres dus aux restrictions sur la législation des terres, et enfin aux marchés des grands centres. La pression fiscale était relativement peu ressentie quand l'accès aux ressources était seulement sous la réglementation du "Margay".

Impact du Parc

Si dans un premier temps la notion de Parc était perçue comme un coup fatal à la sécurité alimentaire et aux économies Goulas, il n'en demeure pas moins qu'après un laps de temps plus ou moins long, cette opinion a changé. La compétition avec les transhumants pour les produits essentiels était de facto éliminée ; des emplois saisonniers s'ouvraient aux jeunes et réduisaient le besoin de partir en exode. Les gardes du Parc, fonctionnaires salariés, devenaient un marché pour le grain des Goulas. Pour la petite période où les touristes venaient en grand nombre (1970-74), l'artisanat Goula s'offrait un autre marché et se développait, particulièrement pour les femmes qui confectionnaient des articles de tissage et de poterie. Les touristes y achetaient également du miel et certains jeunes servaient de guide. Leur connaissance du milieu était revalorisée.

Les retombées liées au tourisme étaient ponctuelles, celles liées au départ des transhumants plus durables, et la surveillance par les autorités du Parc plus accrue.

Le noeud du problème, c'est la limitation de l'accès aux ressources, principalement pour l'exploitation des sites de Hal, Maniam et Kindi. Ce problème existe depuis 1963 et les conséquences sont lourdement ressenties, particulièrement pendant

les années sèches qui ont lieu une fois tous les trois ans depuis la même époque.

L'occupation actuelle des terres est fortement conditionnée par le Parc, et la nature des préoccupations et des activités des Goulas ont été profondément modifiées. Les limites du Parc sont bien connues des populations comme une ligne passant par Roga, Sossoman, Tahr, Bahr Amdouma, Barh Fidjarat, Kiéké, Amsakina, Maniam et derrière cette ligne, les ressources sont les plus abondantes : terres de culture, poissons, gibier, miel et autres, si bien que les Goulas disent aujourd'hui : "avant c'était le Margay", "maintenant, le Parc".

Le Parc, en procédant au déguerpissement des villages et des hameaux saisonniers, a modifié en même temps les rapports de voisinage des Goula-Bonn qui ne peuvent être estimés que sur le plan affectif, culturel et d'association en matière d'exploitation des ressources naturelles. Les seuls voisins actuels des Goulas-Bonn sont ceux sur l'axe Zarh, Ibir.

Notes relatives aux femmes Goula-Bonn

Organisation et place dans la sécurité alimentaire

Les femmes sont organisées autour d'une mère "Imérah", depuis plusieurs années. Elles possèdent leur champ individuel, un champ collectif de sésame, d'arachide et de mil et organisent des mutuelles d'assistance pour les familles individuelles, rencontrent des problèmes de main-d'oeuvre pendant la saison critique où les mauvaises herbes ont tendance à envahir les cultures. Leur responsable serait la soeur du chef de village, de la grande famille des Firindiht. Il n'est pas rare que les femmes produisent plus que les hommes. Elles possèdent leur propre grenier consommé. Seulement, après leur épuisement, les greniers de l'homme sont ouverts.

En saison sèche, les activités des femmes sont aussi diverses que celles des hommes. Si elles ne participent pas à la pêche, la chasse et la récolte du miel, par contre elles font des seccos, de la vannerie, de la poterie, récoltent des graines de balanités pour la fabrication de l'huile. La poterie est pratiquée seulement par les femmes "Hamarah" du quartier de Kodom, tout comme la forge relève de Firindiht chez les hommes.

Les femmes et la santé familiale

Les maladies les plus fréquentes chez les Goulas sont celles de la peau et du ventre. Les enfants sont exposés aux maladies des yeux, à la diarrhée, à la toux et à la variole. Les femmes souffrent beaucoup de problèmes dûs à l'accouchement, qui mettent souvent en péril la vie de l'enfant et celle de la mère.

En l'absence de services médicaux modernes, la santé familiale est prise en charge par de vieilles matrones qui soignent toutes les maladies. Ces vieilles femmes ne sont pas nombreuses au sein du village et appartiennent à la famille des Firindiht.

La dernière sorcière secouriste la plus réputée venait de mourir à 14 jours de notre arrivée. Après elle, la connaissance des maladies et de ces remèdes traditionnels sont disparus du village, exposant femmes et enfants à des risques énormes.

La perception du Parc par les femmes

Elles mettent l'accent sur deux aspects qui les touchent directement :

- a. Le départ des transhumants a réduit considérablement la compétition pour la cueillette.
- b. L'ouverture des pistes réduit les risques de disparition en brousse pour les enfants n'ayant pas encore une connaissance suffisante du milieu.

Elles déplorent les restrictions sur la cueillette et la pêche.

Requêtes villageoises

Les Goulas-Bonn ont une bonne idée de la gamme de services qu'ils pourront retirer du Parc, mais essentiellement pour jouer le rôle de "l'oreille, la bouche et des yeux" du Parc, ils demandent des infrastructures d'ordre social (école, dispensaire) pour leur permettre de vivre avec leurs enfants d'être soignés. Aussi, pensent-ils que ce développement infrastructurel associé au tourisme, particulièrement s'il s'accompagne d'un marché, attireraient les parents dispersés depuis la guerre qui verraient des raisons de revenir au village.

Le besoin de terres est de plus en plus grand et les meilleures terres sont dans le Parc. Une zone de pêche collective et de culture serait d'une importance capitale. La prédation des hyènes sur le bétail domestique est de plus en plus grande. Protéger leurs bêtes est une demande très souvent réitérée.

POTENTIEL TOURISTIQUE DES PAYSAGES ET DES TRADITIONS DES GOULAS-BONN

Les collines Goulas

C'est là que les ancêtres des Goulas vivaient. Des sentiers bien connus mais non marqués montent jusqu'aux différents paliers où subsistent encore des ruines d'habitations, des cuisines à trois pierres et des fragments de poteries. Des sentiers sinueux de faible pente sur la surface des roches et des degrés de pierre servant d'escaliers étaient des pistes pour les chevaux. Des pistes plus dangereuses surplombées de grosses pierres

volumineuses étaient empruntées par les populations. La surface des roches est très glissante et pour une personne qui n'y est pas habituée comme les Goulas, chaque pas peut être fatal. Le sommet des pierres hautes en tabouret servaient de promontoire pour les défenseurs des Goulas. De grosses pierres y étaient stockées qu'on pouvait facilement pousser sur la tête des assaillants.

Les surface des roches non praticables est couverte de fentes très anciennes, qui servaient éventuellement recueillir l'eau. Le nombre de ces fentes est très important. Une seule roche peut en comporter une trentaine, suffisamment pour l'ensemble de la population.

Même pour les Goulas, la remontée des pistes doit être bénie par le "chef religieux" et bien d'anecdotes sont associées à ces différentes entrées. Les collines assurent de nos jours la protection des Goulas contre d'éventuels assaillants. Cette ascension est souvent organisée en équipe, les plus endurants assistant les plus faibles. La végétation y est encore dense. Les Goulas ne l'exploitent jamais, sauf en cas de siège. Les espèces les plus connues sont le *sterculia sétigéra*, l'*afzelia africana*, l'*anogeissus*, quelques *combretacées* et *dynpires mesliléformes*.

Les sols des collines nés de la pourriture et de l'érosion des roches, sont épais sur certain paliers et absent sur d'autres à cause de l'effet hydrique. La faune des roches est constituée par les damans des roches, des singes et même des hyènes. Le matin de bonne heure, les rochers sont le domaine d'oiseaux carnassiers comme le Milan noir, avec son vol incessant, et les faucons ardoisés, qui s'y perchent longuement scrutant la plaine.

Dans la plaine : au pied des collines

Au pied de la colline, les tombeaux Goulas de texture originale, disposés en cercle avec un canari spécial au centre, côtoient avec les logements des différentes divinités associées au Margay. Cette recipient de la pluie se trouve dans un cylindre debout en seccos sous un petit bosquet de balanités.

Le village est constitué de concessions isolées les unes des autres, toutes en paille et clôturées de seccos. Quelques cases sont faites de briques épaisses moulées et de toits, suffisamment solides, portant des calebassiers. De grands canaris, de plus d'un mètre de haut, stockagent l'eau dans les concessions. De grands arbres et quelques bosquets donnent de l'ombre aux ateliers de confection des seccos, aux forges et à une place, où les jeunes du même âge se retrouvent pour jouer de la flûte en argile.

Un grand tamarinier sur la place publique a toujours été le lieu de réunion et de réception des étrangers, et de grosses pierres,

transportées là pour la circonstance, servent de tabourets pour les vieux. L'audience est reçue sur des nattes ou seccos.

Les traditions Goulas

Une variété de danses :

- a. Le Djora, très tôt dans la matinée (à 6 H) pour saluer les étrangers.
- b. Le Baoulé pour le retour des immigrants du Soudan.
- c. Le Diouké, associant garçons et filles, qui se danse en deux rangées, les filles s'écartant à un rythme régulier pour reprendre leur souffle.
- d. Des cérémonies saisonnières où les villages voisins se retrouvent à Bonn au mois de décembre pour une bonne semaine de festivités.

La religion musulmane qui s'installe progressivement n'a pas encore changé ces pratiques.

Les soirées entre garçons et filles se font pendant la pleine lune où cinq flûtistes jouent d'une flûte en argile de taille différente et donc de sons différents, musique douce à entendre et très lyrique.

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE VILLAGE D'AM-BARADJ

Ce village a été créé en 1965 suite au déguerpissement de la population de son ancien village connu sous le nom de Al-Gos. L'ancien site, actuellement à l'intérieur du Parc et le nouveau village à 8 kms au nord du Parc, sont tous les deux situés le long de la rivirée Am-Baradje qui pénètre le Parc d'est en ouest et se jette dans le Barh Zakouma, non loin de Tinga. Al-Gos se trouve à près de deux heures de marche du village actuel d'Am-Baradj. Les circonstances de déguerpissement d'Al-Gos sont encore très vives dans l'esprit des adultes. Les populations auraient été notifiées de quitter le site au mois de juillet 1965 dans un délai d'une semaine, au risque de voir les cases et les greniers incendiés. Les champs déjà semés de sorgho auraient été abandonnés au profit des cynocéphales. Seuls les greniers souterrains ont été épargnés, les villageois sont retournés de temps à autre à Al-Gos pour déménager progressivement ces greniers.

La première année sur le nouveau site se caractérisait par le souci de se faire rapidement des abris. Le retard pris sur le calendrier agricole a empêché toute possibilité de culture au cours de la même saison si bien qu'une trentaine de familles aurait été considérablement affamées.

Huit autres villages auraient été déguerpis la même année dans les mêmes circonstances. Ce sont : Am-Toudjour, Al-Koukna, Zakouma, Kodjo, Marmack, Maniam, Dinéné et Soussouman. Al-Gos comptait 50 chefs de famille à l'époque. On peut facilement supposer que pour une population semblable pour les autres villages, avec une moyenne de 6 personnes par famille, la population déguerpie s'élèverait à près de 2.700 personnes. Les promesses de dédommagements faites aux populations déplacées n'ont jamais été tenues.

Le village actuel de Am-Baradj

La population est estimée à près de 300 habitants répartis en 40 chefs de famille, avec une prédominance du clan Oualad Dabdo cohabitant avec les Djimelat. Le chef de village est Oualad Dabdo. Trois écoles coraniques recevant filles et garçons sont les seules institutions villageoises. Pas d'écoles ni de dispensaires et les moyens de production agricole et de transport n'ont pas été introduits au village jusqu'à nos jours.

Activités économiques

La culture du Berbéré est l'activité économique la plus importante. Les terres de Berbéré à Am-Baradje sont de meilleure qualité qu'à Al-Gos et sont d'une superficie presque trois fois

plus grande. Le coton n'a pas été cultivé depuis le départ de Al-Gos. Les cultures pluviales de gombo, mil pénicillaire, arachide, sorgho font partie de la stratégie alimentaire et économique des habitants d'Am-Baradj.

L'élevage est la seconde activité économique. Elle est limitée cependant à un petit nombre de terrains à cause de la proximité du Parc. Pour la même raison, la prédation des grands carnivores est si élevée que les populations d'Am-Baradj sont presque obligées de confier la quasi-totalité de leur bétail aux transhumants des clans des Rachid, Béni Hussein et le Oualad Oumar, essentiellement des Misseriés rouges.

Les transhumants passant la saison sèche dans les terroirs actuels sont confrontés au problème d'abreuvement des animaux. Ensemble avec les résidents d'Am-Baradj, les transhumants ont creusé près d'une centaine de puits dans le lit de la rivière pour satisfaire aux besoins du bétail en eau. La marche vers les pâturages, pour le bétail utilisant les plaines à herbacées, se fait vers le nord et l'est de manière à éviter l'entrée dans le Parc, mais entre en conflit avec les champs qui sont installés sur le parcours du bétail.

La pêche est la troisième activité économique ayant perdu son importance avec le déguerpissement d'Al-Gos, position qui permettait aux populations de pêcher dans les eaux profondes du Bahr Zakouma et sur d'autres mares exploitées avec les villages voisins d'antan. Les habitants d'Am-Baradj affirment qu'ils vendaient plus de poisson à Al-Gos que sur leur site actuel. La pêche n'est possible qu'avec la crue du Bahr Azoum qui alimente la rivière Am-Baradj. Elle n'a lieu qu'un mois sur douze entre août et septembre tandis qu'à l'époque, sur le site Al-Gos, la pêche et la récolte de miel occupaient le paysan pendant toute la saison sèche.

Le déguerpissement de Al-Gos à Am-Baradj a eu comme conséquences la recherche de nouvelles stratégies de sécurité alimentaire et économiques, accordant une place particulière à la culture de Berbérés et à l'élevage, en étant donné du fait que la culture du coton a pris fin avec le déguerpissement.

Am-Baradj : ses voisins et les marchés

Les villages voisins d'Am-Baradj sont : Djerat, Al-Zirega, Al-Chigaf qui sont à près de deux heures et Al-Alak, qui est à un peu plus de trois heures. Les marchés fréquentés est à Al-Alak en toutes saisons. Al-Toror à 5 heures et Am-Timan, à de 9 heures de marche, ne sont visités que pendant la saison sèche.

L'exode vers la RCA, Am-Timan, le Moyen-Chari et Sarh concerne annuellement une vingtaine de jeunes entrant ainsi dans le circuit économique du village. Quand bien même les populations jouissent de meilleures conditions de vie sur leur nouveau site,

elles demeurent confrontées aux maladies provenant de l'eau, telles que la billarziose.

Al-Gos se distinguait par sa position géographique, ayant accès à plusieurs points d'eau dans le lit du bahr Zakouma et à de nombreuses mares plus ou moins importantes pour la pêche pendant la saison sèche. Ces points d'eau comportent une biomasse, nettement supérieure à toute autre partie des terroirs, et attire à la fois le grand gibier et les abeilles. On peut donc comprendre que la distribution des villages était intimement liée à la distribution des points d'eau.

Les mares les plus importantes au sein des terroirs sont les suivantes :

- a. Al-Moukrane qui tarit en mars, co-utilisée par le village de Djérat.
- b. Rahad Algard (ou la mare des Rhinos) tarit en mars également.
- c. Mare Amdoumah, non loin de la frontière avec le Guéra, était co-utilisée par le village de Al-Sirer.
- d. Alham et Al-Toror étaient également exploitées par les habitants de Al-Gos ensemble avec les villages de la Sous-Préfecture de Abou-Déia. Ces deux mares se trouvant à l'intérieur des terroirs de Al-Koukna sont gérées par le maître des eaux, Al-Hassana, responsable des pêcheries.
- e. Mare de Al-Temelah, qui tarit en mars, se trouve à la frontière avec le village de Al-Djenahah, co-habitant de nos jours avec Al-Alak.

Les lieux de pêche les plus poissonneux se trouvaient sur le lit du Bahr Zakouma. On cite notamment Diogué et Am-Tabarine, deux points d'eau permanents contrôlés par deux chefs de pêche : le premier par Hamad Issa et le second par Ali Ibet, tous deux du clan Djimellat.

Ces pouvoirs locaux de gestion des pêcheries ont disparu avec l'établissement du Parc suivi par le déguerpissement des villages.

Le point d'eau de Tinga était exclusivement exploité par le village de Zakouma, au sud de Al-Gos, et qui s'est réinstallé au nord du Parc sous le nom de Gos Zakouma. La pêche se faisait essentiellement le long de barrages installés sous la supervision des chefs de pêche, à qui revenaient le quart des prises de chaque groupe de pêcheurs. Les groupes étaient constitués par les populations d'un même village.

Une partie du poisson séché est vendu sur les marchés d'Am-Timan et Al-Alak. Le même tas de poissons qui se vendait à 1.500 F.CFA il y a 20 ans se vend aujourd'hui à 5.000 F.CFA. Cette inflation dramatique du prix de poisson séché est dû à la prise en charge de la quasi-totalité des pêcheurs par le Parc. L'accès aux pêcheries les plus importantes de la région est interdit sur l'ensemble des terroirs, actuellement enclavés dans le Parc National de Zakouma.

L'élevage sur les terroirs d'Al-Gos était une moindre activité à cause de la mouche tsé-tsé prédominante le long du Bahr Zakouma. Le troupeau à Al-Gos estimé à une soixantaine de têtes prend aujourd'hui de l'essor avec plus d'une centaine, près de 400 ovins, une vingtaine d'ânes et 7 chameaux.

Chasse

A l'exception de l'Elan de Derby et du grand Koudou, tous les représentants de la faune savanienne se trouvaient sur les terrains de chasse de Al-Gos. Les populations rapportent que la taille des troupeaux de giraffe, de buffle, des éléphants et des grandes antilopes était nettement supérieure à ce que l'on peut observer de nos jours. Les giraffes se rencontraient en troupeaux de plus de 200 têtes, les éléphants de plus d'une centaine. Deux types de giraffes : l'un plus grand et de robe noire (Azarak) et l'autre plus petit de robe rougeâtre (Ahamar) étaient régulièrement chassés. La disparition du rhinocéros remonte à un quart de siècle.

La chasse se faisait essentiellement à cheval avec une meute de chiens, ce qui causait l'épuisement du gibier avant qu'il ne soit abattu.

Les plus grandes concentrations de faune se trouvaient à Al-Moukrane, Rahad Abgard, Diogué, Am-Timan, Al-Ham, Al-Angato et Al-Toror. Les giraffes étaient plutôt fidèles à la zone de forêts à acacias le long de la rivière Am-Baradj. La disparition de la faune est associée à la chasse presque industrielle par les nomades et à l'assèchement progressif des points d'eau. Les espèces de bubales et de damalisques faisant de grands déplacements le long de la route des transhumants étaient particulièrement vulnérables. Ces deux espèces semblent être trop sensibles à la nature argileuse des sols qui, une fois inondés, gêne leurs déplacements.

Relations actuelles avec les forestiers

On peut s'attendre à des rapports de méfiance poussée entre les forestiers du camp de Djérat (à seulement 8 kms) et les habitants d'Am-Baradj. Paradoxalement, la présence des forestiers constitue en elle-même un marché potentiel pour les céréales et il arrive que certains paysans se transforment en guides pour les forestiers. Le Parc exploite 2 à 3 personnes du village comme main-d'oeuvre temporaire.

BEST AVAILABLE DOCUMENT

La présence du dispensaire et de l'école sur le camp des forestiers est une source d'envie pour les villageois qui souhaiteraient profiter des mêmes facilités.

Etat actuel de la vie économique

La période de soudure couvre les mois d'octobre et de novembre, quand le stock de berbéré est presque épuisé. Le stock de sorgho dépasse rarement 3 sacs par famille. Le mil pénicillaire n'est plus cultivé depuis au moins huit ans à cause des insectes et des oiseaux ravageurs.

Dans ces conditions, où la pêche est nettement réduite, la vie économique du village s'oriente vers la culture de décrue et l'élevage. L'élevage reste cependant limité par les grands prédateurs et la participation des transhumants.

ANCIENS PARCOURS DES PASTEURS

19°

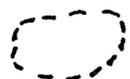
20°

ECHELLE : 1:1000000

Legende

-  Salamat
-  Abidyé
-  Missirlié noir
-  Missérié rouge
-  Hawazne

-  Chef lieu de Préfect.
-  Chef lieu de S/prefect.
-  Autres localites

-  Parc de Zakouma

ABOU-DEIA

OAM-TIMAN 11°

ABTOU DJOUR

ZAKOUMA

BOUM HEBIL

Lac IRO

10°

10

KYABE

OSARH

MOUSSAFORO

9°

ACTUELS PARCOURS DES PASTEURS

19°

20°

ABOU-DEIA

ECHELLE: 1:1000000

Legende

-  Salamat
-  Abidyè
-  Missirié noir
-  Missirie rouge
-  Hawazne

○ Chef lieu de Préfect.

● Chef lieu de S/Pref.

• Autres localités

○ Parc de Zakouma

AM-TIMAN

ZAKOUMA

SOUIM KEBIR

Lac IRO

KYABE

SARH

MOUSSAFOYO

Bahr Aouk

Bahr Dissié

Boude

Bahr Aouk

Bahr Sala

Bahr Salamat

Bahr Douni

Bahr Boukari

Bahr Bounga

Doka

19°

20°

TERMES DE REFERENCE POUR LE PERSONNEL DU VOLET "GESTION PARTICIPATIVE"

POSITION: Chef de volet "Gestion participative"

FORMATION PROFESSIONNELLE: Sociologue

LES TACHES PRINCIPAUX:

1. Développement, mise en oeuvre et gestion d'un plan de travail afin d'identifier, d'évaluer et de soutenir les structures et les organisations locales impliquées dans la gestion des ressources naturelles dans la zone tampon du Parc national de Zakouma.
2. Coordination avec tous les volets de Projet de Conservation de l'Environnement dans le Sud Est du Tchad afin de accroître le niveau de communication et d'échange avec les populations dans la zone tampon.
3. Coordination avec les services administratifs et techniques dans le cadre de la réorientation des activités du Parc envers une dialogue approfondi avec les habitants ruraux.

FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:

1. 5-10 ans d'expérience sur le terrain dans le cadre d'un projet recherche-action.
2. Formation au niveau supérieur en sociologie.
3. Expérience dans le cadre d'une programme d'aménagement et de gestion d'une zone tampon autour d'un parc en Afrique.
4. Compétence confirmé de compréhension des résultats des recherches et leur mise en valeur à travers les plans d'action praticables.
5. Maîtrise du langue français écrite et parlé. Connaissance du langue arabe une avantage.
6. Volonté confirmé de passer de longue périodes sur le terrain.
7. Connaissance des zones humides est un avantage.
8. Compétence de rédaction des rapports et plans de travail ponctuelles confirmé. Compétence de présentation des rapports, plans, et résultats dans une forum publique.

POSITION: Adjoint au chef du projet "Gestion participative"

FORMATION PROFESSIONNELLE: Aménagiste.

LES TACHES PRINCIPALES :

1. L'évaluation des compétences techniques des structures locaux pour la mise en oeuvre des interventions ponctuelles en matière de développement rurale et conservation.
2. L'évaluation des compétences des structures locaux en matière de système de gestion des ressources naturelles.
3. Evaluation des potentialités économiques et naturelles pour le développement des ressources naturelles dans les différents écosystèmes entourant le Parc.

FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:

1. Formation dans l'écologie et la mise en oeuvre des systèmes de gestion des ressources naturelles.
2. Expérience des zones humides exploités par diverses systèmes de production.
3. Maîtrise de la langue française et de la langue arabe écrite et parlé.
4. Volonté confirmé de passer de longue périodes sur le terrain.
5. Compétence de rédaction des rapports et plans de travail ponctuelles confirmé.

ITINERAIRES DE VOYAGE

04 Octobre : Arrivé Mana Diakité, Aménagiste, à N'Djaména

05 Octobre : Arrivé Richard Moorehead, Socio Economiste, à N'Djaména

19 Octobre : N'Djaména - Am-Timan

22 Octobre : Am-Timan - Zakouma

23 Octobre : Zakouma - Bonn Daout et Bonn Fagara

24 Octobre : Bonn Daout - Zakouma

27 Octobre : Zakouma - Kieké

28 Octobre : Kieké - Zakouma - Djerat Adougous

29 Octobre : Djerat Dougous - Am-Timan

01 Novembre : Am-Timan - Kachkacha I et II

02 Novembre : Kachkacha - Am-Timan

04 Novembre : Am-Timan - Albidja

05 Novembre : Albidja - Djouna

06 Novembre : Djouna - Amkifio

07 Novembre : Amkifio - Alkoubo

08 Novembre : Alkoubo - Alloubana

09 Novembre : Alloubana - Magadada

10 Novembre : Magadada - Djogo

11 Novembre : Djogo - Takalo - Djouna - Am-Timan

14 Novembre : Am-Timan - Djerat - Ambaradje

15 Novembre : Ambaradje - Zakouma - Am-timan

17 Novembre : Am-Timan - Sarh (route pas accessible)

18 Novembre : Takalo - Am-Timan

19 Novembre : Am-Timan - N'Djaména.

18 Novembre : Arrivé Jim Sumberg, Conseiller Technique pour l'Afrique de l'Ouest, CARE-Int'l.

27 Novembre : Départ Mana Diakité pour Niamey

01 Décembre : Départ Richard Moorehead et
Jim Sumberg pour Londres

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

DATES	LIEUX	PERSONNES	GRADE
07/10/91	N'DJAMENA	MAHAMAT ALI	DIRECTEUR DES EAUX ET FORETS ET ENVIRONNEMENT
	N'DJAMENA	JEAN-LUC TEMPORAL	CHEF DE PROJET
	"	PIERRE HENNEBERT	CONSEILLER DELEGATION C.E.E.
08/10/91	"	DABOULAYE BAN-YMARY	DIRECTEUR PARCS
	"	KOUMBAYE BELYO	DIRECTEUR ADJT DES PARCS
	"	ALLARABAYE N.	BIEP (FORESTIER)
	"	JEAN-CLAUDE LEVASSEUR	REPRESENTANT FAO
	"	GREPIN	REPRESENTANT UICN
09/10/91	"	KAMAN BELDAOU	PNE CHEF VOLET DE CELLULE D'ORGANI- SATION PASTORALE
12/10/91	"	AHMAT AGREY	SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
18/10/91	"	DR NOUDJALBAYE DJIMOUNTA	CHEF DE DIVISION SANTE ANIMALE
19/10/91	AM-TIMAN	ADOUM F. FOU DA	SOUS/PREFET
22/10/91	"	ADAM H. OUSMANE	CHEF DE SECTEUR ONDR
	"	DAN GAIKOBÉ	CHEF DE S/SECTEUR ONDR
	"	AMADOU PACHA	CHEF DE SECTEUR VETERINAIRE
	"	NGARE ADOUM OUMAR	CHEF DE CANTONNEME FORESTIER

DATES	LIEUX	PERSONNES	GRADE
	"	DJIMADOUMBAYE NDOU-RONGAR	CHEF DE SECTEUR ADJOINT DES TRAVAUX FORESTIERS DU PARC DE ZAKOUMA
22/10/91 AU 23/10/91	ZAKOUMA	JEAN-CLAUDE GOUIN	CHEF DE PROJET DE REHABILITATION ADJOINT
23/10/91 AU 24/10/91	BONN DAOUT	DJIBRINE ABAKAR	CHEF DE VILLAGE
24/10/91	BONN FAGARA	OUMAR MAHAMAT	CHEF DE VILLAGE
27/10/91 AU 28/10/91	KIEKE	MAHAMAT IBRAHIM MANDO	CHEF DE VILLAGE CHEF DE CAMP
29/10/91 AU 30/10/91	DJERAT ADOUGOUS	AHMAT SOULEYMANE	CHEF DE VILLAGE
01/11/91 AU 02/11/91	KACHKACHA I	MAHAMAT YOUNOUS	CHEF DE VILLAGE
	KACHKACHA II	IDRISS DANAGUIS	CHEF DE VILLAGE
04/11/91 AU 05/11/91	ALBIDJA	OUSMANE ABAKAR	CHEF DE VILLAGE
06/11/91 AU 07/11/91	DJOUNA	YOUSSOUF ALKAHLIL	CHEF DE VILLAGE
07/11/91 AU 08/11/91	AMKIFEO	TAHIR IMERY	CHEF DE VILLAGE
	SAHADNE	FADOUL BOURMA	CHEF DE VILALGE
	ALKOUBO	ABDOULAYE ADJILA	CHEF DE VILLAGE
08/11/91 AU 09/11/91	ALLOUBANA	YOUSSOUF DOUNGOUS	CHEF DE VILLAGE
	MAGADADA	AHMAT ABDOULAYE	CHEF DE VILALGE
09/11/19 AU 12/11/91	DJOGO		
	AM-TIMAN	ANADIF ALI FADEL	CHEF DE CANTON
13/11/91			

BEST AVAILABLE DOCUMENT

DATES	LIEUX	PERSONNES	GRADE
14/11/91 AU 15/11/91	AMBARADJE		
26/11/91	N'DJAMENA	JEAN-LUC TEMPORAL ET DABOULAYE BAN-YMARY	CHEF DE PROJET REHABILITATION DU PARC DE ZAKOUMA DIRECTEUR DES PARCS
27/11/91	N'DJAMENA	HENNEBERT/TEMPRAL/ DABOULAYE	
28/11/91 L'ENVIRONNEMENT	N'DJAMENA	SECRETARIAT D'ETAT POUR	
30/11/91		BAMBE DANSALLA NOKHTAR DIFANE AHMAT AGREY	MINISTRE DE DEVELOPPEMENT RUR. SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE LA SECURITE ALIMENT.- SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT